LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 7 DECEMBRE 1967

PRIX 10c

La Commission du Centenaire a choisi l'emblème du Centenaire de la Confédération une feuille d'érable stylisée et composée de onze triangles équilatéraux représentant les dix provinces et le Nord canadien.



Que veut le Canada anglais ?

TORONTO — "What does Quebec want?" La réponse a été apportée : nouvelle constitution, prévoyant un nouveau partage des pouvoirs et création d'un véritable Etat binational. La question qui se pose maintenant: "What does Canada want?". C'est aux autres provinces qu'il appartient de répondre.

Le pari fédéral, et Johnson l'a rappelé le 30 novembre, tient au fait que les Québécois sont "profondément Canadiens" et qu'il est impossible d'abandonner les 1,500,000 Canadiens français qui vivent dans les autres provinces.

"What does Canada want?" La conférence sur la "Confédération de demain" aura permis de poser la question; elle n'y aura pas apporté de réponse... étape préliminaire qui devra être suivie d'autres rencontres et déboucher, éventuellement, sur une nouvelle constitution.

C'est en fait sur l'allocution d'ouverture de Johnson et sur l'exposé préliminaire de la délégation québécoise que sont venues se greffer les interventions et les prises de position (pour ne pas dire de conscience) des autres provinces.

Les observateurs notent d'ailleurs que l'ordre du jour de la conférence n'a pas été suivi et que les questions culturelles et linguistiques ont véritablement dominé les débats — malgré l'insistance avec laquelle les premiers ministres des provinces de l'Ouest et des provinces Maritimes ont souligné l'importance des problèmes économiques et la nécessité de remédier aux disparités qui existent présentement entre les différentes régions du Canada.

L'Ontario

Dans son exposé de clôture, John Robarts déclare que le Canada français a des griefs sérieux à l'égard des autres provinces. Il met les Canadiens en garde contre l'illusion que les problèmes du Canada peuvent être résolus au moyen de changements graduels.

"Les problèmes immédiats, dit-il, exigent des solutions immédiates. N'attendons pas toujours qu'une crise se soit déclarée pour agir."

Précisant que la conférence n'a "qu'effleuré la surface des problèmes très complexes auxquels doit faire face le pays", il fait appel aux Canadiens anglais, leur demandant d'être plus sympathiques envers les problèmes du Québec, et aux Canadiens français, leur demandant de ne pas oublier les efforts qui se font dans le reste du pays en faveur du bilinguisme.

Le Nouveau-Brunswick

Pour Louis Robichaud, dont l'intervention de mardi fut particulièrement remarquée, les Canadiens ne doivent pas avoir peur de revoir la constitution et d'apporter les amendements qui s'avèrent nécessaires.

"Aujourd'hui, au Canada, dit-il, nous mettons à l'épreuve notre intégrité nationale. Notre honnêteté envers nous-mêmes est en question tout comme l'est notre partialité mutuelle. (...)

"Le séparatisme n'est permissible sous aucune forme et nulle part au Canada. Et le séparatisme n'a pas à être un slogan politique pour devenir de fait une force active. C'est pourquoi une vraie fraternité culturelle est si essentielle au Canada. C'est pourquoi une détermination nationale d'aplanir les écarts régionaux est si nécessaire."

La Nouvelle-Ecosse

Pour le porte-parole de cette province, le procureur général R. A. Donahoe, il est impossible — au nom même du Canada — d'éviter une revision de la constitution. Il a d'ailleurs félicité Daniel Johnson pour "l'esprit de modération et la lucidité en même temps que la fermeté" avec lesquels il a engagé le dialogue... réussissant ainsi à convaincre les autres provinces que des mesures devaient et pouvaient être prises.

Selon lui, "la bonne volonté évidente des diverses délégations à cette conférence est un signe que nous pourrons en venir à une entente qui garde le Canada uni". M. R. A. Donahoe remplaçait le premier ministre G. I. Smith qui avait dû quitter Toronto à cause de la session spéciale en Nouvelle-Ecosse.

Terre-Neuve

Le procureur général T. A. Hickman a souligné que Terre-Neuve avait hérité de la conférence une meilleure compréhension des problèmes culturels et linguistiques des Canadiens français. Selon lui, le pays a cependant besoin d'un gouvernement central fort et doit travailler à combler les disparités économiques qui séparent les différentes régions du Canada.

(Le premier ministre Joseph Smallwood, qui n'assistait pas alors à la conférence, avait précisé la veille qu'il ne pouvait être question d'accorder un statut spécial au Québec et que le Canada ne pouvait être qu'un "Canada à dix".)

L'Ile-du-Prince-Edouard

Au cours de son intervention, Alex Campbell a rappelé que les changements constitutionnels ne sont pas une fin en soi mais qu'il faut être prêt à les accepter si c'est le prix qu'il faut payer pour sauvegarder l'unité du Canada.

Son bilan de la conférence est double : il est heureux qu'on ait réussi à atteindre un consensus sur la nécessité de faire disparaître les disparités qui existent entre les régions; il est déçu qu'on n'ait pas réussi à faire l'unanimité sur le problème des changements constitutionnels.

L'Alberta

Le premier ministre E. C. Manning, qui dit comprendre les aspirations du Québec, a déclaré que des problèmes "très réels" se posent au Canada mais qu'il est possible de trouver des solutions.

Trois faits retiennent son attention: 1—les problèmes sont réels, et non le produit de l'imagination; 2—ils tiennent aussi bien à des questions économiques et fiscales que culturelles et linguistiques; 3—il est possible de les résoudre si des hommes intelligents s'y attaquent.

Trois faits qui, a-t-il dit, militent en faveur d'une revision mais sur lesquels viennent se greffer trois obstacles: 1—les préjugés émotifs qui divisent le Canada; 2—le danger de s'illusionner en prétendant régler juridiquement des problèmes qui sont avant tout politiques et sociologiques; 3—le danger de provoquer des remous dans la population en lui laissant croire que les problèmes constitutionnels sont plus importants que les problèmes économiques.

La Colombie-Britannique

Le procureur général Robert Bonner (on sait que le premier ministre Bennett a refusé de participer à la conférence) a justement insisté sur l'aspect économique du problème.

Selon lui, la question culturelle n'est qu'un corollaire qui suit le problème des disparités entre les régions... et ce d'autant plus que les moyens d'apprécier la culture sont directement proportionnels à la condition économique des individus.

"Il y a, dit-il, danger que nous devenions les gens les plus cultivés de l'Amérique en même temps les plus pauvres."

La Saskatchewan

Le procureur général D. V. Heald, qui remplaçait Ross Thatcher, a déclaré que la conférence avait éveillé l'attention sur les problèmes auxquels doit faire face le Canada et que sa province était prête à participer au dialogue sur les amendements à apporter à la constitution de 1867.

Il a précisé qu'il rejette l'idée d'un "statut particulier" qui est la négation d'un gouvernement central fort. Il a également rejeté la proposition du Québec de confier aux provinces les pouvoirs résiduels.

Le Manitoba

Le premier ministre Walter Weir, qui n'a pas participé au début de la conférence, a déclaré que sa province étudiera les points soulevés au cours de la conférence, et particulièrement le mémoire présenté lundi par la délégation québécoise.

Sa province, a-t-il dit, est prête à envisager des "processus de changement" pour améliorer la constitution. Il n'a pas fait de commentaires plus spécifiques, n'ayant été assermenté comme premier ministre que lundi et n'ayant pas encore rencontré son cabinet.

A son retour au Manitoba, M. Weir s'est dit très encouragé par l'esprit et l'attitude des différentes délégations provinciales durant les rencontres.

Le caractère public de cette conférence devrait, selon lui, aider à la bonne entente parmi les Canadiens et à plus de communication entre les gouvernants et le peuple.

M. Weir a admiré l'attitude du premier ministre du Québec et il croit que si le bon esprit manifesté à Toronto se continue, on devrait pouvoir résoudre sans trop de difficulté les nombreux problèmes qui préoccupent les Canadiens.

Nous sommes Canadiens, affirme M. Daniel Johnson

TORONTO — Le premier ministre Daniel Johnson a dénoncé le séparatisme — et du côté anglais et du côté français — comme illogique, a qualifié les Québécois de "profondément Canadiens", et a mis tous les Canadiens au défi de travailler à l'élaboration d'une nouvelle constitution.

Salué comme un "grand Canadien" par les autres premiers ministres à la conférence sur la Confédération de demain, M. Johnson a ainsi conclu sa déclaration de clôture:

"Nous sommes Canadiens dans le sens profond du mot. Nous sommes des Canadiens depuis 350 ans. Nous sommes profondément enracinés ici. Les mots Canada et Canadien sont tellement présents en nous que l'expression canadien-français ne disparaîtra jamais."

M. Johnson s'est élevé contre l'attitude de ceux qui hors du Québec nient les droits des Canadiens français vivant dans les autres provinces.

M. Johnson a qualifié de paradoxale l'attitude des Québécois qui se disent scandalisés par le génocide, mais qui sont prêts à abandonner près de 1,500,000 Canadiens de langue française vivant dans le pays à l'extérieur du Québec.

"Cette attitude est illogique," a dit le premier ministre québécois en parlant des séparatistes québécois qui, a-t-il ajouté, combattaient pour des raisons purement politiques et démagogiques.

M. Johnson ajoute qu'il ne pourra jamais sacrifier les francophones de l'extérieur du Québec. Le devoir du Québec est d'essayer de changer la constitution, afin que les Canadiens français se sentent chez eux partout au Canada.

Parlant dans les deux langues, le premier ministre a confié aux délégués qu'il était venu à Toronto pour tenter de rallier les autres premiers ministres à la cause de la modification de la constitution en vue d'un Etat plus moderne.

"Nous voulons donner une autre dimension à ce pays," de dire le leader québécois qui a lancé un appel en faveur de la refonte du fédéralisme en vue de donner égale représentation aux Canadiens des deux groupes ethniques dans certaines sphères de l'administration du pays.

"Que veut le Canada?" C'est la question que le premier ministre a posé le 30 novembre aux premiers ministres et aux représentants des provinces, à l'issue de la conférence sur la Confédération de demain.

M. Johnson, qui a expliqué que la conférence avait notamment permis au Québec de répondre au "What does Quebec want?" que n'ont cessé de demander les Anglophones du Canada à sa province au cours des derniers dix ans, a dit que c'était maintenant aux Québécois à s'interroger sur ce que les Canadiens de langue anglaise désiraient exactement.

Le chef du gouvernement québécois qui, en l'occurrence s'est dit très satisfait des résultats qu'a apportés la conférence, a rappelé que ce que le Québec attendait du Canada était écrit en toutes lettres dans l'exposé préliminaire qu'il avait fait distribuer à son arrivée à la conférence.

"Que veut maintenant le Canada? Veut-il rester figer dans une constitution démodée qui date de 1867? Est-il prêt à relever le défi de construire un pays où tous les Canadiens se sentiront partout chez eux?" a demandé M. Johnson.

"J'estime que cette conférence a atteint son but. Le Québec a eu toute la latitude nécessaire pour exprimer son point de vue.

Il y a eu une grande ouverture d'esprit chez les provinces et aucune porte n'est demeurée fermée. Le dialogue est bien engagé et il doit se poursuivre.

Sur les problèmes ne mettant pas en cause notre dualité culturelle, tels les problèmes économiques, nous sommes pleinement solidaires. Cependant, il reste énormément à faire pour obtenir ce Canada à deux du point de vue culturel", a résumé ainsi les travaux et progrès faits durant cette conférence.

Mini-budget

Voici les points saillants du mini-budget présenté aux Communes par l'hon. Mitchell Sharp le 30 novembre:

—Augmentation de 5 pour cent de l'impôt sur le revenu des particuliers qui sera mise en vigueur à compter du 1er janvier. Cette surtaxe s'applique aux contribuables qui paient déjà plus de $100 d'impôts et est limitée à $600 par année pour un même contribuable.

—Hausse immédiate de 10 pour cent de la taxe fédérale sur l'alcool et les tabacs.

—Coupures dans les programmes du gouvernement fédéral touchant ses dépenses en immobilisations, ses prêts et ses subsides. Les détails seront annoncés la semaine prochaine. Ces coupures touchent le programme fédéral de prêts à l'habitation.

—Le gouvernement fédéral devra trouver de nouveaux revenus pour financer sa part du coût de l'assurance-santé universelle devant entrer en vigueur le 1er juillet prochain.

—Restrictions des prêts fédéraux à la société Air Canada qui devra plutôt recourir aux marchés financiers.

—La croissance de la fonction publique fédérale devra être "contenue" en épargnant les régions qui ont un taux de chômage élevé.

—Le versement de l'impôt sur les sociétés devra être fait deux mois plus tôt qu'auparavant de façon à augmenter, en 1968, l'encaisse du gouvernement fédéral.

—L'impôt remboursable sur les bénéfices des sociétés, institué en 1966, sera remboursé à compter de 1968 et jusqu'en 1970.

—Le déficit budgétaire de l'exercice financier en cours, établi antérieurement à $785 millions, est réduit de $45 millions en raison des augmentations d'impôts.

—Les dépenses budgétaires du prochain exercice financier ne dépasseront pas $10,300,000,000 et les revenus devraient atteindre $10,220,000,000, soit un déficit de $80,000,000.

Cabinet manitobain

Hon. Walter Weir, premier ministre, président du conseil exécutif, président de la Commission du Développement du Manitoba et ministre des Relations inter-provinciales.

Hon. Gurney Evans, trésorier provincial.

Hon. Stewart E. McLean, secrétaire provincial, ministre des Travaux publics et ministre des Utilités publiques.

Hon. Sterling R. Lyon, procureur général, ministre du Tourisme et de la Récréation et commissaire des Affaires du Nord.

Hon. George Johnson, ministre de l'Instruction publique.

Hon. John B. Carroll, ministre du Bien-être.

Hon. C. H. Witney, ministre de la Santé.

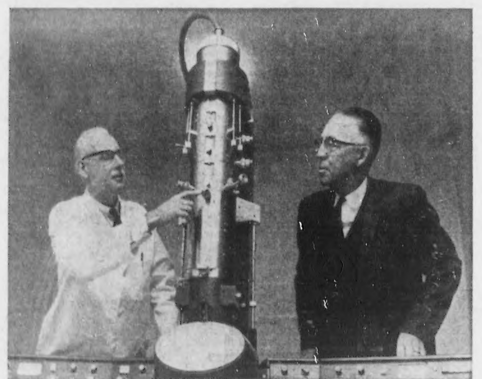
Hon. Obie Baizley, ministre du Travail.

Hon. Thelma Forbes, ministre du Développement urbain et des Affaires municipales.

Hon. Sidney J. Spivak, ministre de l'Industrie et du Commerce.

Hon. Harry J. Enns, ministre de l'Agriculture et de la Conservation et ministre intérimaire de la Voirie.

Hon. Donald W. Craik, ministre des Mines et des Ressources naturelles.



L'un des microscopes électroniques les plus puissants du monde (il grossit les objets jusqu'à 500,000 fois) a été installé le 27 novembre dans le centre principal de recherche sur le cancer au Canada, en tant que cadeau du Centenaire de la part de la Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie. Ci-dessus le docteur T. C. Brown, chef pathologiste à l'hôpital Princess Margaret de Toronto, examine l'appareil de 3,200 livres en présence de M. A. H. Lemmon, président de la Canada-Vie et président de l'Association Canadienne de l'Assurance-Vie. Le Philips EM 300 sera utilisé dans le combat contre le cancer, l'arthrite, la dégénérescence musculaire, et les maladies des reins, du foie et de la peau.

Comité d'étude d'écoles secondaires françaises et publiques en Ontario

TORONTO — Le ministre ontarien de l'éducation, M. William Davis, a annoncé l'établissement d'un comité de 11 membres chargé d'étudier l'opportunité d'ouvrir des écoles secondaires publiques de langue française en Ontario. Le comité doit faire son rapport au premier ministre le 15 mars 1968.

M. Davis a exprimé l'espoir d'apprendre de cette façon comment procéder "pour fournir les commodités nécessaires, à l'intérieur du système éducatif, à ces étudiants qui sont d'origine francophones".

Le comité siègera sous la présidence de M. Roland Bériault, membre du conseil d'orientation et d'organisation du ministère.

Font également partie du comité quatre hauts fonctionnaires du ministère, quatre membres nommés par l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, un membre du Conseil des commissaires d'Ontario et un de la Fédération ontarienne des enseignants.

C'est M. Harold Blanchard, assistant-directeur de l'éducation des enseignants, qui représentera le ministère, de concert avec M. Thomas Campbell, adjoint exécutif du sous-ministre de l'éducation, M. J. R. McCarthy; M. Hervé Cyr, surintendant adjoint de l'établissement des programmes, et M. A. J. McKague, surintendant du contrôle des enseignants.

Quatre citoyens d'Ottawa représentent l'Association canadienne-française: MM. Lionel Desjarlais, Omer Deslauriers, Vincent Gauthier et Jacques Leduc.

Les commissaires seront représentés par Mlle Elise Grossberf, tandis que le Frère Maurice Lapointe est le représentant des enseignants.

Handicap des francophones

C'est le premier ministre de la province, M. John Robarts qui annonçait la formation d'un comité, en août dernier, expliquant que les élèves qui avaient reçu une instruction en langue française jusqu'en 10e année pouvaient trouver difficile de ne recevoir qu'une instruction anglaise dans les années supérieures.

Les autorités du ministère ont estimé que la proportion des études à ce stade était deux fois plus importante chez les francophones que chez les anglophones.

Déjà, selon M. Davis, plusieurs commissions scolaires ont annoncé qu'elles commenceraient immédiatement à appliquer le programme.

Le ministre a demandé au comité de présenter son rapport le 15 mars de façon que ses recommandations puissent faire l'objet de projets de loi au cours de la prochaine session.

Groupe d'Albertains en désaccord avec Manning

RED DEER—L'Alberta Inter-Faith Community Action Council, qui groupe des représentants de la plupart des confessions religieuses établies en Alberta, n'est pas du tout d'accord avec le premier ministre Ernest Manning lorsqu'il s'oppose à la reconnaissance officielle du français dans tout le pays.

Dans un communiqué, neuf directeurs du Conseil affirment que les vues de M. Manning à ce sujet ne correspondent pas à celles de tous les Albertains. "La langue française, ajoute le communiqué, doit occuper la place qui lui revient comme langue d'un des deux peuples fondateurs".



A l'assemblée annuelle de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française du Manitoba tenue le lundi 27 novembre, le président sortant de charge, le docteur F. P. Doyle, présenta un certificat honoraire à M. Philias Maurice, de Ste-Anne-des-Chênes, "en témoignage de reconnaissance pour services rendus à la cause de l'éducation".

M. P. Maurice, né à St-Valérien, Québec, vint à St-Pierre-Jolys, Manitoba, en 1901, où il demeura pendant cinq ans. Il passa ensuite vingt-deux ans en Saskatchewan pour revenir au Manitoba en 1933. C'est alors qu'il s'établit sur une ferme à Ste-Anne où il exerça le rôle d'agriculteur jusqu'en 1947, l'année où il entra au service de la compagnie Supercrete jusqu'à sa retraite en 1964. Membre actif des Chevaliers de Colomb, il se dévoua à la présidence du Cercle local de l'Association d'Education pendant cinq ans.

Il fut commissaire d'école durant vingt années, contribuant à la construction de plusieurs écoles. Un des premiers à reconnaître la valeur de la consolidation, il travailla avec ténacité et sincérité à la centralisation des écoles à Ste-Anne-des-Chênes en 1958. Il demeura président de la Commission scolaire consolidée de Ste-Anne jusqu'à sa dissolution en 1967 et éprouva une grande joie lorsque la majorité des contribuables vota en faveur du système unitaire dont il s'était fait l'apôtre auprès d'eux.

Bilan 1967 de l'Association des Commissaires de langue française

Voici le texte complet du discours prononcé par le docteur F. P. Doyle, président, lors de l'assemblée générale des commissaires d'écoles de langue française du Manitoba le 27 novembre dernier.

* * *

Il y a un peu plus d'un an et demi, je devenais président de cette Association. Ce n'est pas sans appréhension que j'acceptais ce poste, car je me disais: "Comment puis-je, moi, qui ne suis pas Canadien français, représenter cette Association. Comment puis-je être un exemple, lorsque je ne possède pas parfaitement la langue française. Comment puis-je avoir la confiance de cette organisation qui a pour but, non seulement la propagation de la langue française, mais aussi son perfectionnement".

Ma réponse à ces questions fut toutefois assez simple. J'avais appris à apprécier la culture et la langue françaises dans mes relations avec des amis canadiens-français, et aussi dans les exemples d'amour chrétien et d'esprit de famille que j'ai vus dans les foyers canadiens-français ici au Manitoba et dans la province de Québec. Je croyais conséquemment que je pouvais faire quelque chose pour que mes concitoyens du Manitoba aient cette chance de partager la même joie, en appréciant comme je le fais, la langue et la culture qui sont la source de cette joie. Je croyais qu'en comprenant et en faisant valoir cette langue et cette culture, nous pourrions en faire bénéficier non seulement les Canadiens français, mais tous les Manitobains. Je croyais le temps propice pour faire rayonner cette langue, afin que tous puissent la comprendre et l'aimer. Je croyais aussi qu'il fallait de la propagande et non tout simplement une défense pour assurer la survivance de la langue. Alors j'ai accepté ce poste et ce défi, et j'ai fait mon possible avec l'aide d'un exécutif qui s'est montré toujours très coopérateur.

Je crois que nous avons accompli plusieurs projets importants durant ces derniers mois!

1) A force de demandes persistantes et d'entrevues avec le gouvernement, et grâce à un placet qui avait reçu beaucoup de publicité, nous avons réussi à obtenir, avec l'aide de l'Association d'Education et de personnes de bonne volonté, l'acceptation du français comme langue d'enseignement pour cinquante pour cent des journées scolaires.

2) Dans une série de rencontres, nous avons porté à l'attention des commissaires, de l'Association d'Education, des parents et des professeurs, les avantages et les désavantages du système unitaire. Nous avons ensuite procédé à l'acceptation de ce système, d'abord par notre exécutif, et ensuite par tous les Commissaires en réunion plénière. Nous avons accompli cela malgré une opposition et des critiques assez sévères, mais je crois maintenant qu'il y en a peu parmi vous qui regrettez ce pas. Les divisions Rivière-Seine et Rivière-Rouge votèrent en faveur de ce système; St-Boniface n'eut pas à voter. Elles en récoltèrent les bénéfices. La division du Cheval-Blanc n'eut pas le choix, mais son problème n'est pas le système unitaire, mais plutôt ce que la Commission des Frontières décidera de faire avec elle.

La Montagne? Bien, cette division rejeta le système unitaire par une très grande majorité. Mais nous apprenons maintenant qu'elle se prépare à tenir un autre vote sur ce sujet dans un avenir rapproché.

Je crois qu'avec ces deux projets nous avons réussi à obtenir l'intérêt de nos professeurs, et nous leur avons donné un stimulant, non seulement pour venir dans nos divisions, mais aussi pour se perfectionner dans l'enseignement du français.

3) Nous sommes intervenus auprès du ministre de l'Education au sujet du problème de la division Cheval-Blanc, et de l'anxiété des gens devant la dissolution de cette division. Nous n'avons pas cependant obtenu beaucoup d'encouragement à ce sujet, si ce n'est que le ministre nous a dit que son ministère pouvait ne pas accepter les recommandations de la Commission des Frontières. Le problème dans cette division est le trop petit nombre d'étudiants dans les années supérieures, à cause surtout du grand nombre d'étudiants qui quittent l'école après le cours intermédiaire. Ce qu'il faut faire là, c'est travailler à obtenir les facilités et le personnel nécessaires pour donner une bonne éducation surtout au secondaire et, deuxièmement, consolider autant que possible. Le nouvel exécutif aura à coeur le problème du Cheval-Blanc et devra être prêt à appuyer les démarches valables faites en vue de solutionner leur problème. Comme il y a seulement quelques jours que nous avons reçu les chiffres et les détails nécessaires, l'exécutif actuel n'a pas pu faire de démarches positives auprès du gouvernement.

4) Il y a eu un plus grand rapprochement entre notre Association et l'Association d'Education dans les derniers mois, et ceci a résulté en une rencontre, sous les auspices de l'Association d'Education, de tous les présidents et surintendants des divisions canadiennes-françaises avec des membres de l'Association d'Education, afin d'étudier les problèmes auxquels nous faisons face, et aussi les moyens de stimuler le gouvernement et le public en général à prendre un plus grand intérêt et à découvrir la valeur d'une éducation canadienne-française. Cette rencontre n'est qu'une des premières entre les deux Associations, qui travailleront ensemble vers un même but.

5) Nous avons souvent eu des demandes de la part de certaines organisations, telle la Corporation du Centenaire (Théâtre du Nouveau-Monde), de les aider à assurer le succès de leurs projets. Nous y avons pris une part active.

Le rôle du commissaire en éducation ne devient pas moindre; au contraire il va en grandissant, car il y a moins de commissaires, et ils ont à faire face à des problèmes plus grands et à administrer des fonds plus élevés. C'est notre obligation en tant que commissaires de nous tenir au courant des changements en éducation, et de fournir à nos enfants tous les progrès techniques et professionnels possibles, tout en leur assurant un programme valable, intéressant et dynamique en français, comme dans les autres sujets. Certains individus, tel René Lévesque, annoncent la mort du français au Manitoba. Il n'a pas tenu compte du calibre, de l'intérêt et du dynamisme des professeurs de nos divisions. Oui, si nous écoutons la voix des pessimistes, nous perdrons ce don précieux de la langue française, mais si nous faisons usage de toutes les clauses du Bill 59 et si nous encourageons nos enfants à poursuivre leurs études, en nombre toujours grandissant, non seulement au cours secondaires, mais au Collège de St-Boniface, nous aurons un produit, non pas séparatiste, mais véritablement — bilingue et multiculturel — à la fois la joie et la fierté du Canada. Vendons aux Manitobains la valeur du français, non pas en étant sur la défensive, mais en leur montrant le plaisir et les bénéfices qui en dérivent.

Un des moyens par lequel nous pouvons stimuler l'intérêt de nos jeunes, aussi bien que du public en général, envers le français, c'est la présentation de pièces et de spectacles français. Un moyen bien à notre portée serait d'avoir des concours oratoires en français, tout comme il s'en fait présentement en anglais dans nos divisions. Notre Association pourrait établir ce concours d'ici quelques mois. Nous avons le talent, le savoir-faire, l'ambition de nos jeunes. A nous de les faire valoir. J'ose dire aussi que le curriculum en français devient de plus en plus intéressant et stimulant pour les jeunes.

Je suis sûr que votre nouveau président aura bien des suggestions à faire sur ces points. (J'ai confiance en lui et en vous.)

Enfin, j'aimerais vous dire combien je suis honoré d'avoir représenté cette organisation. Parmi toutes les positions que j'ai remplies et que je tiens présentement, je crois qu'il n'y en a aucune qui m'ait donné autant de joie et de satisfaction. Votre confiance m'a vivement touché, je vous en remercie et je puis vous assurer de mon intérêt futur, dans la cause de la langue et de la culture françaises. J'essaie d'être Canadien dans le vrai sens du mot — non pas un séparatiste qui voudrait créer un gouffre et diviser notre peuple, mais quelqu'un qui aime tous les gens du pays, depuis nos braves compatriotes du vieux Québec et nos Mennonites profondément religieux, jusqu'aux Islandais ardents au travail et aux gens de la Colombie encore très Britanniques.

Il est si difficile d'être unis dans un monde qui devient de plus en plus divisé. Montrons, en vrais chrétiens, l'exemple de la compréhension, de la patience, de l'amour qui redonneront à l'homme sa dignité, la joie d'une bonne vie et la confiance dans l'avenir.

"Gu ma fada beo Breatainn bheag"

ANTIGONISH, N.-E. — La société Antigonish Highland a envoyé le câblogramme gaélique suivant au maire de Rennes, en Bretagne: "Gu ma fada beo Breatainn bheag". Traduction: "Vive la Bretagne libre".

La société avait décidé à l'unanimité d'envoyer ce message.

Discutant les allusions faites par le président de Gaulle au "peuple opprimé du Québec", les membres de la société ont déclaré que le président français avait aussi ses problèmes de séparatisme.

La Bretagne, autrefois une province et maintenant une région de France, a été peuplée par des réfugiés celtes venant de Grande-Bretagne.

Un porte-parole de la société a déclaré que les résidents actuels de la Bretagne "sont beaucoup moins bien traités que la population du Canada français".

Les membres ont déclaré que le message était "une expression de notre sympathie envers le mouvement celte en France".

Qu'adviendra-t-il de la francophonie canadienne?

Ceux qui espéraient une tranquille fin d'année du Centenaire de la Confédération sont plutôt mal servis par les Etats généraux à Montréal, de Gaulle à Paris, Johnson à Toronto, Lévesque partout. Et l'effervescence constitutionnelle garde sans cesse la vedette. Tant mieux si tout cela doit engendrer un jour un réveil véritable dans le pays tout entier, non seulement au Québec, mais aussi bien en milieu anglophone, de Victoria, C.-B., à St-Jean, T.-N.

En tout cas, le réveil est brutal au pays de Québec. On le savait déjà, mais les Etats généraux viennent de le démontrer de façon toute particulière. Même les 425 délégués des minorités en sont encore tout abasourdis. N'ont-ils pas entendu de leurs propres oreilles pendant quatre jours qu'au Québec on en est au rejet catégorique du fédéralisme à la canadienne, on y appuie à 98 pour cent la demande des pleins pouvoirs ou de la juridiction exclusive dans pratiquement tous les domaines (enseignement, recherche, travail, finance, commerce, immigration, sécurité sociale, santé, famille, économie, radio et télévision, etc., etc.), et on appuie le tout sur une libre autodétermination qui, bien que non formulée encore explicitement, s'oriente plus que nettement vers l'indépendance.

Bien entendu, certains Québécois généreux (des individus, non la collectivité!) ont tenu à consoler les pauvres minorités éparpillées, perdues en territoire étranger, dans le vaste Canada anglophone. Et donc, à la manière d'un de Gaulle qui de Paris dicte ses volontés à autrui, ils croient sincèrement qu'un Québec libre et fort saura dicter à Ottawa et aux autres capitales provinciales ce qu'ils doivent faire pour "les minorités francophones". Voici un rapide bilan, tiré des résolutions adoptées aux Etats généraux au sein des ateliers de travail et votées en assemblée plénière: on réclamera d'Ottawa la création d'un ministère fédéral des Affaires des Canadiens français d'outre-frontière, qui leur assurera au Canada les mêmes droits dont jouissent les Québécois chez eux; on exigera que ces minorités reçoivent le traitement que recevra la minorité anglophone au Québec (quoique l'unilinguisme français radical et autres dispositions fassent déjà frissonner ces minorités francophones devant ce "recevra" au futur!); on forcera Ottawa à assurer à la langue française un statut légal pouvant favoriser son plein épanouissement partout, et même une égalité parfaite avec l'anglais au Nouveau-Brunswick; alors que Québec jouira de Radio-Québec, on exigera que soit créé un réseau français de radio et de télévision partout au Canada anglophone, avec organisme doué de représentation paritaire des groupes anglophone et francophone; on intensifiera les échanges (surtout culturels, mais aussi commerciaux) entre Québec et ces minorités; enfin, tout organisme "fédéral, ou confédéral, ou d'union canadienne ou autre" devra être entièrement bilingue, avec secteurs français et anglais créés au sein de la fonction publique, selon les régions desservies, et avec fonctionnaires doués aux échelons administratifs d'une connaissance plus que convenable des deux langues.

Vraiment on a offert plus que des miettes aux minorités. Mais voilà, celles-ci, en cherchant à peser leur portée véritable, n'y ont vu que de l'artificiel. Car ce Québec fort, avec tous ses pouvoirs jugés nécessaires à sa marche irréversible vers la souveraineté ou l'indépendance, pourra-t-il sérieusement parvenir à assurer même les droits naturels des Canadiens français d'outre-frontière? Ne nuira-t-il pas plus simplement aux projets en cours en maintes provinces ou aux progrès déjà réalisés? Ce sont là des questions que les porte-parole des minorités auraient aimé poser aux Québécois, au moment même des assises. Mais hélas! Alors qu'on avait promis un dialogue dans l'égalité et la liberté, même les strictes règles de procédure adoptées à l'unanimité et appliquées avec fermeté par les présidents d'assemblées (générales ou d'ateliers de travail) n'ont pu empêcher que seuls les délégués du Québec qui huaient le drapeau canadien ou rejetaient le fédéralisme reçoivent un chaud accueil, les autres étant récompensés d'hostilité ouverte, ou de tiédeur passive, ou de paternalisme fermé.

Cela veut-il dire que sont définitivement finies les belles paroles des Québécois d'antan, si fiers de ces minorités qu'ils considéraient comme des avant-postes de la civilisation canadienne-française en milieu anglo-saxon? Ces minorités sont-elles devenues tout d'un coup un obstacle à la marche du Québec vers son progrès et son épanouissement? C'est vrai qu'à cela on répond: "Mais rapatriez-vous. Revenez à la maison. Vous y serez si bien reçus, comme partenaires à part entière dans la création d'une nouvelle nation libre et forte". Mais les minorités, dans cette atmosphère tendue, ont plutôt ressenti une profonde déception... à ce point que certains ont osé dire tout haut que si le Québec est le territoire exclusif du Canada français, eux qui logent ailleurs n'ont même plus de patrie.

Cette déception profonde n'a toutefois pas dégénéré en panique, elle n'a pas causé de brisure définitive. On n'a pas senti le besoin de partir en claquant les portes, à la manière forte de certaines indépendantistes en novembre 1966. Les minorités sont tellement habituées aux déceptions et à la lutte. De même qu'elles ont gagné leur place au soleil anglophone, elles sauront conserver la leur au sein du Canada français intégral. En tout cas, pour le moment elles usèrent de la seule arme à leur disposition: le bulletin de vote... par abstention. C'est là le sens profond de la déclaration publique, par exemple, de la délégation manitobaine, dont voici le texte intégral:

"C'est avec regret que la Délégation Manitobaine a dû prendre la décision de s'abstenir de voter. Nous avions été invités à participer aux Etats Généraux du Canada Français, mais nous constatons qu'il s'agit des Etats Généraux du Québec.

"Comme nous ne sommes pas Québécois, il ne nous appartient pas de formuler des réponses à des problèmes qui relèvent de la juridiction québécoise.

"Nous acceptons cependant leur droit de déterminer eux-mêmes leur avenir."

Par ce geste on manifestait à la fois sa présence et son refus. Son refus du rejet hors de la nation. Son désir de dialogue réel. Dialogue refusé cette fois, mais qu'on exigera bien un jour prochain. C'est pourquoi on a voté positivement quand il s'est agi de nommer des représentants des minorités au sein de la commission générale. Pas de brisure, mais politique de présence par ces représentants.

Mais comment parvenir à un dialogue avec chance d'égalité et de liberté entre Québécois et minorités? Ces minorités ne sont-elles pas divisées en neuf groupes bien distincts? Autant de gouttes d'eau, même si certaines gouttes sont plutôt grosses. Oui mais si ces gouttes d'eau parviennent à se grouper, elles constituent un ensemble imposant de plus d'un million d'individus aguerris, éléments précieux d'une nation qui n'a pas le droit de pratiquer le génocide d'un sixième de ses effectifs.

C'est cela qu'il faut accomplir: l'union de toutes les minorités, qui ont tant de problèmes en commun. La convocation de leurs "Etats particuliers" où elles prendront conscience de leurs effectifs, d'Halifax à Victoria. Et l'emploi de leurs divers moyens de communication (télévision, radio, journaux français) pour se faire mieux connaître des Québécois eux-mêmes. Les Québécois aiment qu'on les connaisse dans ce climat 1967 en marche vers l'an 2000. Puissent-ils en venir à connaître vraiment leurs frères des autres provinces, tels qu'ils sont aujourd'hui, non tels qu'ils étaient en 1885!

Devenir des artisans d'unité

Nous ne pouvons plus en douter. Les événements récents des Etats généraux et de la Conférence de Toronto nous l'ont suffisamment démontré, l'avenir du Canada se joue actuellement entre le Québec et le reste du pays. Les provinces de l'Ouest, pour leur part, ont en cette période critique une responsabilité dont elles ne peuvent plus s'esquiver.

Il devra se produire d'ici peu, à l'intérieur même de nos régions, de profonds changements d'attitudes si l'on ne veut pas voir la majorité des Québécois prendre l'option séparatiste. Qu'il y ait encore de l'espoir dans un vaste Canada bâti sur deux nations fondatrices, c'est à nous de l'Ouest de le prouver de façon concrète!

Inutile donc de nous perdre en invectives contre les ardents de l'indépendance. Cela ne les émeut point. Au contraire, nous donnons dans leur jeu et nous leur fournissons une raison de plus de se débarrasser de nous. Ce qui compte, ce sont des actes et non de belles paroles. En un mot, rendons la vie française vraiment viable dans l'Ouest.

Nous ne voulons pas nier que beaucoup a été fait jusqu'ici. Mais nous nous demandons s'il n'y aurait pas lieu de noyauter, par des contacts patients, délicats, discrets, toutes les sources d'influence de notre milieu anglophone pour les convaincre qu'eux aussi doivent se faire les protagonistes du fait français dans l'Ouest, s'ils tiennent à un Canada uni d'un océan à l'autre.

En d'autres mots, nous nous demandons si, en plus de continuer à travailler à l'obtention de structures (lois, règlements, programmes scolaires, etc.) favorables à la vie française au Manitoba, en Saskatchewan, etc., nous ne pourrions pas chercher davantage à amener nos compatriotes anglophones influents à susciter eux-mêmes parmi les leurs et, disons-le, aussi parmi les nôtres l'ouverture d'esprit et l'ambiance nécessaires qui donneront à une vie authentiquement française droit de cité partout au Manitoba ou dans l'Ouest.

On nous dira que c'est de l'utopie! Peut-être. Ce que nous suggérons ici, c'est de ne pas nous contenter de construire l'unité nationale à coups de lois et de structures seulement. Il faut aussi y mettre un esprit, une mentalité qui ne fait pas que tolérer la diversité mais qui l'accepte, l'aime, l'admire. Et ce point est loin d'être acquis. Faut-il y renoncer? Autant abandonner immédiatement la partie et donner raison à M. René Lévesque? A nous de décider. Quant à lui, son choix est déjà fait!

J.-P. A.

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Administration et publicité: Brunelle Léveillé
Rédaction: Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

TARIF DE L'ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00 Etats-Unis: $5.00
Pays de l'Amérique du Sud: $5.50
Tous les autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire



"ENCORE! ENVOYEZ-EN!" Dans les deux tiers du monde la faim augmente, et le Unitarian Service Committee projette d'envoyer près de deux millions de livres de nourriture à l'étranger au cours des prochains 12 mois. Des augmentations seront aussi affectées aux subventions pour la réhabilitation et la planification de la famille. Des secours d'urgence sous formes de denrées alimentaires telles que du lait et de l'orge viennent d'être expédiés vers les provinces du sud de la Corée où sévit la pire sécheresse du siècle. Afin de continuer son aide à l'étranger sous la forme de 80 projets différents, l'agence non-confessionnelle de soulagement et de réhabilitation espère recueillir $1,106,000 en argent ou en produits pour Noël. Le siège social du USC est à 56, rue Sparks, Ottawa 4.

Diminution du pourcentage des Canadiens français

MONTREAL — Le pourcentage des Canadiens de langue française diminue avec une régularité remarquable d'environ 2 pour cent tous les dix ans, de sorte qu'il ne sera plus que de 19 à 22 pour cent vers l'an 2,000, si l'on croit M. Jacques Henripin, directeur du département de la Démographie à l'Université de Montréal.

Le conférencier, qui s'adressait aux membres d'un club social au cours du déjeuner hebdomadaire de cette association, s'est montré un peu pessimiste et il a affirmé que dans l'ensemble de la population canadienne, il est évident que l'importance des francophones va diminuer. S'il n'y avait que l'accroissement naturel qui jouait, on trouverait probablement dans 25 ans, vers 1990, de 28 à 31 pour cent de francophones au Canada alors que d'après le recensement de 1961, il y en avait 28 pour cent. Mais l'immigration, qui passe dans une proportion des deux-tiers aux anglophones, va probablement réduire ces proportions à une valeur comprise entre 23 et 26 pour cent.

D'autre part, l'adoption par une fraction importante des Français d'origine de l'anglais va réduire davantage notre population. En 1961, 10 pour cent des Canadiens d'origine française utilisaient l'anglais comme leur langue; si la tendance actuelle continue, les chiffres auront doublé en 25 ans et 20 pour cent de Français naturalisés Canadiens parleront l'anglais.

Fierté patriotique

Si la croissance naturelle des anglophones et francophones devenait égale du jour au lendemain par le jeu de la natalité et de la mortalité, il y a tout lieu de croire que le Québec, qui est français à 83 pour cent, le deviendrait à 81 pour cent à cause des immigrants qui n'ont pas encore choisi la langue dont ils veulent se servir.

M. Henripin, qui est l'auteur de plusieurs articles scientifiques, de deux ouvrages et d'un troisième qui sera bientôt lancé, en même temps que professeur de démographie à l'Université de Montréal, a signalé le fait que Montréal, ville française, reste encore à bâtir, et pas tellement à cause de sa démographie.

Selon M. Henripin, si les sociétés francophones du Québec avaient assez de fierté et de patriotisme pour quitter un endroit où l'on ne parle que l'anglais, ce serait beaucoup plus utile que de prôner, dans un journal, l'abolition des écoles anglaises.

Le Canada a réclamé un usage plus répandu du français à l'ONU

NATIONS UNIES — La délégation du Canada a réclamé du secrétariat des Nations unies qu'il applique dans les faits le principe de l'égalité des langues officielles à l'organisation internationale et que le français, notamment, reprenne la place qu'il a perdue lorsque l'anglais s'est établi comme langue dominante de travail.

Le Canada est co-auteur d'un projet de résolution de 35 pays, la plupart francophones, mais aussi certains latino-américains, qui demande un meilleur équilibre des langues non seulement dans la marche des travaux de l'ONU, mais dans le recrutement des fonctionnaires internationaux.

Dans un discours prononcé à la commission administrative et budgétaire de l'assemblée, M. Lloyd Francis, au nom du Canada, s'est déclaré peu satisfait du rapport du secrétaire général sur ce sujet.

Tout en reconnaissant que l'établissement du siège des Nations unies à New York a contribué à faire de l'anglais la langue dominante de l'organisation, M. Francis a insisté "sur l'apport d'efficacité que constituent pour les Nations unies la représentation équitable des différentes langues de travail. De même que la faculté pour chacun de leurs fonctionnaires d'employer, dans le cadre des langues de travail, sa propre langue".

Le délégué canadien s'est élevé aussi contre la pratique courante à l'ONU selon laquelle "la documentation publiée à l'occasion de la réunion de commissions ou d'organismes des Nations unies est d'abord disponible en anglais alors que la version française n'est distribuée qu'avec de longs retards.

"Une telle pratique, a-t-il souligné, n'est certainement pas de nature à assurer la poursuite efficace des travaux de cette organisation.

"Ma délégation, a déclaré M. Francis en conclusion, est convaincue que seule une action énergique et continue peut, à la longue, assurer un partage plus équitable entre les langues de travail utilisées au secrétariat et un meilleur équilibre entre ces langues dans le recrutement du personnel."

"O Canada"

OTTAWA — Un choeur mixte d'étudiants d'Ottawa a interprété le 30 novembre devant le comité mixte de la Chambre et du Sénat, qui étudie la façon de donner de nouvelles paroles à notre hymne national, une version bilingue rédigée par Mme Jacques Ouellet, de Québec.

Mme Ouellet a déclaré devant le comité en présentant son ouvrage que seule une version bilingue de l'hymne "O Canada" démontrera que nous vivons en un pays bilingue et contribuera à combler le fossé qui sépare actuellement Canadiens français et anglais.

Depuis que le comité a commencé son travail, des Canadiens de toutes les régions du pays lui ont soumis quelque 600 versions de l'hymne.

La musique d'"O Canada" a été composée en 1890 par Calixa Lavallée et les paroles françaises ont été écrites, la même année, par le juge Basile Routhier. Les paroles anglaises ont été écrites en 1908 par le juge Stanley Weir.

Le comité a également entendu le président de la maison Gordon Thompson, de Toronto, M. John Bird, lui dire qu'il était disposé à céder les droits sur la version anglaise actuelle pour la somme d'un dollar.

M. Bird a ajouté que le comité commettrait une grande erreur en remplaçant la version Weir qui commence à se répandre autour du monde, surtout depuis la célébration du centenaire de notre Confédération.

Le président des Canadian Clubs, M. Eric Morse, estime de son côté que les Canadiens français ne voudront peut-être pas délaisser "le beau texte de Routhier" et il ajoute que la version Weir "n'est pas si affreuse, après tout".

Il propose donc que l'on conserve les deux versions actuelles, en modifiant peut-être quelque peu la version anglaise pour éviter la répétition dans les deux derniers versets.

Mgr Maurice O'Grady, au nom du Conseil de la Vie française, a suggéré quelques modifications à la version Routhier, demandant que la version anglaise soit basée sur les mêmes sentiments.

Etats généraux et Johnson

QUEBEC — "Si les Etats généraux deviennent un parti politique, je les traiterai comme un parti politique", a déclaré M. Johnson au cours de ses conférences de presse. Il devait ajouter: les Etats généraux n'ont pas de statut constitutionnel. Ils sont libres de continuer leur travail. Mais je me demande s'il y aura lieu de continuer à les subventionner dans l'hypothèse où ils poursuivraient un travail dont l'orientation serait contraire à la doctrine du gouvernement en matière constitutionnelle.

Nous allons recevoir prochainement les dirigeants des Etats généraux. Nous entendrons leur rapport au Comité de la constitution (lequel n'a pas été très actif depuis un certain temps, a-t-il dit, mais qui n'en a pas moins un travail important à accomplir). Les députés pourront alors poser aux responsables de cet organisme toutes les questions qu'ils voudront.

Cet organisme, a-t-il poursuivi, a reçu l'appui de M. Jean Lesage et du chef du gouvernement. Etant donné le travail de sondage qu'il voulait accomplir auprès de tous les secteurs de la population, nous avons été heureux de les subventionner.

Convient-il de convoquer une constituante au Québec? Je ne sais pas, répond le premier ministre, dans quelle mesure la convocation d'une constituante pourrait être nécessaire.

De Gaulle — Pearson

Général de Gaulle

Ce sont les Français, qui, il y a plus de deux siècles et demi, jusqu'en 1763, avaient découvert, peuplé, administré le Canada. Quand, il y a 204 ans, le gouvernement royal qui avait essuyé de graves revers sur le continent et qui, de ce fait, ne pouvait soutenir en Amérique la guerre contre l'Angleterre, crut devoir quitter la place, 60,000 Français étaient installés dans le bassin du Saint-Laurent et par la suite leur communauté n'a reçu que des éléments infimes, nouveaux, venant de la communauté française de la métropole. Et cela alors que, une immigration de millions et de millions de britanniques, relayés récemment par celle de nouveaux arrivants slaves, méditerranéens, scandinaves, juifs, asiatiques que le gouvernement canadien d'Ottawa a déterminés à s'angliciser, s'implantaient sur tout le territoire. D'autre part, les Britanniques qui disposaient au Canada depuis cette époque, du pouvoir, de l'administration, de l'armée et de l'argent, de l'industrie, du commerce, du haut enseignement, avaient longuement et naturellement déployé de grands efforts de contrainte ou de séduction pour amener les Canadiens, les Français canadiens, à renoncer à eux-mêmes. Et puis là-dessus s'était déclenchée l'énorme expansion des Etats-Unis qui menaçait d'engloutir l'économie, le caractère, le langage du pays dans le moule américain. Et quant à la France, absorbée qu'elle était par de multiples guerres continentales et aussi par de nombreuses crises politiques, elle se désintéressait de ses enfants abandonnés et n'entretenait avec eux que des rapports insignifiants.

Tout semblait donc concourir à ce qu'ils soient à la longue submergés. Eh bien, par ce qu'il faut bien appeler un miracle de vitalité, d'énergie, de fidélité, le fait est qu'une nation française, morceau de notre peuple, se manifeste aujourd'hui au Canada et prétend être reconnue et traitée comme telle. Les 60,000 Français qui étaient restés là-bas jadis sont devenus plus de 6 millions et ils demeurent français autant que jamais. Au Québec même ils sont 4 millions et demi, c'est-à-dire l'immense majorité de cette vaste province. Pendant des générations, ces paysans d'origine, des petites gens qui cultivaient les terres, se sont magnifiquement multipliés pour tenir tête au flot montant des envahisseurs et au prix d'efforts inouïs autour de leurs pauvres prêtres. Avec pour devise "je me souviens" ils se sont acharnés et ils ont réussi à garder leur langue, leurs traditions, leur religion, leur solidarité française. Mais maintenant ils ne se contentent plus de cette défensive passive et comme toutes sortes d'autres peuples du monde ils prétendent devenir maîtres de leur destin et d'autant plus ardemment maintenant qu'ils se sentent subordonnés non plus seulement politiquement mais aussi économiquement.

Et en effet étant donné la situation rurale, isolée, inférieure, dans laquelle était reléguée la communauté française, l'industrialisation s'est faite pour ainsi dire par-dessus elle, l'industrialisation qui, là, comme partout, domine la vie moderne. Vous voyez donc, même au Québec, les Anglo-Saxons fournir les capitaux, les patrons, les directeurs, les ingénieurs; former à leur façon et pour le service de leurs entreprises, une grande partie de la population active, bref, disposer des ressources du pays. Et cette prépondérance, conjuguée avec l'action qualifiée de fédérale, mais évidemment partiale, du gouvernement canadien d'Ottawa, mettait dans une situation de plus en plus inférieure les Français et exposait à des dangers croissants leur langue, leur substance, leur caractère, ce à quoi ils ne se résignaient pas du tout. Ils se résignaient d'autant moins que tardivement, mais vigoureusement, ils se mettaient en mesure de conduire eux-mêmes leur développement, par exemple la jeunesse qui sort de leurs universités modernes et de leurs nouvelles écoles techniques se sent parfaitement capable de mettre en oeuvre les ressources, les grandes ressources de son propre pays, et même sans cesser d'être française, de participer à la découverte et à l'exportation de tout ce que contient le reste du Canada. Tout cela fait que le mouvement qui a saisi, le mouvement d'affranchissement qui a saisi le peuple français d'outre-atlantique est tout à fait compréhensible et qu'aussi rien n'est plus naturel que l'impulsion qui le porte à se tourner vers la France.

Au cours de ces dernières années il s'est formé au Québec un puissant courant politique, varié sans doute dans ses expressions et unanime sur la volonté des Français de prendre en main leurs affaires. Le fait est là. Et, bien entendu, ils considèrent la mère patrie, non plus seulement comme un souvenir très cher, mais comme la nation dont le sang, le coeur, l'esprit sont les mêmes que les leurs, et qui doit concourir à leur progrès, alors qu'inversement leur réussite pourrait procurer à la France, pour ce qui est de son progrès, de son rayonnement, de son influence, un appui considérable. C'est ainsi que le fait que la langue française perdra ou gagnera la bataille au Canada pèsera lourd sur la lutte qui est menée pour elle d'un bout à l'autre du monde.

C'est donc avec une grande joie et un grand intérêt que le gouvernement de la république a accueilli à Paris le gouvernement du Québec dans la personne de ses chefs successifs, M. Lesage et M. Daniel Johnson, et a conclu avec eux de premiers accords d'action commune. Mais il était évident que ces retrouvailles de la France et du Canada français devaient être constatées et célébrées solennellement sur place. C'est pourquoi M. Daniel Johnson me demanda de venir rendre visite au Québec et c'est pourquoi je m'y rendis au mois de juillet dernier. Rien ne peut donner l'idée de ce que fut la vague immense de foi et d'espérance française qui souleva le peuple tout entier au Québec au passage du président de la république. De Québec jusqu'à Montréal, sur les deux cent cinquante kilomètres de la route longeant le Saint-Laurent et que les Français canadiens appellent "le chemin du roi" parce que jadis pendant les générations, leurs pères avaient espéré qu'un jour un chef de l'Etat français viendrait à la parcourir, des millions, des millions d'hommes, de femmes, d'enfants s'étaient rassemblés pour crier passionnément "vive la France". Et ces millions arboraient des centaines et des centaines de milliers de drapeaux tricolores et de drapeaux du Québec, à l'exclusion presque totale de tout autre emblème.

Partout où je faisais halte, ayant à mes côtés le premier ministre du Québec et tel ou tel de ses collègues et accueilli par les élus locaux, c'est avec un enthousiasme unanime que la foule accueillait les paroles que je lui adressais pour exprimer trois évidences.

D'abord, vous êtes des Français. Ensuite, en cette qualité, il vous faut être maîtres de vous-mêmes. Et enfin, l'essor moderne du Québec, vous voulez qu'il soit le vôtre. Après quoi tout le monde chantait la "Marseillaise" avec une ardeur indescriptible.

A Montréal, la deuxième ville française du monde et qui était le terme de mon parcours, le déferlement de la passion libératrice était tel que la France avait le devoir sacré d'y répondre sans ambages et solennellement. C'est ce que je fis, en disant, en déclarant à la multitude assemblée autour de l'hôtel de ville que la France n'oublie pas ses enfants du Canada, qu'elle les aime, qu'elle entend les soutenir dans leur effort d'affranchissement et de progrès et qu'en retour elle attend d'eux qu'ils l'aident dans le monde d'aujourd'hui et de demain. Et puis j'ai résumé le tout en criant "Vive le Québec libre...", ce qui porta au degré suprême la flamme des résolutions.

Que le Québec soit libre, c'est en effet ce dont il s'agit. Au point où en sont les choses, la situation irréversible qui a été démontrée et accélérée par l'esprit public lors de mon passage, il est évident que le mouvement national des Français canadiens et aussi l'équilibre et la paix du Canada tout entier et encore les relations de notre pays avec les autres communautés de ce vaste territoire, et même la conscience mondiale qui a été maintenant éclairée, tout cela exige que la question soit résolue.

Il y faut deux conditions: la première implique un changement complet quant à la structure canadienne telle qu'elle résulte actuellement de l'acte octroyé il y a cent ans par la reine d'Angleterre et qui créa la fédération. Cela aboutira, à mon avis, forcément à l'avènement du Québec au rang d'un Etat souverain et maître de son existence nationale comme le sont, de par le monde, tant et tant d'autres peuples, tant et tant d'autres Etats qui ne sont pas si valables, ni même si peuplés que le Québec. Bien entendu cet Etat du Québec aura librement et en égal à régler avec le reste du Canada les modalités de leur coopération pour maîtriser et pour exploiter une nature très difficile sur d'immenses étendues et aussi pour faire face à l'envahissement des Etats-Unis.

Mais on ne voit pas comment les choses pourraient aboutir autrement et du reste si tel est leur aboutissement, il va de soi aussi que la France est toute prête avec un Canada qui prendrait cet aspect, qui prendrait ce caractère, d'entretenir avec son ensemble les meilleures relations possibles.

Et la deuxième condition, dont dépend la solution de ces grands problèmes, c'est que la solidarité de la communauté française de part et d'autre de l'Atlantique s'organise. Or à cet égard, les choses sont en bonne voie et la prochaine arrivée, la prochaine réunion à Paris, nous l'espérons, du gouvernement du Québec et du gouvernement de la République doit donner une plus forte impulsion encore à cette grande oeuvre française, essentielle à notre siècle. A cette oeuvre devront d'ailleurs participer, dans des conditions qui seront à déterminer, tous les Français du Canada qui ne résident pas au Québec et qui sont un million et demi. Je pense en particulier à ces deux cent cinquante mille Acadiens qui sont implantés au Nouveau-Brunswick et qui ont gardé eux aussi à la France, à sa langue, à son âme, une émouvante fidélité.

Au fond, nous tous Français, que nous soyons du Canada ou bien de France, nous pouvons dire comme Paul Valéry l'écrivait — j'en ai pris note — quelques jours avant de mourir: "Il ne faut pas, écrivait Paul Valéry, que périsse ce qui s'est fait en tant de siècles de recherches, de malheurs et de grandeurs, et qui court de si grands risques dans une époque où domine la loi du plus grand nombre. Le fait qu'il existe un Canada français nous est un réconfort, un élément d'espoir inappréciable. Ce Canada français affirme notre présence sur le continent américain et démontre ce que peuvent être notre valeur de travail. C'est à lui que nous devons transmettre ce que nous avons de plus précieux, notre richesse spirituelle. Malheureusement trop de Français n'ont sur le Canada que des idées bien vagues et sommaires". Et Paul Valéry concluait: "Ici s'intégrerait trop facilement une critique de notre enseignement". Qu'est-ce qu'il aurait dit de notre presse s'il avait vécu assez longtemps pour lire tout ce que tant et tant de nos journaux ont publié à l'occasion de la visite que le général de Gaulle a faite aux Français du Canada? Allons, allons, pour eux aussi, pour eux surtout il faut que la France soit la France.

La réponse de M. Pearson

Commentant de précédentes remarques du président de la République française, j'ai dit, dans ma déclaration du 25 juillet 1967, que le Canada a toujours entretenu des relations spéciales avec la France qui est le pays d'origine d'un si grand nombre de ses citoyens. J'ai dit que nous attachions la plus grande importance à notre amitié avec le peuple français; que ça avait toujours été et que ce demeurait le désir du gouvernement du Canada de renforcer cette amitié. J'aimerais confirmer ces paroles aujourd'hui.

Je n'ai pas l'intention de repasser en détails la déclaration qui, et c'est bien évident, fut préparée et faite avec le plus grand soin. La déclaration du Général de Gaulle sèmera sans aucun doute la discorde au Canada. Je suis convaincu que le peuple de ce pays pourra adopter un ton modéré pour y répondre, comme je le fais aujourd'hui, et ce afin de ne pas faire le jeu de ceux qui voudraient désunir et diviser notre pays.

Je crois que la déclaration a déformé l'histoire canadienne, mal interprété certains événements récents et prédit de façon erronée l'avenir. Cette déclaration ne constituait pas un commentaire sur les politiques, domestiques ou étrangères, du Canada — ce qui aurait pu être ignoré; elle constituait une intervention dans ces politiques, intervention faite par le chef d'un Etat étranger. Comme telle, elle demeure inacceptable. En effet, il est inadmissible que le chef d'un Etat ou d'un gouvernement étranger recommande une évolution politique ou constitutionnelle qui détruirait la Confédération canadienne et l'unité de l'Etat canadien.

L'avenir du Canada sera déterminé au Canada, par des Canadiens. J'ai confiance, et je sais que tous les membres de cette Chambre ont confiance, en la sagesse et au bon sens de tous les Canadiens, qu'ils soient de langue française ou de langue anglaise. Je crois qu'ils sauront prendre la bonne décision. Ils le feront à leur façon et démocratiquement. Je crois que cette décision nécessitera des changements constitutionnels — ceci afin de moderniser notre fédéralisme et de s'assurer, entre autres choses, que les droits des Canadiens de langue française — qui forment un des deux groupes (culturels et linguistiques) fondateurs — seront acceptés et respectés à travers le Canada.

Je reconnais également que tout gouvernement fédéral devrait encourager l'établissement de relations culturelles spéciales, et particulièrement étroites, entre les Canadiens français et la France, entre les Canadiens français et les autres pays francophones. En fait, c'est ce que nous faisons. Il ne devrait pas y avoir de discussions sur ce plan — si ce n'est avec ceux qui désirent se servir de ces relations pour miner la responsabilité du gouvernement fédéral en matière de politique étrangère. Cela, nous ne l'acceptons pas.

Le Canada est un pays libre et son peuple se gouverne de lui-même. Les Canadiens, au Québec et ailleurs, ont le droit d'exercer pleinement leurs droits politiques au cours des élections fédérales et provinciales. L'autodétermination ne constitue pas une découverte pour nous. Nous n'avons pas besoin qu'elle nous soit offerte. Affirmer le contraire constitue une insulte pour ceux qui utilisent leurs privilèges démocratiques en votant et pour ceux qui servent leur pays dans cette Chambre ou dans les législatures provinciales.

A ceux qui prétendent nous libérer, nous répondons: nous sommes libres. A ceux qui voudraient nous désunir, nous répondons: nous demeurons unis, dans un système fédéral qui se modernise en tenant compte de l'époque dans laquelle nous vivons, de nos origines et de notre histoire.

Le 19 novembre 1960, l'illustre chef d'un autre Etat avait ceci à déclarer à Ottawa — et je cite:

"Et maintenant, comment, Canadiens, apparaissez-vous à nos yeux? Matériellement, un pays neuf, vaste, riche en ressources et habité par un peuple laborieux et entreprenant. Politiquement, un Etat qui a découvert les moyens d'unifier deux sociétés, très différentes par leur origine, leur langue et leur religion; qui exerce son indépendance sous la Couronne britannique et qui fait partie du Commonwealth; qui est en train de se forger un caractère national, et ce même si son territoire s'étend sur 3,000 milles aux frontières d'une fédération très puissante; un Etat solide et stable."

Je suis d'accord avec les paroles prononcées par le Général de Gaulle en 1960. Je ne suis pas d'accord avec ses paroles de novembre 1967.

A propos de

"Alouette de Prairie"

Cher monsieur Brunet,

Ci-joint le prix des deux exemplaires que je vous avais prié de me réserver.

"Gerbe modeste", dites-vous modestement, mais je la trouve fournie, votre vailloche, de souvenirs, d'impressions et de réflexions.

Du coup vous vous rangez parmi les annalistes ou mémorialistes manitobains que vous nommez: Mgr Taché, Dom Benoit, L.-A. Prud'homme, Noël Bernier, Donatien Frémont, les curés Jolys, St-Amant, Champagne...

Soyez donc fier de votre collaboration à notre petite histoire. Vous vous y révélez observateur sensible et délicat, homme de coeur et, comme le disait votre préfacier, ardent patriote. Et, "pour que le rire soit le propre de l'homme" vous n'avez pas dédaigné de rappeler des mots d'esprit et des épisodes amusants: "Une gageur"; "A qui le chapeau?" "Un arracheur de dents"; "Le premier orgue de St-Pie"; "Le temps des sucres"; "Les battages dans l'Ouest canadien".

Je serais bien en peine de vous dire quel chapitre m'a plu en particulier, car j'ai trouvé de l'agrément dans chacun de vos entretiens.

Toutefois, ce qui me paraît se dégager surtout de l'ensemble de vos récits, c'est votre fervent amour du français: "En fouillant dans mes tiroirs"; "Un bon mot de Mgr Langevin"; "Rapprochez-moi du côté de Catherine"; "Discours sur notre parlure"; "Courez joyeux cortège".

Accessoirement, je retrouve avec plaisir dans vos narrations, nombre de nos bons vieux canadianismes comme traîne sauvage, trempette, minot, chaloupe, trécarré, mon 132!

J'ai joui à la lecture de vos attachantes réminiscences de ces gens et de ces endroits dont vous nous entretenez dans vos chants, car ce sont bien des chants, plutôt que de la chronique, que nous trouvons dans les pages d'"Alouette de Prairie". Non seulement vos évocations sont-elles dénuées d'amertume, mais elles respirent une sympathique appréciation de ces gens, de ces lieux et de ces livres qui vivent dans vos souvenirs et qui maintenant, grâce à vous, survivront dans la mémoire de tout Manitobain, ou ex-Manitobain, qui aura eu l'avantage de vous lire. Sachez bien que je suis du nombre. Et soyez-en remercié.

Cordialement,

Denys Goulet,
Ottawa, Ont.

Les valeurs profanes placées devant les valeurs religieuses

HULL — Les sociologues religieux s'attendent qu'il y ait une baisse en la pratique religieuse dans un Québec qui cherche son identité propre. On s'attend même que la pratique religieuse atteigne le bas niveau de 20 pour cent.

Montrant son optimisme en affirmant que "la foi ne se comporte bien qu'en minorité", le chanoine Jacques Grandmaison, sociologue de St-Jérôme, a déclaré à Hull que le Québec cherche sa réelle identité depuis ses trois sources d'influence, soit britannique, à cause des structures politiques, américaine, et française par ses racines culturelles.

Dans cette recherche de soi-même, le Québec a placé les valeurs profanes devant les valeurs religieuses, selon le conférencier qui parlait de la foi au Québec. Elles ont délogé le clocher qu'on retrouvait "au centre d'une mosaïque de petits villages". Et dans cette transformation, l'"Eglise a gardé le silence comme si elle était essoufflée".

Le sociologue a expliqué que l'attitude est mise en veilleuse.

"De même que le Québec joue une carte décisive, je crois que les croyants jouent aussi une carte décisive. Vont-ils penser de vivre leur engagement évangélique en même temps que leur engagement profane?"



Les 23 et 24 novembre dernier se réunissaient à Montréal les directeurs des postes de base de la chaîne française de radio de la Société Radio-Canada. Cette réunion a lieu trois fois par an et permet aux responsables de la radiodiffusion d'exposer leurs points de vue sur la programmation et leurs besoins respectifs dans la région où ils se trouvent Dans la photo ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, assis: René Dussault, directeur de Radio-Canada à Québec, Gérard Binet, directeur des programmes de CBUF-FM, Vancouver, Reynald Teasdale, directeur-adjoint des programmes-radio, Montréal, Fernand Guérard, directeur de la radio, Montréal, et Antonin Boisvert, directeur des programmes-radio, Montréal; debout: Gaston Lebarbé, superviseur de la publicité-radio, Montréal, Dennis Townsend, directeur des programmes, zone d'Ottawa, Maxime Desauniers, directeur des émissions françaises, Winnipeg, Marcel Bourbonnais, directeur de CJBC, Toronto, Jean Desmarais, directeur de la vente à la radio, Jacques-Henri Gagnon, directeur de CBV, Québec, Jean-Paul Kirouac, chef du service des recherches et sondages, Montréal, Steve Dale, directeur-adjoint des programmes-radio, zone d'Ottawa, Léo Cormier, directeur des programmes, CBAF, Moncton, Guy Thériault, directeur de CBAF et CBAFT, Moncton, et Jacques Lambert, directeur de CBJ, Chicoutimi.

Rencontre au "100 nons"

Le projecteur s'alluma; deux artistes manitobains étaient en scène: Line Dupas, vêtue d'une robe verte, et Kenneth Woodley armé de sa guitare. Ces deux artistes se lancent dans divers genres musicaux, et ils dédient aussi chacune de leur chanson. Une de leurs premières chansons fut dédiée à tous les religieux qui se trouvaient au "100 nons". Malheureusement, les religieux étaient peu nombreux. Ensuite, une autre chanson "brisa la glace" de leur sérieux, et nous lança dans la farce avec "Ça me dégoutte", chatée sur l'air d'"Alouette"; la réponse de l'auditoire fut assez mordante. De là, ils passèrent à une chanson très bien expliquée: "La voix du silence". Noël étant peu éloigné, ils nous ont apporté le vrai message de Noël avec "Les anges dans nos campagnes". L'ange nous était fourni gratuitement. Il s'agissait de Line. La chanson qui capta le plus l'auditoire fut "Kumbaya", chanson à répondre et magnifiquement interprétée. De nouveau, une chanson dédiée aux filles de la classe 203 de Louis Riel avec "Dis n'est-ce pas merveilleux" d'Adamo. Leur dernière chanson, comme disait les artistes, fut la première chanson qu'ils chantèrent ensemble. Des applaudissements remplirent la salle.

Pendant l'intermède, la "Indo Zazz Suite" nous charma pendant que les copains et les copines se rencontraient. Enfin on nous présenta le débutant: Gilles Ouellet, qui interpréta deux chansons au son de la guitare de Robert Bédard: "Jeune fille" et "Toi qui recherches l'amour".

Le maître de cérémonies habituel, Gérald Allard, se leva et commença à chanter sans rien dire. Et oui, c'était le second chanteur de la soirée au "100 nons". Il nous interpréta 11 chansons d'un choix très varié, de compositeurs variés; même une chanson de compositeurs locaux, les 123, et aussi deux de ses propres compositions. Il alla de Claude Dubois à Gilles Vigneault; de Raymond Lévésque à Hughes Aufray, sans oublier Jacques Brel. Ce qu'il y a de remarquable chez Gérald est qu'il prend une des chansons les plus piquantes du répertoire des compositeurs-chansonniers et les fait siennes. Pour son spectacle Gérald Allard fut accompagné de Normand Paul à la guitare et de "Maestro Norm" au piano. Pendant son spectacle il prend un petit tabouret de l'auditoire, s'installe le pied fortement et chante "Ma petite vie, bien tranquille". De là, il chanta sa chanson mystérieuse de la soirée, "Ma Vampire". Le premier compositeur actuel, et bien connu fut "Hughes Aufray" avec "Hollis Brown". Il nous lança dans le pathétique, en faisant triompher l'aspect de suicide de cette chanson: "L'angoisse mange ton coeur, et les rats mangent ton pain". Le prochain grand compositeur fut Jacques Brel avec "Ne me quittes pas". Il faut remarquer les finales de plusieurs chansons: des "la, la, la" qui ajoutent une note de beauté à la chanson. Le "Maestro Norm" s'assoit au piano, pendant que Gérald s'installe confortablement dans un coin et dit: "La prochaine chanson n'est pas séparatiste", avec la plus extraordinaire chanson du répertoire de Raymond Lévêsque: "Bozo. Les Culottes". "Bozo", nous dit Gérald, "était un gars pas trop fin, mais qui réalisait que l'important c'était d'être bilingue". En pensant à Gérald, on ne peut pas passer une soirée sans entendre de ses compositions. Il interpréta: "Là-Bas". Ensuite la farce de la soirée avec Claude Dubois: "On a rien qu'une famille". Gérald disparait dans la noirceur, mais la clarté le reçoit de nouveau pour un "encore", afin de répondre aux applaudissements assourdissants de l'auditoire. Il chante: "La Danse à St-Dilon" de Gilles Vigneault. En un mot, Gérald a remporté un autre triomphe au "100 nons". C'est son deuxième depuis que le "100 nons" a fait son ouverture. Le 8 décembre on vous attend! **On vous offrira du "Jean-Guy Roy", du "Marcel Gosselin" et du "Paul Dégagné".**

Réal Lévêque,
publicitaire adjoint.

Le BIE autorise la ville de Montréal à garder tous les pavillons de l'EXPO

PARIS — La ville de Montréal a été autorisée par le Bureau international des expositions, à conserver de façon permanente, à titre privé, tous les pavillons de l'Exposition universelle 1967.

"C'est acquis: l'Exposition universelle 1967 de Montréal se perpétuera, mais il lui faudra trouver une dénomination nouvelle, car elle n'a plus le droit de se prévaloir du vocable "exposition". Entre-temps, elle conservera l'expression de Saint-Exupéry sous laquelle s'était placée "Terre des Hommes", a déclaré à la presse M. Jean Drapeau, à l'issue de la réunion du Bureau international des expositions à laquelle il venait d'assister.

Le maire de Montréal avait en effet tenu à informer le B.I.E. de son projet de faire de "Terre des Hommes" une institution permanente de durée indéfinie et souhaitait savoir si le bureau avait quelque objection à formuler. Il n'y en eut aucune.

"Terre des Hommes II" sera donc à nouveau ouverte au public à partir de la mi-mai prochaine jusqu'à la mi-octobre.

Sur 62 pays participants, 59 ont d'ores et déjà fait don de leur pavillon à la ville de Montréal, la totalité des pavillons privés a été remise à la municipalité, soit au total 79 constructions auxquelles M. Jean Drapeau espère que s'ajouteront les pavillons thématiques.

Le financement de "Terre des Hommes II", (un budget de l'ordre de 30 millions de dollars) sera assuré exclusivement par la ville de Montréal qui espère que les droits d'entrée fourniront les recettes nécessaires à l'équilibre budgétaire.

En réponse à des questions, M. Drapeau a indiqué que toutes mesures utiles seront prises pour que le parc public de l'Ile de Sainte-Hélène soit restitué dans sa plus grande partie à la population montréalaise et qu'il tenait de bonne source que le Japon (qui doit organiser en 1970 la prochaine exposition universelle) ne verra pas d'un mauvais oeil le maintien de "Terre des Hommes II". Cette manifestation au contraire constituera, selon M. Drapeau, pour les touristes et visiteurs en Amérique du Nord, une incitation, une véritable publicité pour les convier à se rendre à Osaka.

C'est la première fois dans l'histoire des expositions universelles qu'un pays conserve ainsi, à titre définitif, toutes les installations d'une exposition.

Saviez-vous que les huit trains de l'Expo-Express, comprenant en tout 56 wagons, ont parcouru un trajet total beaucoup plus élevé que la distance de la Terre à la Lune? Nous ne sommes éloignés de notre satellite naturel que de 238,000 milles alors que les trains de l'Expo-Express ont parcouru 374,600 milles.

Saviez-vous que la Marina du port Ste-Hélène a reçu, cet été, environ 7,000 yachts de toutes dimensions, de toutes valeurs et de tous genres? L'un des plus luxueux fut le "Chanticleer", bâtiment de 122 pieds évalué à quelque $450,000.

Saviez-vous que les 554 appareils téléphoniques publics à clavier de l'Expo ont servi à loger environ 1,090,000 appels, dont 20 p. 100 interurbains?

À CKSB

Le père Noël a fait les choses de bonne heure décidément cette année et les souhaits furent distribués dès le début de ce mois-ci, dans le cadre de la soirée coutumière, quelque part à St-Vital. On y retrouva Maurice Lévesque et sa femme, maintenant Saskatouniens, et on versa une larme sur le départ prochain de Cécile Fredette, qui emportera en souvenir un tableau émerveillé signé par Mme Boutal... En déballant les colis rouges, on a pu lire cette note sobre: "Bien qu'à CKSB l'année 1967 n'ait pas été aussi profitable que l'année 1966, la direction tient tout de même à vous exprimer sa reconnaissance pour les services rendus..."

Pour ce qui est de la campagne du bonheur, on peut se demander avec des auditeurs si on ne force pas trop le sens de ces charités traditionnelles, aujourd'hui mises en doute par tant de chrétiens éclairés. Les cadeaux, les aides temporaires, les cataplasmes ne guérissent pas les maux sociaux, et souvent les encouragent indirectement, comme cela a été montré avec des colonies indiennes. L'aide véritable va aux sources et ne s'apitoie pas inutilement sur les "pauvres petits malheureux" qui ont autre chose à attendre — d'eux-mêmes et de la société — qu'un panier de conserves. Il y a là une éducation faussée qui fait appel à l'émotion trop exclusivement. D'ailleurs, les agences d'assistance sociale appropriées existent.

La revue officielle de Radio-Canada annonce le 4e concours "28 jours" ouvert à 4 catégories de jeunes: interprètes de chanson, interprètes et auteurs (chansonniers), amateurs de photographie, auteurs de bandes dessinées (bandes comiques). Pour ceux qu'intéresse la chanson, la semi-finale, pour notre région, aura lieu à Winnipeg le 13 janvier. Les concurrents doivent être âgés de 21 ans ou moins à la date du 29 février prochain. S'adresser à M. Antoine Gaborieau ou à M. Marcel Marcoux, du Centre culturel.

Souper-Rencontre de l'AMMI

C'est dimanche prochain, le 10 décembre, qu'aura lieu le Souper-Rencontre de l'AMMI, au gymnase des Pères Oblats, 340, avenue Provencher, St-Boniface.

Ce Souper-Rencontre s'adresse aux membres des Equipes Missionnaires de l'AMMI, à leurs amis et invités, à tous ceux qu'intéresse l'apostolat missionnaire de l'Eglise, en particulier aux laïcs.

Le Souper sera suivi d'une soirée à la fois instructive et récréative. M. et Mme Frank Woodley, couple missionnaire, de retour d'Afrique, présenteront un film sur l'apostolat des laïcs en mission et seront interviewés. Un groupe d'Oblates de l'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée avec Mlle Patricia Clements, leur jeune compagne noire, exécuteront quelques-unes de ses compositions. On espère recevoir et lancer à cette occasion les premiers disques de Mlle Clements.

De larges kiosques illustreront les dimensions de l'apostolat missionnaire de l'Eglise et révéleront d'une façon saisissante l'appel de notre temps.

C'est une rencontre à ne pas manquer. L'an passé plus de 425 personnes participèrent au Souper-Rencontre de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée.

Pour vous procurer des billets il faut le faire avant samedi et vous adresser au Juniorat des Pères Oblats ou signaler le numéro du Centre de l'AMMI: 775-6372.

Oasis spirituelle

Expérience unique, bienfaisante et révélatrice! Certains l'appellent "Retraite conjugale", titre désuet qui effraie et qui ne rend pas justice à la réalité. Pour moi, c'est Habitat Villa-Maria, convocation spirituelle séminar de vie intérieure.

Si on critique ou condamne sa religion, c'est qu'on a cessé de la vivre et d'en suivre l'évolution. Avouons-le, nous sommes de la vieille école et encore imbibés d'archaïsmes. Nous nous souvenons encore de ces retraites de terreur (crainte de Dieu), de péchés (religion négative), de mépris de soi (fausse humilité) et de formules égrainées et répétées. Moyens de salut du temps!

Il ne s'agit pas de tout écraser sans rebâtir du neuf adopté aux besoins de l'évolution. Le processus de reconstruction nous semble lent en général, mais nous trouvons un plan modèle avant-gardiste à Villa-Maria. On y trouve une foi, cette même foi, mais transformée, humanisée par le dialogue libre et intelligent, préconisant l'amour et la paix dans une doctrine positive. On aime la Mère et le Fils à la façon adulte et réfléchie. Cette foi comprise dans sa nouvelle formule se vit facilement et cadre bien dans notre siècle de Sputnik et de go-go, Dieu a toujours sa place dans sa Création, on le concède.

Le chrétien traditionnaliste aveugle perd haleine dans sa course spirituelle de ce siècle d'évolution rapide. Dans ce sens un vent libérateur favorable souffle à Villa-Maria. Allez-y voir, un personnel compétent nous ouvre grandement la porte de ce gîte où il fait bon vivre une fin de semaine. On y retournera! Merci.

Chrétien évolué

Honneurs de mauvais augure pour nos premiers ministres

OTTAWA — Les honneurs décernés par la Grande-Bretagne sont-ils de mauvais augure pour nos premiers ministres?

M. John Diefenbaker ne va pas jusqu'à l'affirmer mais il rappelle quelques bribes d'histoire fort intéressantes:

En 1955, M. Louis Saint-Laurent, alors premier ministre, recevait les clefs de la ville de Londres et était battu l'année suivante aux élections générales.

En 1963, M. Diefenbaker lui-même recevait les clefs de la même cité en février et connaissait la défaite aux élections générales d'avril.

M. Pearson a reçu les fameuses clefs le 27 novembre. "Je crois que la suite est évidente", a conclu M. Diefenbaker.

Soirée au théâtre Alcan présente, le dimanche 10 décembre, à 8 heures, une pièce d'André Roussin, **la Petite Hutte.** La distribution de cette comédie comprend: Georges Carrère (Henri); François Cartier (Philippe); Patricia Nolin (Suzanne) et Patrick Peuvion (le Noir). Cette émission, diffusée en couleur dans le cadre de la série **les Beaux Dimanches**, au réseau français de télévision de Radio-Canada, est une réalisation de Florent Forget. (Voir texte dans cette page)

Chronique de CBWFT

Beaux dimanches

La série des **Soirées au Théâtre Alcan** débute par un éclat de rire, puisque la pièce inscrite au programme des **Beaux Dimanches**, le 10 décembre, à 8 h., au canal 3, est **la Petite Hutte** d'André Roussin.

Parlant de son métier, l'heureux auteur de tant de comédies à succès déclarait: "L'art dramatique est un métier d'artisan: grossier au dehors, mais, à l'intérieur, d'une extrême délicatesse. Une pièce se compose à coups de hache. Qui veut faire de la dentelle doit écrire autre chose. Cependant, cette chose grossière est une machine très compliquée. Un souffle, un quart de ton au-dessus de celui qu'il faut peut tout détruire."

Le ton choisi par l'auteur, dans **la Petite Hutte**, est justement d'une grande qualité. Malgré un sujet usé et une situation scabreuse, André Roussin, avec une virtuosité éblouissante, a réussi une oeuvre drôle et agréablement divertissante, sans jamais devenir vulgaire.

Plus de 2,000 représentations dans le monde entier confirment le pouvoir comique incontestable de cette comédie de boulevard.

Les téléspectateurs auront donc l'occasion de rire avec le texte d'André Roussin et d'apprécier le jeu des quatre comédiens qui composent la distribution de **la Petite Hutte.**

Patricia Nolin joue Suzanne, Philippe (le mari) est François Cartier, Georges Carrière interprète Henri (l'ami) et le rôle du Noir est confié à Patrick Peuvion.

Rappelons le sujet: Dans une île présumée déserte, trois passagers d'un navire en croisière se retrouvent à la suite d'un naufrage; en fait, ce sont les personnages du trio classique (le mari, la femme et . . . l'autre). La vie dans une île déserte ne permet pas certaines tricheries compatibles avec la vie dans une grande ville, et la situation de l'amant vivant côte à côte avec le couple devient intenable. En accord avec Suzanne, il décide de tout avouer à Philippe et demande à ce dernier qui est (bien sûr) son meilleur ami, de "partager" Suzanne . . .

Grâce à son esprit rationnel et pratique, le mari comprend, admet et accepte la solution proposée, c'est-à-dire que chacun des deux hommes aura droit à sa semaine de vie conjugale dans une grande hutte pendant que la semaine suivante il se reposera dans la petite.

Chose curieuse, au bout d'un certain temps, c'est Henri, l'amant, qui se retrouve plus dynamique et plus amoureux que jamais. N'en pouvant plus, Henri propose alors de vivre "comme trois frères", idée qui est aussitôt repoussée par Philippe.

C'est alors qu'un troisième larron va surgir, en l'occurrence un splendide homme de couleur qui se fait passer pour le fils d'un roi nègre et qui met les deux hommes d'accord en s'appropriant Suzanne, au grand plaisir de celle-ci fortement impressionnée par la musculature de ce nouvel arrivant.

Bien d'autres coups de théâtre se produirent avant le baisser du rideau, mais nous ne voulons pas gâter le plaisir du téléspectateur.

Précisons que cinq pièces constitueront la série des **Soirées au Théâtre Alcan** de la saison. Après **la Petite Hutte** ce sera **le Rayon des Jouets** (le 28 janvier), puis **le Malade imaginaire de Molière** (le 31 mars). Nous retrouverons André Roussin avec **Lorsque l'enfant parait,** qui sera présenté le 3 mars, et enfin la dernière **Soirée** sera consacrée à une comédie de Marcel Mithois, qui a fait les beaux soirs du Théâtre Saint-Georges, à Paris, ces dernières années: **Croque-Monsieur.**

Les amateurs de théâtre ont de **Beaux Dimanches** en perspective (voir photo).

Les Défroqués

Les dimanches 10 et 17 décembre, à 10 h. 30, la série télévisée **L'Envers des hommes,** réalisée dans les studios de Radio-Canada à Québec, présentera deux émissions sur **les Défroqués.**

Dans ce mot, défroqué, est renfermé toute la charge émotive d'une mentalité puérile qui n'accepte pas d'être inquiétée. Mais qui sont-ils ces anciens prêtres, ces anciens religieux à qui tant "d'honnêtes gens" souhaitent du malheur? Plusieurs sont mariés, pères de famille. Ils travaillent dans tous les domaines de l'activité sociale, économique. Parmi eux on trouve des professeurs, des journalistes, des sociologues et quoi encore? On ne peut que leur reprocher d'avoir eu le courage d'être honnêtes avec l'Eglise et aussi avec eux-mêmes.

Les représentants du GWEC recherchent plus d'industries

Winnipeg a un grand besoin de nouvelles industries pour augmenter ses revenus, et si les échevins et les commissaires, membres du Greater Winnipeg Election Committee peuvent arriver à leur fin, elle en aura.

Certains échevins et commissaires ont exprimé leur inquiétude parce que des maisons d'entreposage, qui occupent de grands terrains et qui ne requierent les services que de quelques employés pour fonctionner, représentent la majorité des nouvelles industries venant s'établir dans la ville même. Ils cherchent des moyens d'attirer d'autres genres d'industries, qui rapporteraient plus de revenu à la ville.

Il s'agirait peut-être d'accorder des concessions en ce qui regarde les taxes. Un des échevins cita un cas où à cause du retard mis par Métro à prendre une décision sur le zonage, coûta l'établissement de quatre usines dans le parc industriel Inkster. On décida de construire un entrepôt à St. James, rue Madison.

D'autres membres présents s'attaquèrent au taux de taxe de 72 millièmes sur les maisons d'affaires qui, selon eux, forcent les gens à aller s'établir ailleurs, voir même aux Etats-Unis.

Ces propos furent tenus lors de la première assemblée du groupe depuis les élections municipales. La prochaine aura lieu vers la fin de février.

Scouts de St-Boniface

Une soirée sociale au profit des Scouts de St-Boniface aura lieu le samedi 9 décembre, à 8 h., au Centre St-Louis, angle Nadeau et Provencher, St-Boniface. Bienvenue à tous.

Cours de patinage de fantaisie

Le Comité des parcs de St-Boniface fait savoir que 190 enfants se sont inscrits aux cours de patinage de fantaisie qui, depuis quatre semaines, se donnent aux arènes Bertrand et Maginot.

Un bon nombre de personnes ont négligé d'y inscrire leurs enfants, dû à un arrêt de communication. Le Comité des parcs tâche maintenant de déterminer le nombre de personnes intéressées à inscrire leurs enfants au cours qui débutera à la fin de janvier.

Une participation favorable est requise afin de retenir les services de deux instructeurs professionnels présentement employés. S'il vous plait, contactez le bureau du Comité des parcs en faisant connaitre votre intérêt, votre nom, adresse et numéro de téléphone, ainsi que le nombre d'enfants.

L'organisation du programme dépend de votre réponse.

J. Strutt,
directeur des loisirs.

Au poste CBWFT

JEUDI 7 DECEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Chevaliers du ciel (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Le Monde parallèle
10.00—Tirez au clair
10.30—Cinéma: "Les Adolescentes". Drame psychologique d'Alberto Lattuada, avec Christian Marquand, Jean Soreil, Catherine Spaak et Patrizia Bini. Une adolescente se réveille après une nuit traversée par un rêve sensuel. Un ami de la famille, divorcé, sensiblement plus âgé qu'elle, exploite cet état d'âme de l'adolescente.

VENDREDI 8 DECEMBRE

1.45—Télévision scolaire
3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Mort sur la voie publique". Film policier de Jack Arnold, avec Jeff Chandler, Jeanne Crain, Jack Carson et Gail Russel. Epoux désabusé, mais brillant représentant du barreau new-yorkais, un avocat décide de plaider sa propre cause le jour où sa réputation est mise en jeu.
10.15—Canada Express (C)
10.45—Masques et sortilèges de Venise (C)
11.00—Cinéma: "Commando dans la Gironde". Film de guerre réalisé et interprété par José Ferrer et Trevor Howard. Un commando doit aller en canoë faire sauter des navires allemands dans le port de Bordeaux. Son entrainement oppose deux tempéraments d'officiers, l'un préférant l'initiative personnelle du combattant, l'autre misant sur l'acquisition de réflexes.

SAMEDI 9 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Pépinot
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Long métrage: "Le 84 prend des vacances". Comédie de situation réalisée par Léo Joannon, avec Relly Deniaud, Mary Marquet, Gabriello. Un chauffeur d'autobus surprend son épouse dans la voiture d'un autre homme. Il décide de les poursuivre avec son véhicule chargé de passagers. La chasse les amènera à une auberge.
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "La Duchesse de Langeais". Drame réalisé par Jacques de Baroncelli, avec Ed. Feuillère, P. Richard-Wilm, A. Clariond, L. Delamare. Tiré d'une nouvelle de Balzac, le film raconte les amours de la Duchesse de Langeais.

DIMANCHE 10 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—A la recherche d'un dialogue
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
6.53—Images de France
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Vivre en ce pays (C)
10.30—L'Envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 11 DECEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Cinq couleurs de Farnce (C)
6.58—Jeunesse oblige
7.16—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Quand tu liras cette lettre". Drame réalisé par J.-Pierre Melville, avec Philippe Lemaire, Juliette Gréco, Yvonne Sanson. Thérèse, qui se destinait au Carmel, renonce à sa vocation pour veiller sur sa soeur que la mort de ses parents laisse seule dans la vie. Denise rencontre un jeune Américain. Thérèse contraint le jeune homme à demander la main de sa soeur. Le destin viendra rétablir les choses.

MARDI 12 DECEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les Globe-trotters (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un
10.30—Histoire d'une ville: Victoria (C)
11.00—Ciné-club: "El Sequestrador" (The Kidnapper). Etude de moeurs. Film réalisé par Léopold Tore Nilsson, avec Maria Vaner, Orligni, Carmen Gemenez, L. Mura. Choyé par ses ainés, un nourrisson est trainé un peu partout et participe aux larcins de ses frères. La mère n'a pas le temps de s'occuper de son enfant, l'enfant meurt déchiré par un porc.

MERCREDI 13 DECEMBRE

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Robin fusée (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.56—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.00—Caméra 67
10.30—Les Cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Chronique sportive

Les tigres ont bouffé et les Rough Riders et la grande majorité des "experts"

par Jacques LEMOYNE

Les Tigres de Hamilton n'ont fait qu'une bouchée de Ron Lancaster et de ses Riders et ils ont fait subir une autre humiliation à tous les experts qui avaient prédit qu'ils jouaient un jeu trop peu varié pour battre un club aussi bon que celui de Regina. Au lendemain de la joute on peut écrire sans crainte de se tromper que Regina n'avait rien à offrir à ses partisans. L'autopsie de la rencontre a été faite par des voix plus expérimentées que la mienne et on a revécu tous les moments palpitants de la joute pour en venir à la même conclusion: les Tigres jouent du football gagnant. Ils ont paralysé les efforts de Lancaster et celui-ci n'a pas aidé sa propre cause en affichant une tenue qui nous a paru nonchalante. A un moment donné Lancaster, en possession du ballon, a choisi de lancer à un receveur qui était alors tombé au sol!

Lancaster n'a pas passé à Hugh Campbell comme il aurait pu le faire. Il craignait peut-être une interception mais, quoi qu'il ait pu craindre, il aurait dû ouvrir la machine toute grande au troisième quart. Les Tigres, de leur côté, ont joué comme ils l'ont fait toute la saison. Solidement à la ligne et encore plus solidement à la ligne défensive. Lancaster les a vus toute la journée devant lui et cela n'a pas aidé sa cause. Je n'ai pas l'intention de répéter ici ce que vous avez vu à la télévision et lu dans les journaux, mais je ne pouvais quand même résister à l'envie de faire un résumé rapide de la différence qu'il y avait entre les deux équipes.

Disons que les Tigres étaient venus à Ottawa pour gagner et qu'ils m'ont paru animés d'un désir plus grand de victoire que leurs adversaires de l'Ouest canadien. La journée était belle, le terrain plus qu'acceptable et les arbitres aussi mauvais que d'habitude. Regina aurait dû se reconnaitre dans ce climat et pourtant ce sont les Tigres qui ont dominé continuellement. Conclusion: le meilleur club a facilement gagné et n'a laissé aucun doute quant à sa supériorité.

Un succès

Ceux qui croyaient qu'on ne pouvait présenter une joute de la coupe Grey dans une ville comme Ottawa ont été obligés de déchanter rapidement. Jamais un festival de la coupe Grey ne fut aussi bien organisé et aussi bien réussi. La foule nombreuse s'est conduite avec dignité, tout en s'amusant follement. Les forces de l'ordre ont donné un bel exemple de ce que la compréhension peut faire et il n'y a eu ni désordre, ni vandalisme d'importance. La cité de Hull, face à Ottawa, a prouvé elle aussi qu'on sait faire les choses dans le Québec. Le mot hospitalité n'est pas un vain mot quand on parle du Québec et les touristes venus de l'Ouest du pays s'en sont vite rendus compte. Hull a été envahie par des bandes de joyeux lurons qui, là encore, ont prouvé qu'il y avait moyen de s'amuser sans tout démolir. Tous les records d'assistance ont été battus dans les grills, les salles de réceptions, les salles de ball et les tavernes, et pourtant les propriétaires ont tous été unanimes à dire que l'atmosphère fut agréable et détendue!

Le dîner de la coupe Grey a été lui aussi un succès incroyable. Les discours ont été amusants et brefs; la conduite des invités exemplaire et toute l'affaire a marché rondement. La présence de Rich Little, un comédien natif d'Ottawa et qui y a fait ses premières armes, de Lorne Green, qui lui aussi a fait ses débuts professionnels à Ottawa, du sénateur Grattan O'Leary ont ajouté de la classe à cette réunion. Les réceptions nombreuses organisées partout à travers la ville, y compris une danse dans la soirée du vendredi qui a attiré des milliers de jeunes, prouvent qu'avec un bon sens de l'organisation il y a moyen de contenir les foules sans les ennuyer ou les provoquer. Il est à espérer que le comité en charge de l'organisation de la coupe Grey a pris bonne note de cela et qu'une campagne de décentralisation des joutes de la coupe Grey va être mise en branle. Espérons aussi qu'on écoutera la voix de la raison et qu'on commencera la saison plus à bonne heure l'an prochain, afin de s'assurer d'un maximum de coopération de la part des éléments. On a été chanceux à Ottawa, mais il ne faut jamais abuser de la chance.

Trop confiant

Oscar Buenavena a perdu une belle chance de vaincre Jimmie Ellis lors de leur match de samedi dernier à Louiseville. Buenavena avait nettement le dessus à la dixième ronde quand il a été imprudent et s'est fait attraper par une solide droite de Jimmie Ellis. Ceci lui a coûté le combat, mais on se demande ce qui serait advenu si le match avait été de quinze rondes. Je n'ai pas été impressionné par Ellis; il manque de souffle et je ne pense pas qu'il puisse vaincre Joe Frazier, qui lui non plus ne m'impressionne pas outre mesure. Ellis sait boxer, il est allé à l'école de Cassius Clay et vice versa, mais il n'a pas ce solide coup de poing que Clay sait donner. Ses attaques foudroyantes de la première ronde ont paru l'essouffler beaucoup plus que Buenavena qui a livré une bien mauvaise bataille à mon sens.

Une chose demeure: le public n'a pas oublié Cassius Clay et le vainqueur de ce tournoi ne sera pas considéré comme un champion du monde tant qu'il n'aura pas battu Clay. Une chose est à retenir cependant dans le cas de Frazier: il est jeune encore et n'atteindra sa maturité d'athlète que vers 26 ans. C'est donc dire qu'il pourrait, avec ses aptitudes naturelles, devenir un aussi grand gars que Marciano le fut, compte tenu de l'opposition qui se dressera devant lui. On avait pensé pendant un moment que Buster Mathis lui causerait du trouble, mais les gens qui s'y connaissent et qui ont vu Mathis à l'oeuvre disent qu'il n'est pas prêt à affronter Frazier, même s'il a battu ce dernier à deux reprises chez les amateurs. Frazier semble avoir été mieux piloté, mais Mathis de son côté n'est pas pressé et il aimerait attendre que Frazier ait fait le vide autour de lui pour le rencontrer. C'est peut-être une tactique sage de la part du géant de Grand Rapids, et l'avenir seul nous dira qui avait raison.

Un homme qui a une honnête fille et une fortune malhonnête me fait effet d'avoir une main propre et l'autre sale. Or, son gendre est obligé de les lui prendre toutes les deux.

Emile Augier

HORAIRE DE PATINAGE PUBLIC du 17 au 13 décembre

Date	Bertrand	Maginot
Jeudi 7 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Vendredi 8 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Samedi 9 décembre	2 h. à 4 h. (2 h. à 3 h. — 10 ans et au-dessous seulement) 7 h. à 9 h. (8 h à 9 h. — adultes seulement)	2 h. à 4 h.
Dimanche 10 décembre	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h.	1 h. à 2 h. 30 3 h. 30 à 5 h. 7 h. 30 à 9 h. 30 (8 h. 30 à 9 h. 30 — adultes seulement)
Lundi 11 décembre		4 h. à 5 h. 30
Mardi 12 décembre	4 h. à 5 h. 30	4 h. à 5 h. 30
Mercredi 13 décembre	4 h. à 5 h. 30 6 h. à 8 h.	7 h. à 8 h. 30

J. Strutt,
directeur des loisirs.

Cadeau centenaire de Simpson-Sears à quelque 4,500 écoles secondaires

Une édition spéciale du Centenaire du premier volume d'une fascinante nouvelle biographie canadienne de référence sera offerte à toutes les écoles secondaires du pays par la maison Simpson-Sears. C'est ce qu'a révélé M. D. T. Thompson, gérant général de Simpson-Sears Limited de Winnipeg.

Ce premier volume d'une oeuvre qui en comprendra une vingtaine avant qu'elle ne soit terminée est le résultat de 10 années de travail ardu de la part d'une centaine d'experts des universités Laval et de Toronto. C'est un dictionnaire de la biographie canadienne. On la considère comme l'une des plus importantes du genre jamais publiée au Canada et un hommage à ceux qui contribuèrent à la fondation du pays.

En 755 pages, elle raconte l'histoire des figures quasi-légendaires des années de la fondation du Canada jusqu'à 1700. La vie de quelque 600 hommes et femmes qui vécurent ou visitèrent le pays dans ce temps-là est décrite en articles de quelques lignes à 17 pages de longueur: explorateurs, Indiens, Vikings, fonctionnaires, missionnaires, marchands, des cultivateurs, des matelots et même quelques pirates.

Les savants qui rédigent ces volumes travaillent dans leur langue maternelle, les articles sont ensuite traduits dans les deux langues, édités à Laval et à Toronto, puis publiés simultanément en français et en anglais par les imprimeries des deux universités.

La publication du Dictionnaire de biographie canadienne a été réalisée grâce à un legs de M. James Nicholson, homme d'affaires de Toronto, et à une subvention de la Commission du Centenaire d'Ottawa.

L'édition spéciale du Centenaire qui sera distribuée par la maison Simpson-Sears ne sera pas en vente sur le marché. D'autres le seront cependant. Celle-ci fut imprimée expressément pour être offerte pendant l'année du Centenaire, elle rend hommage au centième anniversaire de la Confédération canadienne.

"Le but particulier de sa distribution dans les écoles secondaires du pays est de fournir aux jeunes Canadiens pendant leurs années de formation décisive, l'occasion de se renseigner aussi pleinement que possible sur leur précieux héritage canadien", a ajouté M. Thompson.

Filles d'Isabelle de St-Boniface

C'est avec de vifs sentiments de reconnaissance et de plaisir que nous venons, Filles d'Isabelle, remercier tous ceux qui ont répondu à notre pressant appel. Il était réconfortant de voir parmi le groupe un bon nombre de religieuses qui, comme toujours, sont venues manifester leur grande charité envers ceux qui sont dans le besoin. Si nous n'avons pas eu une foule nombreuse, nous avions la qualité en générosité qui fut prouvée par le succès de ce bazar.

Nous voulons remercier spécialement le marchand R. Laplume qui a mis en montre dans son magasin des articles pour loterie, vendu des billets et fait don de quelques articles. Merci aux frères Chaput qui ont offert si aimablement de prêter main-forte, n'ayant pas peur de sacrifier leur repos si bien mérité du dimanche matin parce qu'il nous était impossible de faire l'étalage la veille.

Quelques époux des membres ne se sont pas moins dépensés de la première à la dernière heure. Au nom des déshérités, et de Dieu qui se penche avec tant d'amour sur eux et qui nous dit dans l'évangile qu'il fera descendre sur ceux qui feront quelque chose pour les plus petits d'entre les siens, ses plus abondantes bénédictions, nous disons du fond du coeur mille fois merci.

La rédactrice

St-Pierre

Décès de M. J.-L. Lemire

M. Joseph-Laurent Lemire, fils de M. et Mme Yvon Lemire, est décédé à l'hôpital Deer Lodge de Winnipeg le 23 novembre, à l'âge de 43 ans. Les funérailles eurent lieu dans l'église de St-Pierre-Jolys le 26 novembre.

Outre son père et sa mère, le défunt laisse dans le deuil trois frères, René, Rosaire et Jules, de Vancouver, C.-B.; sept soeurs, Pauline, de Californie, Simone et Céline, de St-Boniface, Berthe, de Moose Jaw, Louise, Claudette et Monique, de St-Pierre-Jolys.

Remerciements

La famille Yvon Lemire désire remercier très sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné leur sympathie, soit par visites, offrandes de messes, prières et fleurs.

Profonde gratitude à M. l'abbé L. Bouvier, curé, pour son dévouement inlassable à l'égard de Laurent. Ses nombreuses visites à l'hôpital ont facilité l'acceptation chrétienne de son sacrifice.

A tous les membres de la chorale de St-Pierre-Jolys, la famille exprime sa sincère appréciation.

Bingo de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse St-François tiendra un bingo de dindes le 10 décembre à la salle paroissiale, 1037, chemin Dugald, St-Boniface, à 8 h. p.m. Tous sont bienvenus.

Comité de presse

Un moyen de rapprochement entre les membres des Caisses populaires

L'exécutif de l'Association des Gérants des Caisses Populaires se réunissait dernièrement dans le but d'étudier la possibilité d'organiser un moyen de contact qui permettrait un rapprochement entre toutes les Caisses de la province. Il fut décidé à l'unanimité de faire l'essai d'un bulletin éducationnel qui chaque semaine, en collaboration, paraîtrait sous forme de chronique dans notre journal **La Liberté et le Patriote.** Nous étudierons aussi la possibilité d'avoir de temps à autre des réunions générales avec cercles d'étude, comme nous en avons eu dans le passé. Il nous fait donc plaisir de vous présenter cette première chronique avec l'espoir que les Caisses, surtout celles qui sont les plus éloignées, se sentiront plus solidaires les unes des autres.

Pour commencer, permettez-nous de donner un aperçu de la situation actuelle de nos Caisses populaires, pour permettre de nous orienter vers un objectif réalisable. Au 31 décembre 1966, nos 42 Caisses avaient depuis 1937 prêter à leurs sociétaires près de 45 millions de dollars. En comparaison, durant cette même période, 14 Credit Unions dans le sud de la province prêtaient à leurs membres $119 millions. Il est à craindre, sans toutefois pouvoir trouver des chiffres précis, que nos sociétaires ont depuis trente ans emprunter plus de 100 millions de dollars en dehors du mouvement à des taux d'intérêt que vous connaissez tous. Ces intérêts ont certainement appauvri les nôtres de 12 à 15 millions de dollars.

On se demandait dans un article paru dans **La Liberté et le Patriote** du 19 octobre dernier: "Les Canadiens français du Manitoba seraient-ils sur le point de céder leurs Caisses populaires?". Dans cet article, on se demandait si les directeurs locaux n'auraient pas plus de bonne volonté que de compétence. Peut-être, c'est discutable. Chose certaine, au Manitoba, surtout chez les Credit Unions du sud de la province, tous vous diront que des gens bien ordinaires, avec de la bonne volonté, ont su faire des choses en dehors de l'ordinaire.

De toute façon, il importe peu de savoir qui a manqué de compétence. L'important c'est de se faire confiance et tous ensemble de s'efforcer de doubler l'actif de nos Caisses populaires le plus tôt possible. $30 millions d'actif au 31 décembre 1970, n'est pas chose impossible. Pour mieux nous entraider et satisfaire les besoins de nos sociétaires, suivons les sages conseils que nous donnait le directeur de l'Institut Coopératif Desjardins, M. Gérard Barbin, dans sa conférence, à la 18e assemblée annuelle du C.C.M. à l'hôtel Marion le 2 décembre 1964: "La majorité des gens, de nos jours, disait-il, ont peur de penser, car penser, c'est fatigant, énervant, et ça oblige d'agir en conséquence, non seulement sur le plan personnel, mais aussi communautaire". Et il ajoutait: "Combien hélas! préfèrent se bercer béatement, regardant passivement leurs programmes de télévision ... sans saisir qu'aujourd'hui il est nécessaire de penser pour comprendre le monde où nous vivons, pour se défendre d'être de simple jouets dans les mains d'une minorité agissante".

Heureusement, plusieurs de nos responsables de Caisse populaire ont mis en pratique ces conseils qui font tendre vers un même but, directeurs, gérants et membres. Tous ne sont pas appelés à devenir responsables du développement de nos Coopératives d'épargne et de crédit. Si cependant on vous a fait confiance et qu'aujourd'hui vous êtes officiers ou employés d'une Caisse populaire, vous avez le grave devoir de vous intéresser au bien-être de vos sociétaires. Le temps n'est plus aux paroles, mais bel et bien à l'action. Il dépend de nous de faire connaître, à tous les honnêtes gens de nos localités, les services qu'ils peuvent se rendre dans nos Caisses populaires.

Invitation

A la veille des assemblées annuelles, tout sociétaire qui serait prêt à offrir ses services, quelques heures par mois, devrait communiquer avec le président de sa Caisse. Dans les prochaines chroniques, nous expliquerons pour les nouveaux membres le fonctionnement d'une Caisse populaire, ainsi que les devoirs des officiers en charge des différents comités.

A la semaine prochaine.

L'Association des Gérants,
J.-E.Beaulieu, président.

La vie au Petit Séminaire

Marcel Desrosiers fut l'heureux gagnant d'une boîte de sucre à la crème, lors d'un tirage organisé par nos gars de Versification et de Belles-Lettres. Les profits de ce tirage aideront à la rénovation du fumoir de nos aînés.

Films

Le 25 novembre dernier était à l'affiche le film "Seven Brides for Seven Brothers". Le lendemain, notre Ciné-Club présentait le film "Judgment at Nuremberg". Le dimanche 3 décembre, notre Ciné-Jeunes présentait à son tour "Von Ryan's Express".

Hockey

Le vendredi 1er décembre, nous commencions notre saison de hockey, alors que nos élèves d'Eléments recevaient ceux du collège. Notre club était composé de Léo Charrière, Ronald Comeault, Jean-Pierre Dubé, Paul Dufresne, Normand Gautron, Michel Girardin, Joël Gosselin, Michel Lachiver, Normand Lafond, Gabriel Lambert et Gilbert Marchildon. Ce fut une victoire de 3 à 1 au profit du collège. Notre unique but fut compté par Michel Girardin, assisté de Gilbert Marchildon. Cette première défaite de l'année n'enlève aucunement le bel esprit sportif et combatif des nôtres. Ils promettent beaucoup et nous réservent certainement d'heureuses surprises.

Tirages

La classe de Belles-Lettres avait organisé un tirage lors de la "Coupe Grey". C'est l'abbé F. Desjardins qui fut l'heureux chanceux et qui s'enrichit de $5.00.

Le comité exécutif des parents du Petit Séminaire avait organisé lui aussi un tirage à l'occasion de la Coupe Grey. Voici les heureux gagnants: le Père Gérald Labossière, o.m.i., professeur au Collège de St-Boniface; Mme Gérard Lanouette, de Bruxelles, qui gagne $200.00, et enfin M. Denis Brisson, d'Otterburne. Félicitations aux heureux gagnants!

Liturgie

Le lundi soir 4 décembre, nous avions deux célébrations de la parole pour préparer le temps de l'Avent: l'une à 8 h. 45 p.m. pour les élèves d'Eléments et de Syntaxe et l'autre à 9 h. 45 pour les élèves de Méthode, Versification et Belles-Lettres.

Examens

Nos gars de Versification et de Belles-Lettres étaient en pleine période d'examens la semaine dernière. Actuellement, nos gars d'Eléments, de Syntaxe et de Méthode sont en période de préparation à leurs examens du premier semestre qui auront lieu du 11 au 22 décembre. Nous leur souhaitons bonne chance!

Le chroniqueur

Activités culturelles

L'éminent conducteur Arthur Fiedler, surnommé le "Prince of Pops", sera à Winnipeg pour diriger l'orchestre symphonique dans le troisième concert "Fanfare", les 9 et 10 décembre prochains. Le violoniste invité sera "le génie soviétique du violon" David Oistrakh. Des pièces bien connues seront au programme comprenant, entre autres, "Le thème de Lara du Dr Zhivago", "Fiddler on the Roof" et nombre de thèmes de Noël. Le concert de samedi commencera à 8 h. 40 p.m. et celui de dimanche à 2 h. 30 p.m. On peut se procurer les billets au guichet de la Symphonie à la Baie et au bureau des Attractions chez Eaton.

• • •

Les représentations par le MTC d'Antigone et de Sganarelle se continuent jusqu'au 16 décembre au théâtre Playhouse de Winnipeg.

• • •

L'exposition de peintures de l'artiste de Winnipeg, Tony Tascona, se continuera jusqu'au 1er janvier à la Galerie des beaux-arts de Winnipeg.

• • •

Le Winnipeg Technical-Vocational High School offrira au public une comédie musicale intitulée "Baker Street" basée sur les histoires de Sherlock Holmes de Sir Arthur Conan Doyle. Les étudiants eux-mêmes prendront une large part dans toutes les parties du montage et de réalisation. C'est un effort considérable entrepris surtout par les élèves du nouveau cours d'art dramatique et radio et télévision inauguré à l'école. Ils seront aidés de leurs confrères des autres cours. C'est le mercredi 13 décembre prochain que "Baker Street" aura sa première à l'auditorium de l'école. Celles-ci se continueront jusqu'au samedi 16. L'admission est de $1.00. La vente des billets va très bien. Les élèves eux-mêmes s'en chargent et il y en aura une certaine quantité disponible à la porte de la salle avant chaque représentation.

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Chez Huot	5	1
CKSB	5	1
Marion	5	1
The Blues	4	2
Can. de Naissance	3	3
Club Belge no 2	3	3
Club Belge no 1	3	3
Twin Cities Painting	2	4
Cercle Ouvrier	2	4
Western Paint	2	4
Medo-Land	1	5
Seals	1	5

Haute Partie
B. Lévêque 243
Hautes 3 Parties
B. Lévêque 570
Haute Partie
Western Paint 869
Hautes 3 Parties
Western Paint 2498

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Dernière assemblée

La réunion de lundi dernier a été très mouvementée! Malgré les nombreuses discussions, beaucoup de besogne a été accomplie . . .

Les différents rapports des comités démontrent sans aucun doute que les frères qui sont membres de ces comités s'intéressent à leur travail et entendent le mener à bonne fin.

Les jeunes et les moins jeunes auront leur tour dans les maintes organisations en cours et les frères n'auront qu'à lire attentivement leur prochain bulletin mensuel pour en connaître tous les détails.

Çà et là

Nous étions heureux d'apprendre que le frère Albert Jeanson était de retour à la maison après un séjour à l'hôpital.

Le frère Alcide Labossière assistait à notre dernière assemblée et les frères espèrent que son nouvel emploi lui permettra de revenir plus souvent. Il fait bon de voir des ex-grands chevaliers du Conseil s'intéresser encore au groupe!

Ligue des cinq quilles

L'équipe G. Manaigre semble décidée de conserver la première place comme on peut le constater d'après le tableau suivant:

Equipe	Points
G. Manaigre	60
R. Fontaine	52
Arm. Jeanson	42
H. Sala	40
A. Girard	39
A. Jeanson	38
T. Girard	35
D. Nolin	30

RIGOLETTO.

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle des parents des Guides et Jeannettes de la paroisse eut lieu le lundi soir 27 novembre. Les membres du comité protecteur, sous la présidence de Mme Claude Couture, donnèrent un aperçu du travail assidu que celui-ci a accompli au profit des Guides et Jeannettes.

On rapporta que deux tentes furent achetées; qu'un joli plateau en argent fut présenté à Mme E. Drouin lors de son 30e anniversaire chez les Guides; que cinq dames prennent des cours de personnalité et qu'on garde une somme assez considérable en caisse. Mme Drouin, à son tour, sut remercier le comité protecteur de son appui moral et financier remarquable.

On compte présentement 28 Guides et 11 Jeannettes. Leurs activités reprendront en janvier. L'année qui s'en vient se promet très intéressante. On promet de renseigner les jeunes au sujet du maquillage, de la coiffure, de la natation, du petit point, etc. La cheftaine des guides, Mme Ernest Drouin, aura comme assistantes, Mmes Fernando Sanche, Walter Hackman et Paul Deman. Mme René Dumaine, assistée de Mmes Raymond Fréchette et René Heyser, aura la charge des Jeannettes.

Fut élue présidente pour l'année 1967-68, Mme Noël Jeanson; vice-présidente, Mme Stan Fisette; secrétaire, Mme Fernand Lanthier; trésorière, Mme Bernard Vrignon; conseillères, Mmes Raoul Lussier et François Pambrun.

Colloque

Un nombre impressionnant de paroissiens s'est rendu, le 28 novmebre dernier, au colloque sur la pénitence. Les membres du colloque, MM. Paul Guyot, Paul Fournier, André Lachance et Hubert Phillippot, ainsi que le modérateur, M. l'abbé P. Raymond, eurent tâche difficile d'essayer de répondre aux nombreuses questions qui leur furent posées par les paroissiens. Chose assez difficile en ces temps post-conciliaire où tout est mis en question.

Rencontre

A deux reprises, M. l'aumônier s'est rendu à l'Institut Collégial Louis Riel pour y rencontrer les jeunes étudiants de la paroisse qui fréquentent cet institut. L'exécutif suivant fut élu: présidente, Lorraine Poitras; vice-présidente, Lynne Dupas; secrétaire, David Labossière; trésorier, Raymond Johnson; conseillers, Jean-Paul Poitras, Charles De Gagné, Mariette Lavergne, Robert Bédard, Ronald Rivard et Gisèle Labossière.

Smorgasbord

A l'occasion du sixième anniversaire de la paroisse, le Club Béliveau organise pour le samedi soir 16 décembre un Smorgasbord en la salle des Canadiens de Naissance. Pour les billets, contactez les membres de l'exécutif.

Assemblée de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques invite toutes les paroissiennes à l'assemblée générale mensuelle qui aura lieu le mardi 12 décembre. La soirée récréative sera précédée d'un rapport complet sur "la bourse scolaire". Si les dames aimeraient apporter un petit cadeau pour les patientes mentales de Selkirk, ce geste sera certainement apprécié. Il y aura prix d'entrée et un délicieux goûter sera servi.

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un joyeux anniversaire aux personnes suivantes:

11 décembre
M. Maurice Routhier, St-Léon.

14 décembre
Lucien-J. Désilets, Pine Falls.

15 décembre
M. l'abbé Noël Delaquis, St-Boniface.

17 décembre
M. le Magistrat Trudel, St-Boniface.

AVIS

Les arénas de St-Boniface sont situées aux numéros 294, rue Bertrand et 910, rue Maginot

La Directeur des Loisirs



Dans cette photo l'on voit les scouts de St-Louis de France qui participèrent le 18 novembre à l'excursion au lac War Eagle: de gauche à droite, 1ère rangée, Marcel Desauiniers, Denis Vandal, René Loiselle, Roland Dupont, George Speliers, S.M., Marcel Leclerc et Albert Bothorel; 2e rangée, Joël Fournier, René Paillé, Denis Loiselle, François Bothorel, Robert Clément, Jean-Marie Legrand, Albert Paillé, Daniel Lohr et Ronald Carrière; 3e rangée, Marcel Tougas, A.S.M., Marc Morin, Gérard Charbonneau, Chef Couture et un ami, Gilbert Leclerc. (Photo P. Fournier)

☆ ☆ ☆

Excursion de la troupe St-Louis de France

Le samedi 18 novembre, la troupe St-Louis de France fit une excursion au lac War Eagle. La troupe de 18 scouts et les chefs George Speliers et Marcel Tougas, avec Pierre Couture, le guide, et Paul Fournier, le photographe, partirent à 6 h. 30 a.m. du Centre St-Louis pour un voyage qui, vu l'état de la route, devrait être assez excitant.

Arrivés à bon port, les scouts furent rassemblés et ils commencèrent, en chantant, la marche d'approximativement cinq à sept milles et "de tout terrain" dans une ambiance très gaie. Ils firent preuve d'une curiosité bien éveillée, au passage de deux barrages de castors, en posant des questions très pertinentes. Au bord du lac, les scouts, fort affamés par la marche, firent un feu et consommèrent le dîner avec grand appétit.

Le repas terminé, les jeux commencèrent. Les trois patrouilles, afin de se mériter des insignes, ont dû suivre, à tour de rôle, une piste, tracée par le chef Couture, et rapporter les différents objets ou preuves signifiant que cette piste fut bien lue. Le résultat de cette exercice, après que les rapports et les trouvailles furent vérifiés, mérita à la patrouille des Renards les meilleurs points. Les Renards ont trouvé trois des quatre objets placés sur la piste, alors que les patrouilles des Ours et des Faucons n'en ont trouvé que deux.

La troupe prit le chemin du retour vers 2 h. 30 p.m. pour se rendre aux autos. Bien que la volonté et le courage des jeunes ne fléchirent pas, la troupe, atteinte par la fatigue, s'échelonna sur le parcours, se reposant plus souvent qu'à la première traversée. Enfin, encouragés par les chefs et les chansons du chef Tougas, les scouts arrivèrent aux autos. Ce fut un triste retour en ville pour des scouts fatigués mais contents d'avoir passé une journée au grand air, en plus d'avoir prouvé qu'un scout n'a pas peur du froid ni de se lever tôt le matin.

Les chefs de St-Louis rendent hommage et félicitent tous les courageux scouts qui participèrent à cette excursion.

Institut collégial St-Claude

Au 100 Nons

Ce qui semblait un idéal quasi-irréalisable pour les jeunes de St-Claude lorsqu'il leur fut présenté est déjà presque atteint puisque Jacqueline Philippe et Evelyne Martel iront chanter au 100 Nons le 15 décembre, accompagnées par Les Elektras.

Première conséquence de la première Boite à chansons de St-Claude. L'avenir est aux audacieux!

Parade de Noël

Après une réunion de la Chambre de Commerce de St-Claude, les étudiants de l'Institut Collégial sont revenus emballés par le projet qu'on leur avait proposé de préparer un char allégorique pour la parade du 9 décembre.

Le talent d'Arlette Laurent a une fois de plus été mis à contribution pour organiser toute l'affaire. Des groupes imposants de jeunes se réunissent le soir pour fabriquer les décorations du fameux char. Une fée des étoiles trônera parmi un amoncellement de fleurs artistiquement disposées.

Pour choisir cette fée, on a voté pour une candidate dans les onzièmes et la douzième année. Mais il fallait trouver un moyen de procéder à l'élimination. On n'a rien trouvé de mieux que de les soumettre toutes les quatre à un questionnaire auquel il ne fallait répondre ni oui ni non. La cérémonie s'est déroulée le 30 novembre à 12 h. 30, dans l'auditorium, devant tous les élèves et les professeurs réunis. Diane Bellec a soutenu pendant plus de trois minutes le feu roulant des questions toutes plus insidieuses les unes que les autres, et c'est elle qui a récolté le titre envié de Fée des étoiles 1967.

Les applaudissements chaleureux mettaient fin à l'élimination, mais non à la récréation et, sans crier gare, Arlette fit monter sur la scène quatre professeurs pour les soumettre à la même torture. Sr Irène-Thérèse s'en est bien tirée en gagnant le jeu improvisé.

Au service de l'élémentaire

Pour le soir du 30 novembre, la principale de l'école élémentaire avait réservé une rencontre entre la garde-malade et des élèves de 7e et 8e années avec leurs parents. Il y eut projection d'un film intéressant le groupe, suivi d'une période de discussion.

Il nous a fait plaisir d'accueillir nos cadettes de l'école élémentaire pour les faire profiter d'un endroit propice à ce genre de réunions.

Boite à chansons à Lourdes

Dès que la nouvelle est arrivée que les artistes du 100 Nons partaient en tournée et qu'ils avaient choisi Notre-Dame-de-Lourdes comme premier arrêt, une foule de jeunes se sont rués, c'est le mot, pour savoir s'il n'y aurait pas moyen d'organiser quelque chose pour pouvoir s'y rendre en groupe.

Après l'expérience encourageante du voyage lors du concert de Ginette Reno et Donald Lautrec à St-Boniface, et devant le goût croissant pour la chanson française, il est difficile de résister. Les mesures ont donc été prises pour satisfaire ce désir légitime. C'est ainsi que le samedi 2 décembre un autobus partait de St-Claude pour jouir d'un bon spectacle présenté par des artistes de chez nous.

Gérald Allard, Paul Degagné, Marcel Gosselin, David Dandenault, Albert Saint-Mars et Suzanne Jeanson ont interprété de nombreuses chansons dont plusieurs étaient accompagnées par l'orchestre du 100 Nons. Au retour, plusieurs garçons de St-Claude se sont offerts pour participer à la prochaine Boite à chansons. Devrions-nous y voir une certaine influence des artistes de St-Boniface? Quoi qu'il en soit, nous devons nous féliciter de la tournure des événements et nous attendre à une plus grande variété très prochainement.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

Laurier

Décès de M. E. Dheilly

Le lundi 27 novembre les paroissiens apprenaient avec regret le décès de M. Etienne Dheilly survenu à l'hôpital Taché de Saint-Boniface.

M. Dheilly naquit à Puchevillier, France, le 12 janvier 1875. Il vint au Canada en mars 1909 et arriva à Laurier le 18 novembre de la même année. Son épouse, Euphémie Vérité, le précéda dans la tombe, ainsi qu'un fils. Il laisse dans le deuil une fille, Flore (Mme Louis Bourdon), de St-Boniface; trois fils, André et Alfred, de Vancouver, et Emile, de Laurier; 24 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants.

Le service funèbre fut chanté en l'église Notre-Dame-des-Victoires de Laurier, et l'inhumation se fit au cimetière local où repose l'épouse du défunt.

Les porteurs furent MM. Raymond, Paul, Louis et Jean Dheilly, Augustin Morier et Gérard Boisvert. Assistèrent aux funérailles, MM. Alfred et André Dheilly, de Vancouver; M. Albert Dheilly, MM. et Mmes Louis et Jean Dheilly, de Haywood; Mlle Jeanne Dheilly, de Winnipeg; MM. et Mmes Fernand et Augustin Morier, de St-Boniface.

Remerciements

La famille Etienne Dheilly désire remercier, par la voie du journal, ses nombreux amis qui lui ont exprimé leur sympathie à l'occasion de son récent deuil. Un merci spécial aux dames de la paroisse qui ont servi un diner aux visiteurs après la messe des funérailles.

Haywood

Visiteurs

Etaient en visite, dernièrement: chez Mme O. Lévesque, son fils, Léopold, et sa famille, de St-Vital; chez M. et Mme Jos. Poirier, M. et Mme Cyrille Poirier, de St-Vital; chez M. et Mme Arthur Gautron, M. Denis Gautron, de St-Norbert; chez Mme Richard Lapointe, sa fille, Elaine, et Mme Narcisse Lapointe, toutes deux de St-Claude; chez Mme Bergeron, ses fils et bru, M. et Mme Lucien Bergeron et leur fils, ainsi que M. et Mme Léo Leclair, de Winnipeg.

Mme B. Gautron passa 10 jours chez un cousin de Lorette.

St-Malo

L.F.C.

Le 10 novembre, le mouvement de la Ligue des Femmes Catholiques fut installé à St-Malo. La première réunion fut tenue le 21 novembre, sous la présidence de Mme Léo Marion.

Après la prière récitée par M. l'abbé Robert Nadeau, la présidente souhaita la bienvenue aux dames. Elle parla brièvement des buts de la Ligue et du travail poursuivi présentement par le Conseil diocésain en vue de reviser les statuts et règlements de la Ligue. Ensuite, on expliqua les grandes lignes des cinq comités suivants: spirituel, éducation, action sociale, recrutement et presse.

Comme programme de la soirée, M. le Curé nous présenta de magnifiques diapositives de son voyage en Europe il y a deux ans. Pour terminer, un goûter fut servi.

La Ligue, dans notre section, compte déjà 24 membres et nous espérons que d'autres dames se joindront à nous bientôt.

L'Ami

Le dimanche 26 novembre eut lieu, à la salle paroissiale de St-Malo, une soirée de chant en l'honneur de nos pionniers de 70 ans et plus. Cette fête était organisée par le Club de L'Ami, sous la présidence de Léo Gosselin. Ces jeunes ont témoigné leur reconnaissance envers les moins jeunes de notre paroisse en les égayant par leurs chants et musique et en leur servant un goûter à la fin de la soirée. Hommage aux chers pionniers! et félicitations aux membres de "L'Ami" pour leur initiative!

Le comité de la presse



La première Boite à chansons de St-Claude a eu lieu dans le gymnase de l'Institut Collégial le 25 novembre dernier. La soirée a été entièrement réalisée par les jeunes de l'endroit, qu'il s'agisse de chant, de danse, d'accompagnement, de décorations, de réceptions, etc. Ci-dessus, quelques-uns de ceux qui ont contribué à faire de "Haut voltage" un succès: 1ère rangée, de gauche à droite: les chanteuses Diane Bellec, Evelyne Martel, Marilyn Martel, Léa Delaquis et Irène Oliviero; 2e rangée: les goguettes Gisèle Philippot, Marilyn Martel, Jacqueline Philippe et Lorraine Dheilly; 3e rangée: l'orchestre des Elektras composé de Leslie Demas, Normand Dupasquier, Henri Dupasquier, Lionel Burgoyne et Brian Wilson; M. Guy Boulianne et Henri Dupasquier au micro avec Lionel Burgoyne.

Ça bouge aussi, à St-Claude

A la fin d'une soirée comme celle du 25 novembre à l'Institut Collégial St-Claude, on entend la question: "Mais où donc prennent-ils toute cette énergie?". La question est surtout posée par émerveillement et on ne s'attend pas tellement à une réponse.

S'il n'est pas absolument nécessaire de connaître la source de cette vitalité, il est de toute première importance cependant de pouvoir en juger l'intensité et de la canaliser pour n'en rien perdre.

C'est exactement ce qu'a voulu **Haut voltage** et je crois que les buts ont été atteints. On a découvert des talents dans différents genres qui ont diverti, amusé et probablement instruit un auditoire de plus de 400 personnes.

En prenant connaissance du programme de la soirée, on aura une meilleure idée de ce qui a pu se passer, et les personnes qui étaient présentes pourront se remémorer certains beaux moments.

Gisèle Philippot a ouvert la soirée avec "Les Boites à go-go" et "Moi, je danse". Combinant le chant avec la danse au rythme des accords puissants des Elektras, Gisèle a établi le contact nécessaire avec l'auditoire et mis tout le monde au courant de l'atmosphère escomptée. Trop de gens? Trop de courant? Résultat: panne d'électricité qui, loin de nuire n'a fait que hausser la tension dont on a toujours besoin.

Evelyne Martel a suivi avec "Il ne faut pas écraser la queue du chat". Sa mimique lui a valu de beaux applaudissements.

Puis Sharon Lelond et Yolande Gautron ont interprété "Un Indien". Sharon ne parle pas français, mais elle s'intéresse beaucoup aux activités des J.F.M.

Diane Bellec nous a raconté bien simplement en chanson ce qui se passe "Quand on n'a que 17 ans".

Irène Oliviero a chanté "Poupée de cire, poupée de son", accompagnée par l'orchestre de Frank Pourcel.

Yolande Gautron est revenue avec "Ma casquette". Une certaine difficulté technique nous a ravi une partie de cette chanson.

Sharon Lelond nous a répété après Petula Clark que "Personne ne veut mourir". Elle fut applaudie très chaleureusement.

Henri Dupasquier, à la tête des Elektras costumés en blanc et rouge avec chapeau tricorne, a voulu nous faire connaître "La génération d'aujourd'hui".

Après l'intermission, Christian Leroy a été présenté aux quelque 300 jeunes présents. La plupart ne le connaissaient que de réputation. On lui a fait une très belle ovation, preuve que Christian est toujours aussi populaire auprès des jeunes parce que proche d'eux, s'intéressant à toutes leurs activités, scolaires ou autres, et leur fournissant une heure tous les soirs des chansons qu'ils aiment. Le programme "Tous les garçons, les filles" est de plus en plus écouté. "L'essayer une fois, c'est l'adopter", comme dirait l'annonce commerciale de je ne sais quel produit. Parlant d'annonce commerciale, il est regrettable que le programme des jeunes en contienne autant et qu'on coupe une partie du programme pour toutes sortes d'occasions.

Pour la deuxième partie de la Boite à chansons, la belle voix claire de Léa Delaquis nous a fait un beau tableau de "Tous les garçons et les filles".

Evelyne Martel a murmuré son "Oui", devant Dieu", gardant plus de puissance pour les moments stratégiques de la chanson.

Sa soeur, Marilyn, a chanté avec candeur "Raccompagne-moi".

Jacqueline Philippe, sur une balançoire, a confié aussi candidement à tout le monde "J'ai jeté mon coeur".

Diane Bellec a bien interprété "Mon amour".

"La Manic", chanson triste tellement captivante, avait inspiré le thème de la Boite à chansons avec ses décorations. Tout le monde aime cette chanson interprétée par Les Cabestans. A St-Claude, ce sont Evelyne et Marilyn Martel avec Jacqueline Philippe qui ont fait leur propre arrangement de cette chanson désormais célèbre.

"Fais-la rire" a mis en valeur les possibilités de Marilyn Martel.

"L'ami de mon enfance" a pu réveiller des souvenirs grâce à Jacqueline Philippe.

"Merci, chéri" a été chanté par Irène Oliviero avec beaucoup de simplicité comme doivent l'être tous les mercis.

"Dans le temps" a remis de l'animation sur la scène et sorti tout le monde de la douce rêverie où l'avaient plongé les chansons précédentes. C'est Léa Delaquis qui l'a interprétée.

"Oh! chéri!" A Léa s'est jointe Jacqueline Philippe pour cette chanson comique. Des gestes appuyaient les paroles.

"Parce que tu es noir" est en ce moment en deuxième position à CKSB et a contribué à mettre en valeur le talent d'Irène Oliviero.

Et pour terminer, Les Elektras ont repris à leur compte la chanson classique de Michel Polnareff "La poupée qui fait non".

Après ces 22 numéros, même ceux et celles qui avaient passé leur temps assis par terre ont trouvé que la soirée avait passé beaucoup trop vite. Prêts à cette éventualité, les Elektras ont accepté de jouer quelques danses pour continuer de plaire à un auditoire qui s'était montré si sympathique. Au cours de cette période, on a redemandé à plusieurs reprises l'exécution de certaines chansons qui avaient plu davantage durant la Boite à chansons.

Point n'est besoin d'ajouter que les organisateurs sont amplement satisfaits de la façon dont la soirée s'est déroulée, même si quelques accrocs ont pu s'y glisser. La perfection n'est pas de ce monde, même si nous nous efforçons d'y tendre.

Un merci très sincère à ceux qui sont venus de St-Boniface, d'Otterburne, de Ste-Agathe, de Somerset et d'ailleurs.

Irène Oliviero ira représenter La Montagne en participant à la Boite à chansons de St-Adolphe le 8 décembre, et Jacqueline Philippe, ainsi qu'Evelyne Martel, chanteront comme débutantes au **100 Nons** le 15 décembre. Bonne chance à ces trois filles ambassadrices de la fierté canadienne-française de St-Claude ailleurs dans la province.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

St-Georges

A.P.M.

Depuis assez longtemps, tous désiraient ardemment qu'il y ait dans la paroisse une Association de Parents et Maitres de l'école élémentaire. Ces désirs furent enfin réalisés lors d'une première rencontre en octobre.

A cette occasion eut lieu l'élection d'un comité exécutif qui se compose comme suit: président, M. Ludger Jubinville; secrétaire, M. Raymond Desauteis; trésorier, M. Marc Beaudry; 1er vice-président, M. Aurèle Nault, qui a charge des programmes; 2e vice-président, M. Sévère Vincent, qui voit au recrutement; 3e vice-présidente, Mme Florence Vincent, qui s'occupe des réceptions.

La principale de l'école, Sr Marguerite Jetté, présenta un questionnaire auquel les personnes présentes répondirent en groupe. L'on mit fin à cette courte réunion par la prière et un café.

Le mardi soir 22 novembre avait lieu la première assemblée générale de l'A.P.M. Après la prière d'ouverture, le président souhaita la bienvenue à tous, puis le secrétaire lut les minutes de la réunion précédente.

Dans une causerie, Sr M. Jetté, parla de la nécessité d'organiser des loisirs pour les jeunes des 7e, 8e et 9e années. Il fut décidé d'organiser de petites soirées sociales pour ces jeunes.

Une invitée du cours secondaire, Mlle Eva Courcelles, entreint l'assemblée, pendant quelques minutes, de la J.F.M. et annonça qu'il y aurait une Boite à chansons à l'Institut Collégial de Powerview le 9 décembre. Qu'on se le dise! C'est quelque chose de nouveau dans les environs.

Il y eut aussi discussion sous forme de cercle d'étude: "Dialogue et liberté entre parents et enfants". Tous mirent à profit les bonnes paroles de M. le Curé. On servit un goûter pour clore cette réunion.

St-Claude

Décès de M. J. Magne

Le 22 novembre, à sa résidence, est décédé, à l'âge de 57 ans, M. Joseph Magne.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Georgette Pachet; deux filles, Marita et Mme J.-C. Bru (Jacqueline), de St-Boniface; trois fils, Denis, Henri et Robert; trois soeurs, Mme Charles Delfosse (Agnès), de St-Claude, Mmes René Rebiffe (Anaïs) et Georges Smith (Yvonne), de Winnipeg; trois frères, Ernest et Félix, de St-Claude, et Jean, de Winnipeg.

Les prières furent récitées à 8 h. p.m., le vendredi 24 novembre, en l'église de St-Claude. Le lendemain matin, à 10 h., le service fut chanté par M. l'abbé R. Ferron, vicaire. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. Les porteurs furent MM. Lucien et Albert Jobin, Roger Magne, Michel Binne, Léon Delfosse et Albert Vandel.

Après le service, un délicieux goûter préparé par les dames de la paroisse fut servi à la salle paroissiale.

Remerciements

La famille J. Magne désire exprimer sa vive gratitude à tous les parents et amis qui, de quelque façon, lui témoignèrent leur sympathie. Un merci spécial à M. l'abbé R. Ferron, au docteur F. Champagne et aux dames de la paroisse.

Dunrea

Programme d'amateurs

Parmi les nombreuses activités paroissiales, réunions des différentes associations locales qui ont lieu chaque semaine et qui furent plus intéressantes les unes que les autres, il en est une qui se déroula le mercredi soir 22 novembre, sous les auspices des dames de la Ligue de cette localité.

La salle paroissiale était remplie à craquer de gens venant assister à une séance d'amateurs des plus intéressantes et réunissant les talents des jeunes et aussi des moins jeunes de Minto, Margaret, Belmont, Killarney et plusieurs de cette localité.

Un petit bonhomme, haut comme trois pommes avec son accordéon presque aussi gros que lui, monta sur l'estrade pour charmer l'auditoire par plusieurs harmonieuses mélodies. Une jolie fillette, marchant difficilement avec deux béquilles, à son tour, fit valoir son talent de jeune cantatrice en deux jolies chansonnettes très bien exécutées.

Les choeurs de jeunes de Margaret et Minto, ainsi que celui de cette localité, servirent aussi un dessert artistique que l'assemblée ne se lassa pas d'entendre. Il y eut duos et solos de piano, puis la fanfare de Belmont agrémenta la soirée par plusieurs morceaux de choix qui firent passer comme un courant électrique dans les pieds de plusieurs auditeurs.

Il faut dire aussi que l'annonceur par excellence, Ronald Boulet, qui demeure maintenant à Boissevain, mais que tous sont toujours très heureux de revoir, y fut pour quelque chose avec ses petites histoires et plaisanteries de bon aloi entre chaque numéro.

Cette soirée qui était organisée au profit de l'aide à l'enfance obtint un réel succès. Un délégué de cette société, venant de Brandon, expliqua les raisons d'être de cette charitable association et félicita tous et chacun pour leur dévouement.

M. l'abbé P. Morand, curé, y alla aussi en plusieurs phrases bien énoncées; enfin Mmes A. Lavoie et Gérard Boulet eurent tour à tour des mots reconnaissants pour tous les artistes qui répondirent si généreusement à leur appel (l'un venait d'Halifax) et remercièrent aussi toutes les personnes présentes qui contribuèrent à un succès pécuniaire inattendu.

Remerciements

Mme Félix Fitzpatrick et ses enfants désirent remercier de tout coeur les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

Les paroissiens de Letellier sont fiers de leur nouvelle église

Comité de Sondage:
MM. Eudore Cadieux
Florent Barnabé,
Stanley Fraser,
Benoit Comeault
Lucien Bouchard
Arthur Jutras.

Comité des Finances:
MM. Bernard Ayotte,
Arthur Barnabé,
Marcel Graveline,
Hervé Barnabé,
Roger Gauvin,
Armand Loiselle.

Comité de Perception:
MM. J.-E. Damphousse,
Paul Jutras,
Euclide Boiteau,
Gérard Leclair,
Aimé Cadieux,
Napoléon Comeault

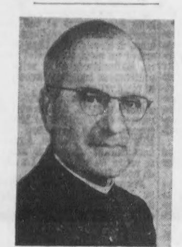
Comité de Construction:
MM. Joseph Dupuis,
Antoni Loiselle,
Aimé Dansereau
Arthur Fontaine,
Albert Breton,
Jean Cadieux.

★ ★ ★

Le premier prêtre missionnaire qui ait visité Saint-Pie fut le Père G.-M. Simonet, O.M.I., qui résida à Pembina jusqu'en 1877. De là, il allait dire la messe chez M. François Parent, père de Jacques, Edouard, Joseph et Elisée Parent.

La petite paroisse de Saint-Pie, qui en 1885 n'était guère composé que d'une douzaine de familles de langue française, avait comme curé l'abbé N.-C. Jutras. En 1886, il s'était établi à Emerson, d'où il exerçait son ministère auprès des habitants de Saint-Pie et des Indiens de la rivière Roseau. En 1889, il céda ses missions des Etats-Unis à d'autres et s'établit définitivement à Letellier lorsque, en 1891, l'autorité ecclésiastique constitua Saint-Pie en paroisse régulière.

Les familles canadiennes-françaises de Letellier, originaires de la province de Québec, venaient pour la plupart de la Baie-du-Febvre, de Drummondville, de Saint-Germain-de-Grantham, de Boucherville et de Saint-Pie-de-Rouville.



M. l'abbé Mathias Messier est curé de St-Pie de Letellier depuis le 1er septembre 1964. Né à St-Mathias, comté de Rouville, Qué., il quittait sa province natale en 1920 quand ses parents s'établirent à Legal, Alberta. Ordonné prêtre pour le diocèse de St-Boniface le 18 juin 1939, à la demande de Mgr Emile Yelle, il fut curé de Starbuck, Carman et Pine Falls, puis aumônier de l'hôpital général St-Boniface de 1956 à 1964. C'est lui qui dirigea les travaux de construction de la nouvelle église de Letellier avec le généreux concours d'un comité général de construction composé de 24 membres. Ce comité général était divisé en quatre sous-comités de six membres chacun: sondage, perception, finance et construction.

Voici quelques données précises au sujet de la nouvelle église de Letellier: longueur, 84 pieds; largeur, 40 pieds; sacristie attenante, 24 x 28 pieds; hauteur des 6 arches espacées de 12 pieds, 25 pieds. Intérieur: plafond décoré de cèdre de 4 pouces d'épaisseur, murs recouverts de bois d'acajou, plancher couvert de linoléum, allées et sanctuaire recouverts de tapis. Eclairage: lampes fluorescentes dissimulées derrière les arches, installées par M. L. Arcand. Chauffage: deux fournaises Furnasman à gaz installées par M. L. Arcand. Travaux de ferblanterie, par M. Roger Gauvin; de peinture, par M. Napoléon Comeault; de menuiserie, finition, par MM. Cecil Dansereau et Joseph Dupuis. Extérieur: revêtement de cèdre, peinturé blanc, et revêtement Haida de cèdre, couleur naturelle, sur toute la grandeur de la façade et sous les fenêtres de la sacristie. Une grande croix de bois naturel, suspendue au milieu de la façade, entre les vitraux de couleur, est illuminée chaque soir. Dessinateur, M. David Harris, professeur à l'Institut Technologique. Entrepreneur pour les fondations et la montée des arches, M. William H. Janzen, de Plum Coulee. Entrepreneur pour les murs, le toit et les travaux de finition, le comité de construction sous la direction de MM. Joseph Dupuis et Antoni Loiselle. Ouvriers: tous les paroissiens de Letellier. Coût approximatif: matériaux, $40,000; travail (en grande partie bénévole), $15,000. Dette: très minime, s'il y en a une à la fin de tous les travaux.

Bénédiction solennelle

dimanche prochain 4 décembre à 4 h. p.m.

— *Messe célébrée par Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface. Concélébrants: M. l'abbé Hervé Dansereau et le R. P. Raymond Arcand, O.M.I., deux fils de la paroisse.*

— *Chant liturgique par la chorale de la région de la Rivière-Rouge, comprenant les paroisses de St-Jean-Baptiste, Aubigny, Ste-Agathe, St-Joseph, St-Malo, Otterburne, St-Pierre-Jolys et Letellier.*

— *Première messe à 11 h. a.m. pour ceux qui ne pourront assister à la cérémonie de l'après-midi.*

— *Réception après la concélébration et la bénédiction à la salle Mémoriale de Letellier, pour les membres du clergé, les invités spéciaux et les anciens paroissiens, les amis, etc.*

— *Les hôtesses seront les Femmes de la Ligue Catholique, section de Letellier.*

M. le curé M. Messier
remercie cordialement
son Comité des 24, et tous ses paroissiens, jeunes et moins jeunes, pour leurs ferventes prières, et leur magnifique travail.

Venez tous le dimanche 10 décembre à la bénédiction de notre temple!

Ste-Agathe

Question scolaire

Le mardi soir 29 novembre avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée de Parents et Maîtres en vue d'examiner à fond l'avenir de notre école secondaire. L'on sait que le nombre restreint d'élèves y limite actuellement l'enseignement au cours académique, et encore sans offrir toutes les options possibles.

Le problème avait déjà été soulevé dans des assemblées antérieures. Les commissaires de la Division de la Rivière-Rouge avaient dit qu'ils s'occupaient activement de la chose, sans pouvoir assurer toutefois rien de définitif, tant que la Commission des frontières ne se serait pas prononcée sur l'emplacement d'une ou deux grandes écoles centrales dans la division. En attendant, les élèves qui désireraient suivre le cours général pourraient le faire à St-Jean-Baptiste.

De fait, peu s'en servent. Quelques élèves de 12e année, désireux de suivre des cours de leur choix, se sont inscrits à St-Norbert. Elèves et parents sont satisfaits de cette solution.

Trouvant en cette formule la solution de l'avenir, un contribuable de Ste-Agathe s'est prévalu de faire circuler une pétition très bien rédigée. Plusieurs parents y ont apposé leur signature sans trop peser le pour et le contre ni sans prévoir les embûches que la démarche pourrait réserver pour l'avenir. Bref, la pétition demandait de fermer dès juin 1968 l'école secondaire de Ste-Agathe et priait les commissaires de la Division de la Rivière-Rouge de demander à la Division de la Rivière-Seine de permettre aux élèves de Ste-Agathe de s'inscrire à l'école de St-Norbert.

L'assemblée spéciale du 29 novembre s'est donc tenue en présence du R. F. Fernand Marion, C.S.V., directeur de la Division de la Rivière-Rouge, et des commissaires, MM. Lussier Palud, Gérard Vermette, Jacques Préfontaine et Edmond Guertin. La salle était remplie de gens intéressés d'Aubigny et de Ste-Agathe. M. Hector Bahuaud présidait. Après la prière d'ouverture récitée en anglais par M. l'abbé A. Couture, curé, M. Bahuaud souhaita la bienvenue à tous.

On décida ensuite d'éliminer les procédures habituelles et d'entrer sans tarder dans le sujet de la réunion. M. L. Parker fut donc invité à présenter sa pétition; il en fit lecture de la teneur, y ajoutant des explications. Il exprima le désir que la pétition soit discutée ouvertement, que les commissaires y donnent leur opinion et qu'ensuite on prenne un vote qui déciderait du sort de la pétition.

Prenant la parole le premier, M. E. Guertin se dit très déçu de la précipitation de telle demande, surtout que la période d'ajustement au nouveau système atteint actuellement son point culminant et que les commissaires s'emploient de toutes leurs forces et énergies à trouver des solutions susceptibles de servir les intérêts les plus sacrés des élèves et des parents de toute la division. Ce serait faire du tort que de commencer à morceler la division selon que le demande la pétition. Il a demandé avec insistance que l'on fasse confiance à l'organisme des commissaires dont il fait partie.

Pour sa part, le Frère Marion plaida avec grande conviction la cause de la division. Il fit remarquer qu'il existe partout des problèmes d'éducation, tantôt plus aigus à un endroit qu'à un autre. Il ne faudrait pas croire que le cas de Ste-Agathe serait réglé par l'envol immédiat de nos élèves dans une autre division, quelque bonne qu'elle puisse être. Il s'est dit confiant que nous pourrions garder notre école secondaire encore une couple d'années malgré les quelques inconvénients que cela comporte. Il faut prendre le temps de voir un peu plus clair afin de pouvoir vraiment choisir à l'intérieur de la division l'école qui conviendrait le mieux. Les résultats obtenus à Ste-Agathe dans le passé n'ont jamais été à dédaigner. Par contre, personne ne peut affirmer que les faillites n'auraient pas été les mêmes ailleurs et dans d'autres circonstances. Les autres commissaires appuyèrent ce qui avait été dit. Ils répondirent à quelques questions de l'assemblée, l'on ajourna pour le café et afin de permettre à l'assistance d'échanger des idées.

A la reprise de la séance, on nomma cinq scrutateurs et l'on prit un vote sur la pétition. Il y eut 112 voix contre et 26 en faveur. Il était donc évident que la population d'Aubigny et de Ste-Agathe désiraient garder son école secondaire aussi longtemps que ce sera possible.

La Ligue des Femmes Catholiques

Les dames de la Ligue des Femmes Catholiques désirent remercier chaleureusement tous ceux qui ont soit donné soit acheté des pâtisseries lors de leur vente du dimanche 26 novembre. Elles remercient également toutes les personnes qui ont contribué à faire de la soirée du centenaire du 2 décembre une belle réussite.

Mme H. St-Onge et M. l'abbé A. Couture ont rencontré, le jeudi soir 30 novembre, les mamans des petits de 2e année afin d'agir de concert dans la préparation de la première confession de ces enfants à l'occasion de Noël.

Cours du soir

Plusieurs cours du soir, organisés par la Division de la Rivière-Rouge, ont commencé à Ste-Agathe la semaine dernière. Mme Alice Labelle donnait un premier cours de dactylographie à un groupe de 15 personnes. On prévoit un peu plus de personnes aux autres cours, qui se donneront pendant une heure deux fois par semaine, à moins d'avis contraire.

Mme Thérèse Lemoine et sa fille, Eliane, suivent des cours plus élaborés à St-Jean-Baptiste.

La Broquerie

Promesse scoute

Le vendredi 24 novembre, sept nouveaux aspirants scouts faisaient leur promesse.

La cérémonie débuta à l'église par une veillée d'armes impressionnante suivie de la promesse au local scout.

M. Herménégilde Dubé, commissaire régional, M. Arthur Proulx, commissaire diocésain, et M. Delorme, secrétaire régional, étaient venus de St-Boniface pour la circonstance.

Firent leur promesse à cette occasion: André et Richard Moquin, Luc et Jacques Taillefer, Alain Brodeur, Roger Fournier et Guy Lord.

Pour clore cette soirée un délicieux goûter fut servi.

Partie de cartes

Le Comité des Parents des Guides et des Scouts, qui organisait la partie de cartes de dimanche dernier 26 novembre, remercie sincèrement tous ceux qui sont venus l'encourager par leur présence, mais surtout pour leur grande générosité.

Un merci tout spécial à tous les généreux donateurs d'un peu partout, ainsi qu'à tous ceux qui ont aidé de quelque façon que ce soit à faire de cette partie de cartes un vrai succès.

A.P.M.

Le mercredi soir 29 novembre avait lieu, à l'école élémentaire, la 2e réunion de l'A.P.M. pour l'année 67-68.

L'Assemblée débuta par la prière suivie d'un mot de bienvenue par Mme la présidente. Puis, Mme la secrétaire lut le procès-verbal, après quoi Mme la présidente informa l'auditoire que dorénavant il y aurait une boîte aux questions. Il y avait même une boîte pour recueillir les aumônes destinées à la Campagne du Bonheur.

M. Hubert Mangin présenta le conférencier invité, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., qui parla sur "Les Loisirs". On procéda d'abord à une discussion en équipe puis le Père Lemoine fit la mise au point.

M. l'abbé Félicien Juneau remercia le conférencier. MM. Gérard Desrosiers et Hubert Mangin, principaux, adressèrent quelques mots à l'assemblée.

L'A.P.M. remercie Mmes Pierre Laurencelle et Edmond Plouffe qui se sont occupées du goûter, ainsi que Mmes Jean Granger et Madeleine Balcaen qui ont accepté de les remplacer. Un délicieux goûter fut servi.

Malades

Prompt rétablissement au jeune Jean-Claude Mireault qui a subi une intervention chirurgicale. Bon courage à Mme Elzéar Fiola ainsi qu'à M. Roger Boily, hospitalisés à Ste-Anne.

Powerview

Les Sûr-Doutes

Une Boîte à chansons aura lieu le samedi 9 décembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale de Powerview, Man. On peut se procurer des billets pour cette soirée en s'adressant à Doris Duval, de l'Institut Collégial de Powerview, responsable du comité de publicité. Cordiale bienvenue à tous.

Calendrier des Parties de Hockey diffusées par CKSB

Le dimanche 10 décembre 1967 .... Montréal à New York à 6 heures

Le dimanche 17 décembre 1967 .... Montréal à Détroit à 6 heures

Le lundi 25 décembre 1967 .... Montréal à Chicago à 7 h. 30

Le jeudi 28 décembre 1967 .... Minnesota à Montréal à 7 heures

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

Du lundi au vendredi

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Réveille-matin
6.45—Nouvelles locales
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal du Réseau
7.06—Chronique sportive du Réseau
7.10—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et chronique sportive locales
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles locales
8.00—Réveille-matin
8.16—Chez Miville
9.00—Nouvelles locales
9.05—De tout et de rien; Nouvelles locales
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles locales
11.05—Divertissement
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Présent (Réseau)
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.15—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles et Marché du grain
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles locales
3.05—Ranch 1060
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Radio Journal du Réseau
5.20—Commentaires et chronique sportive (réseau)
5.30—Tous les garçons les filles; Nouvelles locales; Chronique sportive locale
7.00—Nouvelles et prévisions du temps (locales)
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet

LUNDI

7.30—Concert populaire (local)
8.30—Orchestre de chambre (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.06—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique (réseau)
8.30—Le chant de l'alouette (réseau)
8.45—Enfances d'écrivains (réseau)
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique (réseau)
11.00—Concert léger (local)
12.00—Nouvelles

MERCREDI

7.30—Vacance au tour du monde (local)
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information (réseau)
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous

JEUDI

7.30—Orchestre de chambre
8.30—Petit théâtre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec (local)
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles

VENDREDI

7.30—Musique canadienne de piano (réseau)
8.00—Une demi-heure avec
8.30—Loge à l'opéra
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Le repos du guerrier
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles

SAMEDI

6.25—Ouv., O Canada
6.30—Radio-Samedi
6.45—Nouvelles locales
6.50—Radio-Samedi
7.00—Nouvelles et chronique sportive (réseau)
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Radio-Samedi
7.30—Nouvelles locales
7.33—Chronique sportive (locale)
7.35—Radio-Samedi; Nouvelles du réseau; Nouvelles locales
8.30—Au temps du 78 (réseau)
9.00—Nouvelles locales
9.06—Radio-Samedi; Nouvelles locales;
10.00—Nouvelles locales
10.05—Radio-Samedi; Nouvelles locales
12.00—Radio Journal (réseau)
12.15—Chronique sportive (réseau)
12.19—Radio-Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio-Samedi
1.00—Nouvelles locales
1.05—Prévisions du temps et Condition des routes
1.15—Radio-Samedi: Nouvelles agricoles
3.00—Nouvelles locales
3.05—Radio-Samedi
5.00—Nouvelles du réseau
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio-Samedi: Nouvelles locales; Nouvelles sportives
7.00—Nouvelles et prévisions du temps
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Le chapelet
7.30—La parole est d'or (réseau)
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.56—Recueillement
12.00—Nouvelles et pensée du soir ... fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouv., O Canada
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal du réseau
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante
9.00—Nouvelles locales
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités (réseau)
10.00—Nouvelles locales
10.05—Pour nos malades
11.00—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal du réseau
12.10—Chronique sportive (réseau)
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles locales
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain Avis de décès
6.25—Nouvelles locales
6.30—Bel Canto (réseau)
7.30—Cabaret du soir qui penche (réseau)
9.30—Radio Journal et sports (réseau)
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—L'heure exquise
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir ... et fermeture

Ste-Amélie

Anniversaire de mariage

Le dimanche 29 octobre, on célébrait le 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Z. Grandbois, de Ste-Amélie. La journée débuta par un dîner de famille servi à 37 invités à la demeure des fils et bru des jubilaires, M. et Mme Lévi Grandbois. Mme M.-L. Gervais, mère de Mme Grandbois, était présente. M. l'abbé André Gervais, curé, proposa le toast et donna sa bénédiction. A cause de leur santé, les jubilaires ne purent assister à la messe.

M. Z. Grandbois épousa Mlle M.-Ange Gervais en octobre 1917. Ils demeurèrent à Torquay et autres endroits de la Saskatchewan, puis vinrent s'installer à Ste-Amélie en 1937. Cinq enfants, un fils, Lévi, et quatre filles dont deux sont vivantes, Mme J. Vandenbosch (Adrienne) et Simone, naquirent de leur union. Les jubilaires ont aussi huit petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

M. et Mme Grandbois reçurent, au cours de l'après-midi, leurs amis qui vinrent les féliciter et qui leur offrirent leurs meilleurs voeux. Une adresse fut lue par la plus jeune des petits-enfants des jubilaires, Mlles Evelyn Grandbois. Terry Vandenbosch, petit-fils, fit la présentation d'un séchoir à linge et d'une bourse.

Parmi les personnes venues de l'extérieur on remarquait Mme M. Gervais, Mme Réjine Gervais, d'Estevan, M. et Mme E. Marchand (Lorette), de Torquay, Mme Theresa Messer, de Midale, Mme Florence Vaugh, de Macown, Sask., M. et Mme Joseph Grandbois, d'Estevan, M. et Mme Harvey Grandbois, de Weyburn, Sask., Mme Aline Phaneuf, MM. et Mmes Paul et Joseph Gervais, d'Estevan, M. et Mme Adélard Verhaeghe et leurs enfants, M. et Mme Gilbert Vandenbosch et leur fils, de St-Boniface, M. et Mme Albert Grandbois et leur fils, M. Harvey Grandbois et Mlle Dorothy Gunner, de Winnipeg, M. et Mme Aimé Bernardin et leur famille, d'Elie, ainsi que des amis de Ste-Amélie, Ste-Rose-du-Lac et Waterhen. Les jeunes de Ste-Amélie se joignirent à la famille durant la soirée pour exécuter quelques chansons.

Le 17 novembre, à 7 h. 30 p.m., la veille de l'anniversaire de naissance de M. Z. Grandbois, une messe fut célébrée aux intentions des jubilaires à la chapelle du couvent.

Çà et là

M. et Mme René Denis et leurs enfants, de Dauphin, passèrent la fin de semaine du 1er décembre chez leurs parents.

Le lundi soir 27 novembre, à la salle de récréation du presbytère, eut lieu une réunion de catéchèse pour les parents. Merci à la Rév. Sr M.-Anne, de Ste-Rose-du-Lac, invitée d'honneur, aux Soeurs St-Jude et Paul-Emile et à M. le Curé pour leurs explications si intéressantes.

M. et Mme N. Lupier et leur famille, de McCreary, rendaient visite à M. et Mme G. Verhaeghe, le dimanche 3 décembre.

Sincères condoléances aux familles Lafrenière et Pinette à l'occasion du décès presque subit de Mme Philippe Lafrenière (Imelda Pinette), de Notre-Dame-de-Lourdes, le lundi matin 27 novembre à l'hôpital de ce village.

Sont allés aux funérailles qui eurent lieu à Notre-Dame-de-Lourdes: M. Amédée Pinette, M. et Mme André Pinette, Mme Albert Labelle, Mme Eglantine Callewaert, Mme L. Grandbois, Mme Georges Vandenbosch, M. et Mme F. Vandenbosch, Mme Irène Morin, M. et Mme Albert Férec, M. et Mme Jean Pinette, MM. Fred et J.-Raymond Pinette.

Les familles Pinette et Lafrenière désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes, assistance aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon, à l'occasion du décès de Mme Imelda Lafrenière.

Mme Albert Labelle passe quelques jours chez ses soeurs et ses enfants à St-Vital.

Mme Maurice Delaurier et ses enfants, de Dauphin, ont passé la fin de semaine du 1er décembre chez M. et Mme André Pinette et leur famille.

N'oubliez pas le Bildo du dimanche 10 décembre.

St-Claude

Banquet libéral du centenaire

Le vendredi 1er décembre eut lieu, à la salle "RADAZ" de St-Claude, un ralliement spectaculaire organisé par l'Association Libérale de la circonscription de Cypress, à l'occasion du centenaire. Un magnifique banquet, dirigé par les dames de la paroisse, fut servi. M. Jean Leduc était le maître de cérémonies. Le maire, M. le Docteur Champagne, souhaita la bienvenue à l'assistance. L'orateur invité était M. Gildas Molgat qui fut présenté par M. Marcel Roch, président de l'Association. M. Dunc Campbell remercia et félicita M. Molgat pour son discours en français et en anglais, qui fut longuement applaudi.

On remarquait à la table d'honneur, outre le maître de cérémonies et l'orateur, Mme Molgat, M. le Docteur et Mme Champagne, M. le Docteur et Mme Delaquis, Mme Marcel Roch, M. et Mme Albert Jobin ainsi que M. et Mme Dunc Campbell. Tout se passa dans la joie, la gaieté et la fraternité. Cette soirée fut une réussite et tous furent enchantés du bon repas, des discours et de l'ambiance amicale.

A l'issue de la soirée, M. Gildas Molgat reçut une invitation de M. Hubert Comte, président de "Game & Fish Association" de Notre-Dame-de-Lourdes et du district, de se rendre à une réception où un grand nombre de personnes désiraient le rencontrer. La salle était remplie et M. Molgat fut chaudement applaudi.

De St-Claude à Notre-Dame-de-Lourdes, plusieurs personnes accompagnèrent M. Molgat: MM. L. Heiget, M. Delaquis, M. Roch, F. Magne, P. Rusywich ainsi que leurs dames. Le comité en charge remercie tous ceux qui ont participé au succès de cette Fête Libérale du centenaire.

Demandez des âmes libres, bien plutôt que des hommes libres. La liberté morale est la seule importante, la seule nécessaire; l'autre n'est bonne et utile qu'autant qu'elle favorise celle-là. — J. Joubert

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

A la soirée de bingo du dimanche 26 novembre, les gagnants furent comme suit: $50.00, Mmes Albert Delaquis et M. Mitchess, de Swan Lake; $10.00, Mlle Maryline Badiou, Mmes Fernand Dupasquier, Francis Esquash, de Swan Lake, et D. Henderson, de Manitou, MM. Gérald Préjet, Albert Delaquis, Marcel Weicker, B. Earle et M. Jackson, de Treherne; $5.00, Mmes Jean Brisson et M. Ridley, de Manitou, MM. Jean Bérard, Hilaire Durand, Auguste Pantel et M. Beaudry, de Swan Lake; $4.00, Mmes Victor Pantel, Roland Brouzes, Antoine Charrière, M. Mawns, de Swan Lake, et Thelmas Marks, de Holland, MM. Napoléon Faucher, André Sauteur, de Swan Lake, et A. Smith, de Rathwell. Les prix d'entrée ($5.00) allèrent à Mme Madeleine Philippe, de St-Claude, et M. Raymond Kolly, de Notre-Dame-de-Lourdes.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 10 décembre, à 8 h. p.m., avec un gros lot de $500.00 en 58 numéros.

Décès de Mme Lafrenière

La paroisse a appris avec regret le décès de Mme Philippe Lafrenière (née Imelda Pinette à Ste-Amélie), survenu le 27 novembre à l'âge de 66 ans. Les funérailles eurent lieu le 29 novembre. Les porteurs étaient MM. Gérald et Antoine Messner, Edgar et Cecil Lafrenière, André et Théodore Labossière.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, sa fille, Mme B. Wilcott (Odile); six fils, Alain, Marcel, Alcide, Christian, Yves et Emilien.

Remerciements

La famille Lafrenière tient à remercier toutes les personnes et amis qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de son récent deuil. Un merci spécial aux Filles d'Isabelle et à la chorale.

Soirée

Le vendredi 8 décembre, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale de St-Lupicin, aura lieu une soirée de cartes et bingo. Tous les paroissiens sont cordialement invités à y assister.

La Salle

Décès de M. R. Lanoie

Le samedi matin 25 novembre, M. Raphaël Lanoie quittait sans bruit ses parents et ses amis pour un monde meilleur. En effet, il s'éteignit à l'âge de 67 ans et un mois, à l'hôpital général St-Boniface, à la suite de souffrances acceptées avec paix et résignation.

Né à Keewatin, Ontario, le 24 octobre 1900, M. Lanoie vint demeurer au Manitoba en 1903. Il épousa, le 18 novembre 1942, Mlle Gabrielle Daoust. Agriculteur durant vingt-deux ans, il se retira au village de La Salle en août 1964.

Frappé de poliomyélite durant sa jeunesse, il demeura fort dans l'épreuve et endura sa croix patiemment. Son principal souci fut de garder son foyer, qu'il confiait à la garde du Sacré-Coeur. Foncièrement chrétien, homme d'une grande humilité, il s'oubliait toujours pour les autres. Paisible et travailleur, ainsi que père de famille modèle, M. R. Lanoie jouit maintenant du repos éternel.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, deux fils, Roland et Pierre; deux soeurs, Mmes Eva Bonneau, de St-Boniface, et Emilia Trudeau, d'Alhambra, Californie, et cinq frères, Joseph, de North Bay, Ont., Fortunat, de St-Norbert, Charles, de Montréal, Qué., Eugène, de St-Boniface, et Hyacinthe, de La Salle, Man.

Les prières d'usage furent récitées par le R. P. André Surprenant, S.J., le lundi soir 27 novembre, dans la chapelle Desjardins. La dépouille mortelle fut conduite à La Salle le lendemain après-midi à 4 h., afin d'y être exposée dans l'église paroissiale.

Le service funèbre eut lieu le mercredi matin 29 novembre, à 10 h. Mgr Hyacinthe Lapointe, curé de La Salle, chanta la messe concélébrée avec les RR. PP. Gérard Dallaire et André Surprenant, S.J., professeurs au Collège de St-Boniface. La lecture de l'épître fut faite par le fils aîné du défunt, Roland. MM. Robert Gousseau, Roger Lavallée et Maurice Sherwood servaient au choeur.

Au prône, Mgr Lapointe, dans une touchante homélie, commenta avec éloquence la participation aux "noces éternelles," promise au regretté défunt, lors de son baptême. Dans les moments douloureux de la vie, la liturgie soutient le chrétien. Elle lui aide à mieux comprendre que la destinée de tout enfant de Dieu est de participer à la résurrection à la Vie divine et éternelle. Ainsi, la mort du baptisé devient une source d'espérance et une montée dans la lumière.

M. l'abbé Pierre Raymond exécuta le chant religieux, assisté à l'orgue par M. l'abbé Caron. Durant la célébration religieuse, une assistance nombreuse participa au banquet eucharistique.

Les porteurs furent: MM. Edouard Daoust, Edmond et Denis Lanoie, Armand Schaubroeck, Fernand Lavallée et Oscar Lagacé, respectivement neveux et cousins du défunt.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière local.

La chapelle Desjardins était en charge des funérailles.

Les membres de la famille Raphaël Lanoie désirent exprimer leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, tributs floraux, cartes, assistance aux prières et aux funérailles, ainsi que pour toute autre marque de compassion, lors de leur récente épreuve. Un merci spécial aux Pères Jésuites du Collège de St-Boniface, aux membres du clergé, dont M. l'abbé P. Raymond, et aux communautés religieuses pour leur dévouement.

Grand Concours de "Jeunesse Oblige"

Pour la deuxième année consécutive, les jeunes Franco-manitobains sont invités à participer à un grand concours de la chanson française organisé par Radio-Canada en collaboration avec l'A.C.C.L. et la J.F.M.

Sont invités à participer à ce concours tous les jeunes de la province qui n'auront pas atteint 21 ans avant le 20 février 1968.

Ces jeunes sont invités à participer à une ou deux des catégories suivantes:

1. Interprètes: (Toute chanson française est admise qu'elle soit canadienne ou étrangère) — Le concurrent devra apporter sa feuille de musique aux semi-finales qui auront lieu le 7 janvier et s'il devrait gagner, aux finales, le 13 janvier.
   a) filles — Une gagnante qui se rendra à Montréal.
   b) garçons — Un gagnant qui se rendra à Montréal.
2. Auteurs-interprètes: (Le concurrent devra avoir composé sa propre chanson et devra s'accompagner lui-même avec l'instrument de son choix.)
   a) filles — Une gagnante qui se rendra à Montréal.
   b) garçons — Un gagnant qui se rendra à Montréal.

Les chansons ne doivent pas dépasser 3 minutes.

Pour la catégorie 1, les artistes devront s'adresser à A. Gaborieau, 208, Bertrand, St-Boniface 6, s'ils désirent un accompagnateur et ceci avant le 20 décembre. Après cette date, nous ne pourrons accepter personne.

Pour le choix des chansons, les premiers inscrits auront le premier choix. Deux artistes ne peuvent chanter la même chanson. Il serait donc préférable de préparer 2 chants. De toute façon, ceux qui iront à Montréal devront avoir 2 chansons de prêtes.

Les concurrents devront s'inscrire avant le 20 décembre. Personne ne sera accepté après cette date. Adressez-vous soit à A. Gaborieau ou à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, St-Boniface. Mentionnez bien le chant que vous choisissez.

Les gagnants de chaque catégorie seront déterminés par un jury officiel et chaque participant s'engage à respecter les décisions du jury.

Les semi-finales se tiendront à la Salle Auditorium du Centre Culturel de St-Boniface, le dimanche 7 janvier, à 2 h. p.m. Toute la population est invitée à assister à ce grand concours. (Réservez vos billets à l'Association d'Education, 577, rue Des Meurons, tél. CH 7-2394. Adultes: $1.50; Etudiants: $1.00.)

Les quatre gagnants se rendront à Montréal sans doute le 12 janvier pour concourir contre les jeunes de Montréal. Toutes dépenses payées. S'ils devaient gagner dans les finales, ils se rendraient alors en Martinique pour un beau voyage de 9 jours.

Inscrivez-vous au plus tôt, s.v.p. Pour toute autre information écrivez à A. Gaborieau, 208, Bertrand, ou signalez: 247-3656.

Vous pouvez également vous adresser à M. Marcel Marcoux, Centre Culturel, angle Cathédrale et Des Meurons, St-Boniface, signalez: 233-3539.

Fannystelle

La Canne Blanche

Mmes Gabriel Arnal, René Nadeau, Constant Painchaud, Bruno Piché, Roger Piché et Benoît Syrenne désirent remercier ceux qui ont contribué à l'aide aux aveugles en passant de porte en porte pour la "Canne Blanche". Le montant offert à cette institution a été de $110.25.

Anniversaires de mariage

Sincères félicitations à M. et Mme Bruno Piché (née Béatrice Arnal) à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage le 19 novembre. Pour célébrer ce grand jour, une soirée bien intime eut lieu à la résidence de Mme Bertha Arnal, de St. James. Cette fête fut une réelle surprise pour les jubilaires qui parurent des plus émus. Tous leur souhaitent encore de fêter plusieurs anniversaires parmi leurs parents et amis de Fannystelle.

Le samedi 18 novembre, M. et Mme Jean Ménard (née Andéol Prescott) célébraient à St-Lazare, Man., leur 25e anniversaire de mariage. A 4 h., la fête débuta par une messe célébrée aux intentions des jubilaires par M. l'abbé Gérard Régnier, curé. Les servants étaient deux neveux de Mme Ménard, Rosaire et Alfred Deschambault. Durant la sainte messe, de jolis cantiques furent rendus par M. Guy Selby.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les jubilaires, accompagnés de leurs deux fils, Rosaire et Vincent, et de la dame d'honneur, Mme Albert Bouvier, tante de l'héroïne du jour, se rendirent à la salle paroissiale où un succulent repas fut servi par les Dames Auxiliaires de St-Lazare. M. Armand Guénette agissait comme maître de cérémonies. M. Albert Bouvier proposa le toast aux jubilaires et leur fils, Rosaire, en son nom et celui de son frère, lut une adresse à ses parents. M. le Curé, avec des paroles bien choisies, présenta ses voeux aux jubilaires.

M. A. Guénette, bien habilement, relata la vie des jubilaires. M. Jean Ménard remercia toutes les personnes responsables du succès de cette belle fête. Après le repas, du beau chant fut exécuté par Marie, Ubald, Paul, Rosaire et Alfred Deschambault, nièce et neveux des jubilaires, qui s'accompagnèrent eux-mêmes à la guitare. Une soirée dansante fut suivie d'un succulent goûter.

Tous souhaitent aux heureux jubilaires de nombreuses années de bonheur.

Remerciements

La famille Jean Ménard désire remercier, par la voie de ce journal, tous les organisateurs, les parents et amis qui sont venus célébrer avec eux ce jubilé d'argent inoubliable. Les nombreux souhaits et jolis cadeaux furent très appréciés. A tous un grand merci.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	95.2	95.2	95.2	95.2	95.2
C.W. No 3	92.2	92.2	92.2	92.2	92.2
Fourrage No 1	91.4	91.4	91.4	91.4	91.4
Fourrage No 2	88.4	88.4	88.4	88.4	88.4
Fourrage No 3	85.4	85.4	85.4	85.4	85.4
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	132.4	132.4	132.4	132.4	132.4
C.W. No 3 6 rangs	130.4	130.4	130.4	130.4	130.4
Fourrage No 1	123.2	123.2	123.2	123.2	123.2
Fourrage No 2	120.2	120.2	120.2	120.2	120.2
Fourrage No 3	117.2	117.2	117.2	117.2	117.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	125.6	126⅝	125⅝	124.2	125⅜
C.W. No 3	120.6	121⅝	120⅝	119.4	120⅜
C.W. 2 rej.	121.6	122⅝	121⅝	120.4	121⅜
C.W. No 4	110	110.6	109.6	108.4	109⅜
Ergot	100	100.6	99.6	98.4	99⅜
Sur voie net	125⅞	126.6	125.6	124.4	125⅜
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	234.2	235⅞	235⅜	235.6	236.6
Mars	233.2	234⅜	233.6	233.6	234
Mai	233⅜	234.6	233.6	234	233.6
AVOINE —					
Décembre	95	95	94⅞	94⅞	95
Mai	94.4	94.4	94.4	94⅜	94.4
Juillet	94	94	94	94	94
ORGE —					
Décembre	126⅝	126.6	126.6	126⅝	126.6
Mai	125.4	125.4	125.4	125.4	125.4
Juillet	125.6	125.4	125.4	125.4	125.4
LIN —					
Décembre	345⅝	343.4	340.4	341.6	342.6
Mai	357	355.2	352⅝	353.4	354⅞
Juillet	357⅝	355⅝	353⅛	354⅝	356
SEIGLE —					
Décembre	126	126.6	125.6	124.4	125⅝
Mai	131⅛	132	131.2	130⅝	131⅝
Juillet	131⅝	132.4	131.6	131.4	132⅞

(Pour la semaine du 29 novembre au 1er décembre 1967)

Lynne un an et demi fille de M. et Mme Léo Girouard, de Ste-Agathe est proclamée "l'enfant le plus photogénique du mois d'octobre"



LA BROQUERIE

★ *Programme* ★

5 h. 00 — OUVERTURE OFFICIELLE

COUPE DU RUBAN
BÉNÉDICTION
RÉCEPTION

OUVRE OFFICIELLEMENT SON

ARÉNA DU CENTENAIRE



LE VENDREDI 15 DÉCEMBRE





★ *Programme* ★

6 h. 30 — BANQUET
Discours — Invité d'honneur
M. Maitland Steinkoff

9 h. 00 — PARTIE DE HOCKEY:
STEINBACH
vs
LA BROQUERIE

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Léo Roy et son fils, M. l'abbé Lucien Roy, de Gravelbourg, sont allés à Weyburn, le 24 novembre, pour la graduation de leur fille et soeur, Mme A. Broten (Marguerite), garde-malade.

Mme W. Winslow a passé trois semaines chez son fils, Paul, et sa famille, à Maple Creek, dernièrement.

M. Georges Couture, de Windsor, Ont., en visite au presbytère et chez M. et Mme Alex. Laberge, est le beau-frère de Mmes A. Chabot et A. Laberge.

Sont venus pour les funérailles de M. Gaston Duperreault, le 18 novembre: son frère, Cléas, son épouse et deux de leurs fils, Raymond et Ralph, de Saskatoon, sa soeur, Denise, et son mari, MM. et Mmes Guy Duperreault et Ernie Ferris, de Regina, des Pères Oblats du collège Mathieu, ainsi que des étudiants, amis de Jean Duperreault. M. Gaston Duperreault est né à Willow-Bunch où il a vécu presque toute sa vie.

Un concert de chants fut donné par Donald Lautrec et Ginette Reno à l'auditorium de l'école le 17 novembre.

Un souper aux fèves, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques, eut lieu le 17 novembre à la salle Fontaine et fut un succès.

M. Donald Philippon, Mlles Lilianne Giraudier et Marguerite Leduc, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents. Mme André Philippon, qui était à Regina pour affaires, revint avec eux.

M. et Mme Jean Bourdages sont partis à Regina le 28 novembre pour y visiter leurs enfants. Mme Bourdages en profita pour passer un examen médical.

M. l'abbé A. Chabot et sa mère, ainsi que M. et Mme Alex. Laberge et leur fils, Jean, sont allés à Ferland, le 19 novembre, pour assister aux noces d'or de M. et Mme Joseph Chabot.

M. et Mme Brian Duncan et leur bébé, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Léo Fitzpatrick.

Sont venus pour le mariage Durand-Martin le 4 novembre: M. le Dr et Mme Louis Piché, de Shaunavon, Mme Georges Colpron, d'Edmonton, M. le Dr et Mme Rosario Morin et M. et Mme D.-D. Piché, de Gravelbourg, Mlles Monique et Pauline Martin et M. et Mme G. Nécurati, de Regina, MM. et Mmes Archie Broten et Richard Roy, de Weyburn, M. et Mme Gérard Verhelst, leur fille, Irène, et un ami, de Regina, Mlle Jeannette Champigny, de Saskatoon, MM. et Mmes Henri et Pierre Fradette, de Radville, Mme Germaine McDougall et ses enfants, Mme Bogdon et Victor, et M. et Mme Louis Martin, de Regina, M. et Mme André Leclaire et leur bébé, de Moose Jaw, M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, et M. et Mme René Fauchon, de Gravelbourg.

Ont passé la longue fin de semaine chez leurs parents: MM. Daniel Mondor, Donald Benoit et Victor Granger, de Saskatoon, M. Richard Sylvestre et Mlle Rosalie Duperreault, de Regina, Mlles Hélène Lespérance et Bernadette Martin, MM. Gérald Beausoleil et Fernand Bourdages, de Gravelbourg.

M. et Mme Gérard Granger et leurs quatre enfants, Mme Boutin, Mme Léo Lemieux et son fils sont allés à Redvers, le 18 novembre.

MM. Roméo Rodrigue et L. Piché sont de retour de l'hôpital d'Assiniboia. M. Albert Bilodeau fit un séjour au même hôpital. Mme Julien Piché est patiente à l'hôpital de Moose Jaw. Mme Alex. Lespérance a subi une opération au coeur à l'hôpital d'Edmonton. M. Arthur Rainville est patient à l'hôpital de Saskatoon depuis quelque temps.

Une soirée d'adieux eut lieu à la salle de la Légion le 18 novembre en l'honneur de M. et Mme Adrien Beausoleil qui quittent la paroisse pour aller demeurer à Moose Jaw où ils ont acheté une maison. Une bourse leur fut présentée.

M. et Mme Wayne Eger et leurs deux petites filles, de Big Beaver, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, les familles Eger et Bonneau.

M. et Mme Pierre Desautels sont allés à Regina une couple de jours pour affaires.

Mmes Bassett, Green et Gisèle Bruneau représentaient les Dames Auxiliaires de l'hôpital au congrès qui eut lieu à Saskatoon les 15, 16 et 17 novembre. M. Roland Granger y était comme secrétaire du bureau de direction de l'hôpital et M. J.-B. Giraudier représentait le bureau de direction de l'hôpital.

Disposez ces quatre cercles noirs de façon à en avoir toujours quatre en cinq directions différentes.

Réponse

Manifester, c'est bon; étudier, c'est mieux!

MORRIS, Minnesota — Un groupe d'étudiants américains de l'Université Minnesota-Morris, connu sous le nom de "Fine American Boys", a entamé le 29 novembre une curieuse manifestation de protestation qui se poursuivra jusqu'au 14 décembre.

Par un temps glacial (le mercure indiquait par moments 12 degrés sur l'échelle Fahrenheit), ces étudiants lisaient des extraits de la Bible pour indiquer qu'ils sont intéressés à autre chose que les manifestations de protestation contre quelque chose ou quelqu'un. On sait que plusieurs campus américains ont été, au cours des derniers mois, la scène de manifestations contre la guerre au Vietnam ou la conscription.

Une fois la lecture de la Bible terminée, ces "Fine American Boys" comptent entamer la lecture de textes philosophiques allant des écrits de Platon jusqu'aux éditoriaux de la revue "Playboy".

M. Patrick Marx, étudiant en troisième année, a pris la tête du mouvement des "Fine American Boys" (FAB).

Le mouvement, qui compte jusqu'ici une vingtaine d'adhérents, a reçu l'approbation des autorités universitaires. Les "Fine American Boys" ne se prononcent pas sur l'opportunité des manifestations estudiantines, mais veulent simplement démontrer qu'il y a des meilleures façons d'atteindre des objectifs et de se mettre en valeur en tant qu'étudiants et citoyens, a précisé un porte-parole du groupe.

Notre mouvement, a-t-il ajouté, estime que toute la publicité accordée aux mouvements de protestation ne rend pas justice à la grande majorité des étudiants universitaires.

— No 541 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2									■	■		
3				■							■	
4		■										■
5						■						
6					■						■	■
7						■						
8		■					■					
9		■				■				■	■	
10			■	■				■				
11					■						■	
12												

HORIZONTALEMENT

1—Grandes difficultés de respirer.
2—Se dit d'un appendice qui termine la partie inférieure du sternum. — Possédé.
3—Eclat de voix. — Physicien allemand.
4—La sainte Vierge.
5—Crier en parlant des cerfs. — Prenons le repas du milieu du jour.
6—Jeu de quilles. — Vase de verre.
7—Prép. latine. — Radons.
8—Poisson. — Drame de V. Sardou.
9—Posséda. — Roue à gorge de poulie (renversé).
10—Au monde. — Agent de Louis XV. — Langue parlée par les Incas.
11—Boutique de boucher. — Obstinée.
12—Dans son principe, entièrement.

VERTICALEMENT

1—Faire une tournée.
2—Art de lancer. — Arabe de source. — Lettre grecque.
3—Entêté. — Prép. latine.
4—Enrhume. — Jeune orme. — Mesure chinoise.
5—Action de fondre. — Ordre prescrit.
6—Altier. — Enleva.
7—Couvre-pieds en duvet. — Anneau de fer.
8—Condition de ceux qui vivent d'aumônes. — Equerre.
9—Station hygiénique.
10—Montagne de l'ancienne Lydie. — Venue en vie.
11—Règle double. — Dans. — Nuit calme.
12—Appris. — Celui qui a de la science.

SOLUTION DU PROBLEME No 540

■ **Horizontalement:** 1. Jarovisation; 2. Emérites — Vr; 3. Népète — Tordu; 4. Lie — Teneur; 5. Stil — Eire — Ré; 6. Ai — Lors — Raie; 7. Ir — Eristale; 8. Adage — Ivre; 9. Roger — Ri; 10. Muer — Pensa; 11. Oser — Viseur; 12. Inespéré — Set.

■ **Verticalement:** 1. Jenesaisquoi; 2. Ame — Tir — Sn; 3. Repli — Armée; 4. Oreilledours; 5. Vite — Orage; 6. Ite — Eriger; 7. Se — Tisser — Vr; 8. Aster — Pie; 9. Onéraires; 10. Ivre — Alvines; 11. Ordurier — Sue; 12. Urée — Epart.

Quand mourons-nous vraiment?

PARIS — Le Dr James Bedford, décédé au mois de janvier 1967 et congelé quelques jours plus tard à la température de moins de 195 degrés, sera peut-être réanimé puis guéri de son cancer vers l'an 2,000. Cette expérience sans précédent remet en question tous les critères légaux, moraux, religieux et médicaux concernant le décès d'un homme.

En pratique courante, le moment de la mort est pragmatiquement défini: le patient est mort lorsque l'arrêt des fonctions cardiaque et pulmonaire est irréversible. Les progrès de la science et de la technique ont rendu cette définition insuffisante.

La circulation sanguine et la ventilation pulmonaire peuvent être maintenues artificiellement par l'adjonction à l'organisme d'un coeur-poumon mécanique. Un malade peut être conservé en "survie artificielle" par des chirurgiens dans le but de prélever un de ses organes afin de le greffer sur un autre malade.

Mort ou vivant: de tels dilemmes ne manquent pas aux réanimateurs modernes. Le plus célèbre de ces cas de conscience a été soulevé il y a quelques années lors du décès du professeur soviétique Landau. Réanimé, mort à nouveau, ranimé encore le professeur Landau a repris ses activités et travaille actuellement dans son laboratoire.

Les frontières de la vie et de la mort doivent être redéfinies. Le Dr Esther Ammundsen, directrice du service de santé danois, a déclaré, lors de la 4e réunion internationale de médecine légale à Copenhague, "qu'une des premières étapes à franchir serait de demander à l'O.M.S. (Organisation Mondiale de la Santé) de désigner un comité d'experts chargé de l'établissement d'une législation universellement adoptable". Le thème de la réunion était intitulé "Critères de mort en relation avec la réanimation et le prélèvement des organes aux fins de greffes".

De nombreux savants étrangers, notamment les docteurs danois et britannique R. Setcher et L. Simpson, ont proposé de considérer que la mort est survenue lorsque le cerveau meurt et qu'il n'existe plus de signes d'électrogenèse cérébrale.

En France, le problème a été évoqué en janvier 1966 par le professeur Y. Godard d'Allaines et le Conseil national de l'Ordre des Médecins. Un projet de "certificat de décès d'un sujet en survie artificielle" permettant de réaliser une "banque" d'organes vivants a été soumis à l'Académie nationale de Médecine.

Ce certificat s'appulerait sur l'existence "de lésions irréversibles d'un ou plusieurs appareils organiques indispensables à la vie". Il serait établi en cinq exemplaires par trois praticiens dont un chef de service hospitalier: un exemplaire destiné à chacun des signataires, un pour l'administration et un pour le conseil de l'Ordre des Médecins.

Radville

Mariage Bourassa-Deshors

Le 28 octobre, Mlle Jeannette Deshors, fille de M. et Mme Joseph Deshors, unissait sa destinée à celle de M. Laurie Bourassa, fils de M. et Mme Roméo Bourassa, de Radville. M. l'abbé N. Marcotte a béni l'union en l'église Ste-Famille. M. Albert Pirio, organiste, et M. René Rivière et Mlle Cécile Fradette exécutèrent de jolis cantiques.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Virginie Labelle, Jocelyn Mazenc et Claudette Bourassa, étaient accompagnées de MM. Larry Toso, Julien Fradette et Allen Toso.

Après la cérémonie religieuse, 85 invités se rendirent au sous-sol de l'église où un banquet fut servi par les dames de la LFC. Le maître de cérémonies était M. Euclide Bourassa, oncle du marié. M. Raymond Fradette présenta un toast aux mariés qui remercièrent par des paroles appropriées. Une réception suivie d'une soirée dansante eut lieu à la salle Mémoriale, où se réunissaient des invités venus de Sault-Ste-Marie, Ont., Kamloops, C.-B., Winnipeg, Calgary, Edmonton, Yorkton, Saskatoon et Regina.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux s'installeront à Regina.

Malades

Mme Robert Nimégers et MM. Jack Becker et M. Arnold sont hospitalisés.

Naissance

A M. et Mme Raymond Cherpin, de Souris Valley, sont nées des jumelles le 27 novembre.

Lac Marguerite

M. et Mme Peter Barrett ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Antoine Platana, de leurs nièce et neveu, M. et Mme De Corby, de Regina, de Mme Emile Souchotte et sa fille, Lucie, de Wolseley.

Mme Robert Longeau s'est rendue à Montréal pour la clôture de l'Expo.

M. et Mme Jean Français ont eu la visite de leurs gendre et bru, M. et Mme Gabriel Bast, et leur fils, André, de Sedley.

Mme Marcel Longeau et son fils, Gabriel, sont allés à Regina pour affaires.

M. et Mme Emile Devotch ont quitté la ferme et demeurent dans leur nouvelle maison à Indian Head.

Gravelbourg

Mme W. T. Sheer s'est rendue à Winnipeg pour assister à un diner en l'honneur de Mgr M. Cournoyer qui quitte sa paroisse. Elle profita de l'occasion pour visiter des parents à Pine Falls.

LE SAVIEZ-VOUS?

89

LES PLUMES DU HIBOU SONT SI DOUCES QU'IL PEUT FONCER SUR SA PROIE SANS LE MOINDRE BRUIT. LE HIBOU SE NICHE DE PRÉFÉRENCE DANS UN NID DE CORNEILLE OU D'AUTOUR DÉLAISSÉ.

LE HIBOU NE CHASSE QUE LA NUIT MAIS N'Y VOIT POURTANT RIEN SI L'OBSCURITÉ EST COMPLÈTE. IL N'Y VOIT PAS NON PLUS SUR LE CÔTÉ, C'EST POURQUOI ON LE VOIT PARFOIS TOURNER SI LOIN SA TÊTE.

LA POLITESSE, C'EST LA BONNE VOLONTÉ DANS LES PETITES CHOSES!

VOICI UN ACCIDENT DE LA ROUTE DU DÉBUT DE NOTRE SIÈCLE: LES PREMIÈRES VICTIMES D'UNE SÉRIE INTERMINABLE! ON ESTIME À PLUS DE 2 MILLIONS 1/2 LES VICTIMES MORTES DANS UN ACCIDENT D'AUTO!

EN 1874, UNE PETITE BIBLE ÉCRITE PROPREMENT COÛTAIT 300 FLORINS!

ON TROUVE DANS UN PARC DE BOMBAY CETTE MAISONNETTE DE CONTE DE FÉE: C'EST UNE TOUR DE GUET POUR ENFANTS!

RIVETS par George Sixta

BOZO par Foxo Reardon











Sintaluta

Le 23 novembre, M. et Mme Marcel Français célébraient leur 55e anniversaire de mariage par une messe d'action de grâces célébrée par le R. P. Marcotte en la chapelle du couvent des religieuses de Wolseley. Le dimanche 26 novembre, un diner de famille réunissait plusieurs des enfants et petits-enfants des jubilaires chez M. et Mme Jean Français. Mmes Paul Kohler et Cliff Marriotte, de la Colombie-Britannique, filles des jubilaires, ont envoyé leurs souhaits par téléphone. Les jubilaires reçurent aussi des fleurs et des cartes de souhaits de parents et amis.

M. et Mme Roch Fortin ont eu la visite de MM. et Mmes Laurent et Armand Fortin, d'Indian Head et de Wolseley respectivement.

A l'occasion du 74e anniversaire de naissance de M. Fred Dolter, M. et Mme Dolter eurent la visite de MM. et Mmes Adrien Bonneville et Pierre L.B., de Wolseley, et de parents et amis de la paroisse. M. Dolter reçut aussi des messages de félicitations de ses enfants de l'extérieur.

Mme Irma Souchotte et sa fille, Lucie, ainsi que Mme Pierre L.B., de Wolseley, ont rendu visite à M. et Mme Marcel Français, dernièrement.

M. et Mme Charles Henty ont eu la visite de leur petite-fille, Shirley Hébert, de Fairligth.

Saint-Front

M. et Mme Louis-H. Bertoncini sont heureux d'annoncer la naissance de leur 15e enfant, une fille, Katryn, née le 8 novembre à l'hôpital de Rose Valley. Les parrain et marraine furent Clément et Marie Bertoncini, frère et soeur de l'enfant.

M. et Mme Eldon White, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 11 novembre chez M. et Mme F.-Xavier Bouchard, à St-Front, et aussi visitèrent la mère de M. White à Star City.

MM. et Mmes P.-H. Proulx et P. Tessier partirent le 17 novembre pour Saskatoon où ils visitèrent leurs parents et où M. Tessier subit un examen médical à l'hôpital de l'Université.

Le R. P. Gérard Le Strat, O.M.I., de Kenora, Ont., arriva le 17 novembre afin de bénir, le 18 novembre, le mariage de son frère, Julien, à Mlle Elaine Danielson. La messe et la cérémonie nuptiale eurent lieu à l'église de St-Front, ainsi que le banquet et la soirée dansante à la salle d'Archerwill.

M. Léo Plamondon, de Prince George, C.-B., arriva le 16 novembre pour passer quelque temps en visite chez son frère, Laurent, et sa famille. Accompagné de Laurent, il alla à Bellsite voir ses parents, M. et Mme Amédée Plamondon, et son frère, Aurèle, et sa famille. Le 19 novembre, M. et Mme Lucien-A. Plamondon, de Prince-Albert, profitèrent de la présence de Léo chez Laurent Plamondon pour venir leur rendre visite.

Ferland

Le dimanche 26 novembre, M. et Mme René Couture ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, de Willow-Bunch.

Félicitations à deux jeunes gens de la paroisse qui ont reçu une promotion: Maurice Clermont, de Chatham, N.-B., et fils de M. et Mme Sylvio Clermont, devient lieutenant d'aviation; Roger Chabot, fils de feu M. et Mme Noé Chabot, promu officier de la compagnie Canadian Pacific Airlines.

MM. Edmond Chabot et Maurice Fournier sont au service de "Hannah Motors" de Mankota pour les mois d'hiver.

Mme Sylvio Clermont et M. Donald Davidson sont hospitalisés à Kincaid. Le bébé de M. et Mme Edmond Chabot est hospitalisé à Gravelbourg.

M. et Mme Alfred Chabot sont allés conduire à Moose Jaw M. et Mme Arthur Dion, de Québec. M. et Mme Félix Aubé, de Lauzon, P.Q., sont venus pour le cinquantième anniversaire de mariage de M. et Mme Joseph Chabot et ont visité leurs nombreux parents et amis de Moose Jaw. A leur voyage de retour dans la belle Province, ils se sont arrêtés chez M. et Mme Napoléon Dion, de St-Claude, Manitoba.

M. Joseph Couture est revenu d'un voyage à Montréal où il a assisté au congrès des Etats généraux du Canada français où il représentait le sud de la Saskatchewan. Il rendit visite à sa fille, Jocelyne, du même endroit.

M. Adrien Brisebois est allé suivre un cours sportif à Weyburn, en fin de semaine dernière.

Le mercredi 29 novembre eut lieu une assemblée diocésaine des Femmes Canadiennes-Françaises au sous-sol de l'église. Vingt-deux dames y assistaient. On remarquait de l'extérieur Mmes Emile Gaucher, Beaudette, Moquin, Robert Fauchon, Raymond Chabot et Marcel Carignan, Mgr Gérard Couture, M. l'abbé G. Pouliot et l'aumônier diocésain, M. l'abbé Roger Ducharme. A cette occasion, Mme Aristide Fournier, ex-présidente diocésaine et maintenant présidente régionale, remit les livres à la nouvelle présidente diocésaine, Mme Paul Moquin, de Gravelbourg. Après l'assemblée, un délicieux goûter fut servi. Le prix d'assistance fut gagné par Mme Beaudette.

Le mercredi 29 novembre, Mme Alma Brisebois, MM. Trefflé et Aimé Brisebois et M. et Mme Hector Massé ont assisté aux funérailles de M. Charles Légaré, de Meyronne. Mme Brisebois s'est rendue à Gravelbourg où elle a visité sa fille, Emma.

Le 30 novembre et les 1er et 2 décembre, un cours de couture pour enfant fut donné par Mme Vicky Stahn, de Stonehenge.

Mme Charles Boisvert demeure chez sa fille depuis quelques semaines, son mari étant hospitalisé à Kincaid.

L'Alliance Française de Regina

L'Alliance Française de Regina a l'honneur de présenter M. T. B. Manshardt, du Conservatoire de Musique de l'Université de Regina, dans un récital de piano.

Au programme: 1) Sonate en C Mineur de Chopin Opus 58; 2) Quelques oeuvres choisies de Debussy.

Date: le vendredi 8 décembre, à 8 heures du soir.

Lieu: Bibliothèque municipale, Lorne et 12e avenue, Regina.

Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

Debden

Décès de M. Lajeunesse

M. Omer Lajeunesse, un des vaillants pionniers de la paroisse, est décédé à sa demeure le 15 novembre après une longue maladie endurée chrétiennement. Il était âgé de 77 ans.

Les funérailles, sous la direction de la maison MacKenzie, de Prince-Albert, eurent lieu le 17 novembre. Victor Lajeunesse, petit-fils du défunt, portait la croix. Les porteurs étaient MM. Dale Fletcher, Gérald Boddy, Raymond Laitres, Denis Chrétien, Edouard Beaulac et Laurent Vermette.

Outre son épouse, née Anna Brulotte, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Raoul et Edmond, de Debden, Patrice, de Mentario, Sask., et Emile, de Cold Lake, Alberta; cinq filles, Mmes Charles Doré (Flora) et Roland Beaulac (Alice), de Debden, Maurice Frenette (Bertha), de Prince-Albert, Fernand Lajeunesse (Laurette), de Maillardville, C.-B., et Robert Sévigny (Rita), de New Westminster, C.-B.; un frère, le R. F. Luc, frère du Sacré-Coeur, de Woonsucket, R.I., et deux soeurs, Mmes Louise Paradis, de Woonsucket, et Eugène Labrecque, de Rosetown, Sask.

Tous les enfants étaient venus rendre une dernière visite à leur père et ont assisté aux funérailles. MM. et Mmes Aurèle et Maurice Lambert, ainsi que M. Raoul Lambert, de l'Alberta, et M. et Mme Eugène Labrecque, de Rosetown, étaient aussi présents aux funérailles.

Autre décès

Le vendredi 17 novembre, M. et Mme Roger Fortier furent éprouvés par la mort de leur fils jumeau, Aimé, âgé de 5 ans, qui succomba à la suite d'une opération au coeur à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Le R. P. Gérard Fortier, O.M.I., curé de Meadow Lake et frère de M. R. Fortier, officiait aux funérailles qui eurent lieu le 18 novembre.

Sincères condoléances à ces deux familles éprouvées.

Malades

MM. Emile Houde et Wilfrid Cyr ont fait un séjour à l'hôpital de Big River, et Mme Robert Laitres à l'hôpital St-Paul de Saskatoon.

Va-et-vient

M. et Mme Henri Bilodeau, de Saskatoon, et M. et Mme André Orieux, de Cranbrook, C.-B., étaient en visite dans la paroisse, dernièrement.

MM. Walter Miles et Louis Cyr ont assisté au congrès annuel des commissaires d'école qui eut lieu à Regina du 20 au 24 novembre.

Médaille du centenaire

M. Daniel Paquette, maître de poste à Debden depuis 1946, et auparavant membre des Forces armées pour quatre ans et demi, a été avisé par le secrétaire d'Etat qu'il s'était mérité une médaille du centenaire. M. Paquette fait partie de plusieurs organisations locales. Il est, entre autres, secrétaire de la Chambre de Commerce et membre des Chevaliers de Colomb. Il fut pendant au-delà de 15 ans gérant de la Caisse Populaire et est maintenant président du comité de direction de la Caisse. Il fut aussi secrétaire du village pendant sept ans. M. Paquette est marié et père de quatre enfants.

St-Brieux

Çà et là

Au début de novembre, la Rév. Sr Ste-Rita, supérieure des Filles de la Providence à St-Brieux, se rendait à Montréal rejoindre Soeur Marie-Eustelle, et, de là, elles se rendirent en Amérique du Sud.

Un cours de couture "Bishop Fitting Technique", sous le patronage des Dames de Ste-Anne, eut lieu au Club Room de la salle paroissiale du 22 au 24 novembre. Une vingtaine de dames profitèrent de ce cours donné par le "Women Extention Service" de l'Université de la Saskatchewan, sous la direction de Mmes Hilda Edwards et Gladys Moen, de Melfort.

Baptêmes

Le 21 octobre: Debbie Lynn, fille de Franklin Kajner et de Cécile Prokoptez, née le 25 septembre. Parrain et marraine, James et Myrna Loth.

Le 3 novembre: Darrel Leonard, fils de Brian Bédard et de Kathleen Hunt, né le 22 octobre. Parrain et marraine, Josué-B. et Ada Bédard.

Le 12 novembre: Timothy Joseph, fils de Louis Guéguen et d'Elizabeth Carr, né le 18 octobre. Parrain et marraine, Joseph et Mary Guéguen.

Le 12 novembre: Roger-Joseph, fils de Maurice Piatt et d'Ida May Christian, né le 10 septembre. Parrain et marraine, Camille et Yvonne Rohel.

Le 26 novembre: Dean Andrew, fils d'Isidore Ilg et d'Edna Allen, né le 30 septembre. Parrain et marraine, Sylvester et Antoinette Ilg.

Malades

Prompt rétablissement à Mme Louise Carfantan et à la Rév. Sr Marie-Marc, hospitalisées à Melfort, ainsi qu'à Mmes Jos. Kinns et Ron. Grégoire, en convalescence à la maison.

Bazar

Le bazar annuel paroissial, tenu le 5 novembre, a rapporté la somme nette de $524.43.

Prince-Albert

Réunions catéchétiques

Les 13, 14 et 16 novembre derniers avaient lieu, dans les différentes paroisses de Prince-Albert, d'importantes réunions catéchétiques préparatoires à la première confession des élèves de 2e année.

Nous tenons à remercier sincèrement M. l'abbé Luc Gaudet, curé de la paroisse St-Joseph et membre du comité général de catéchèse, Mlle Agnès Penkala, institutrice à l'école St-Joseph, et Sr Lundy, institutrice à l'école Ste-Anne, pour leurs magnifiques causeries sur la catéchèse du sacrement de Pénitence.

Aux mêmes dates et mêmes endroits, les parents des élèves de 1ère année se réunissaient autour de leurs pasteurs et des professeurs pour approfondir les thèmes propres aux élèves de 1ère année: "le sens de Dieu", "l'initiation à la prière" et "le mystère de Noël".

Merci à Sr Marie-Rose, institutrice à l'école St-Marc, à Mlle Siwak, institutrice à l'école St-Paul, et à Sr Georges, institutrice à l'école Ste-Anne, pour avoir bien voulu nous guider dans cette étude.

Ces soirées furent pour no[s] parents, pasteurs et professeu[rs] très enrichissantes. Non seu[le]ment elles nous aident à mi[eux] préparer l'enfant, mais e[lles] sont pour nous source de nouveau spirituel.

Félicitations à tous les p[arti]cipants pour ce beau trava[il de] collaboration inter-paroissia[le].

Remerciements aussi au[x da]mes de la Ligue des Fe[mmes] Catholiques de St-Michel, [Ste-]Anne et St-Marc pour le [goûter] qui fut certainement ap[précié] de tous. Merci à tous ceu[x qui] ont prêté main-forte de qu[elque] façon.

"Ce qui rend fort, c'est l['union] de plusieurs qui se donn[ent la] main pour atteindre un but."

Une particip[ante]

Dollard

Voyageurs

M. et Mme Noé Piquette [pri]rent l'avion pour se rendre [dans] l'Est où ils rendirent visit[e à] leur mère et belle-mère, M[me] Gilbert Piquette, de Ste-Julienne, P.Q., âgée de 96 ans, ainsi qu'à d'autres parents d'Ottawa, de Cornwall, Ont., de Montréal et des environs. Le dimanche 26 novembre dernier, ils rencontrèrent un neveu, M. Joseph St-Laurent, qu'ils n'avaient pas revu depuis 30 ans. Ils ont aussi rendu visite à leur beau-frère, M. Ovila St-Laurent, hospitalisé et autrefois de Dollard. Le Frère Léon Ménard, C.S.V., autre neveu des visiteurs et natif de Shaunavon, Sask., maintenant attaché à l'Institut des Sourds-Muets à Montréal depuis une dizaine d'années, les reçut également avec joie. Chacun était tout oreille pour entendre le récit des dures années de 1932 à 1939 où la viande de boeuf ne se vendait qu'un cent la livre, les oeufs 4 cents la douzaine et où il a même fallu emprunter 2 cents pour poster une lettre.

Les voyageurs, enthousiasmés de leur voyage, songent maintenant à retourner parmi les leurs après avoir passé un mois de vacances au Québec. "Le métro est une merveille et c'est si facile de s'y retrouver", disent-ils. "Les voitures bleues, équipées de pneus, roulent sur des rails en béton à une vitesse de 50 milles à l'heure au maximum". M. et Mme Noé Paquette prendront sous peu la voie du Canadien Pacifique jusqu'à Winnipeg et séjourneront quelque temps à St-Boniface et dans d'autres centres canadiens-français voisins où ils doivent rencontrer d'autres parents.



Q. — Je travaille dans un grand bureau depuis plusieurs années et je viens d'être promue à une position que je n'avais jamais rêvé d'atteindre. Ce changement fut donc une véritable surprise pour moi et je vous assure que je n'avais rien fait pour essayer d'obtenir ce poste. Au début, je craignais de ne pas pouvoir remplir mes fonctions à la satisfaction de mes patrons, mais ils m'encouragent et me disent que tout va très bien. Evidemment, je suis très heureuse ... mais ... n'est-ce pas malheureux qu'il faille qu'il y aie une ombre au tableau? Mes compagnes de travail ne me traitent plus en amie comme auparavant. Nous prenions toujours le café et le déjeuner ensemble et assez souvent nous allions au théâtre ou à des concerts. Leur attitude me peine beaucoup et me rend très mal à l'aise en leur compagnie. Je ne crois pas avoir changé envers elles, mais quand je vais m'asseoir avec elles, leur conversation semble tourner autour de moi sans que j'y sois incuse, si vous me comprenez. Depuis le mois que j'occupe ma nouvelle situation, aucune d'elles ne m'a demandée de sortir. Que pourrais-je faire pour recouvrer leur amitié? Elles se sont montrées très bonnes pour moi lorsque j'ai eu de grandes épreuves dans le passé. — **Promue mais seule**

R. — Vos compagnes et amies sont peut-être intimidées par l'importance que vous avez acquise au sein de la compagnie. Parfois aussi, dans les grands bureaux, il se fait de la politique, certaines personnes croient (et ce ne sont pas seulement des femmes) que lorsqu'un membre du personnel monte d'un échelon, il devient l'espion des patrons. D'autres craignent que ce changement puisse devenir une menace à leur situation. D'autres encore sont tout simplement envieux et jaloux. A votre place, j'ignorerais l'attitude de ces dames et demoiselles et je ferais les premiers pas. Invitez-les pour une des sorties que vous partagiez dans le passé. Si certaines refusent vos invitations sans bonne raison, ne vous en occupez plus et cherchez à vous faire des amies ailleurs qu'au bureau. Je vous suggérerais de le faire de toute façon, car il est bon d'avoir des intérêts extérieurs. Il y a toute une variété d'organisations bénévoles et professionnelles auxquelles vous pourriez contribuer tout en faisant des connaissances charmantes.

☆ ☆ ☆

Q. — Mon mari est un homme intelligent qui, par étourderie lorsqu'il était jeune, a quitté l'école avant d'avoir complété ses études. Il occupe une situation bien ordinaire et se plaint souvent que ses amis plus instruits réussissent mieux que lui et qu'ils ont de meilleures situations et des promotions. J'essaie de l'encourager à terminer ses études en suivant des cours du soir. Il ne lui manque que quelques sujets. Je travaille et pourrais l'aider à payer ces cours et même dans ses études, car j'ai fait de bonnes études. Il croit que cela serait ridicule. Qu'en pensez-vous? Je crains de le voir devenir vraiment envieux, ce qui serait triste, car il a vraiment un bon caractère.

Inquiète et aimante

R. — Puisque votre mari est intelligent, il doit savoir qu'à moins qu'il ne poursuive ses études, jamais il n'aura une situation meilleure que celle qu'il ne trouve pas "fameuse" dans le moment. Maintenant que les gouvernements à toutes les échelles offrent l'occasion à tout le monde de parfaire leur éducation ou simplement de la compléter, ceux qui n'en profitent pas sont bien gauches et risquent de compromettre leur avenir, car il faut de plus en plus de compétence pour réussir dans quelque carrière que ce soit. Insistez fortement, mais gentiment évidemment, pour que votre mari s'inscrive au plus tôt. Une nouvelle série de cours commencera dans plusieurs écoles après Noël. Au besoin, faites de même. On offre une grande variété de sujets académiques, d'économie domestique (couture, art culinaire, décoration, etc.). Vous iriez ensemble et vous jouiriez plus de vos soirées. Je vous souhaite de le convaincre avant trop longtemps.

☆ ☆ ☆

Q. — Voilà le temps des Fêtes et le temps des cartes. J'adore recevoir les voeux d'amis éloignés ou de personnes avec qui je ne suis que rarement en contacte, mais pourquoi, de grâce insiste-t-on, entre amis qui se rencontrent régulièrement pour faire parvenir des souhaits fabriqués par des étrangers quand on peut se les dire de vive voix soit par téléphone ou en personne? Je trouve cela ridicule et ... très dispendieux. — **Pas de cartes les amis.**

R. — Que voulez-vous, chère Madame, c'est une coutume qui est maintenant exagérée si vous voulez, mais si tout le monde pensait comme vous, les marchands de cartes et ceux qui les "fabriquent" vivraient maigres. Je préfère moi-même offrir mes voeux en personne ou par téléphone à mes amis intimes.

LOUISE

La plus belle lettre, à mon avis, est celle qui tire toute sa parure de la manière simple, aisée, naturelle dont elle est écrite. — S. Grégoire de Nazianze

Intentions du mois

Intention générale du mois de décembre: La confiance, facteur de fraternité entre les peuples. Intention missionnaire: Tous missionnaires!

Billet du jeudi

Que sait-on des Indiens du Canada?

Ceux qui visitèrent le pavillon des Indiens du Canada, à l'Exposition de Montréal, y lirent des affiches disant à peu près ceci:

"Les Blancs vinrent en Amérique, nous civilisèrent à leur manière, nous convertirent à leur religion, nous initièrent à leurs formes d'éducation, mais ils nous enlevèrent aussi nos terres."

Ce n'est pas là le texte exact du message, mais c'en est le sens, et il trahit une rancoeur que les siècles n'effacèrent point.

Ce qui n'est pour personne un sujet de fierté, et invite au rapprochement avec l'axiome prêté aux Américains d'il y a une centaine d'années: **A good Indian is a dead Indian.**

Plaisanterie à part, en marge d'un sujet qui n'a rien de ridicule ni de risible, les indigènes de l'Amérique du Nord méritent mieux que l'ignorance ou le mépris dont ils sont victimes.

L'erreur des colonisateurs fut de les prendre pour des sauvages, essayer ensuite de les pousser de force dans les moules de la civilisation européenne.

On n'est pas sans savoir que les découvreurs français, à compter de Cartier, les appelaient sauvages plutôt qu'Indiens, terme qui perpétuera l'erreur de Christophe Colomb se croyant aux Indes, en apercevant la terre d'Amérique une première fois.

• • •

Les Indiens de l'Amérique, ou les Peaux-Rouges des récits de notre enfance, ne furent jamais aussi sauvages qu'on le crut, ou le laissa entendre.

Ils avaient une civilisation à eux, comme les Chinois de Chine, qui refusaient jadis de se laisser former et réformer par les Blancs venus d'Europe, n'hésitant à proclamer qu'ils étaient plus civilisés qu'eux, depuis plus longtemps.

On ne le sait pas assez, mais nos autochtones formaient un peuple organisé dans le détail, avec leurs lois, leur religion, leurs vues politiques.

S'ils communiquaient entre eux par des signes, selon les circonstances et les besoins, ils ne savaient écrire ni lire, au sens où nous l'entendons, et ils ne laissèrent aucune documentation se rapprochant de la littérature ou de l'histoire.

Tout au plus retrouve-t-on une partie de leur passé dans leur tradition orale, et l'interprétation d'objets utilitaires ou religieux, mis à jour par les archéologues.

Ce qui n'a encore permis — soi dit en passant — de tirer des conclusions finales quant à leur origine.

Les uns les veulent apparentés à certains peuples d'Asie — ce qui est à prouver — tandis que d'autres les relient plutôt aux Mayas du Mexique et de l'Amérique centrale, ou aux Incas de l'Amérique du Sud.

• • •

Les Indiens du Canada furent de précieux collaborateurs des Français qui s'établirent sur les bords du Saint-Laurent, et ils ne manquèrent pas de leur donner du fil à retordre, avec le temps et selon les événements.

La vie des uns et des autres se mêla, plus qu'on ne veut l'admettre, et les métissés sont assez fréquents chez nous, dont l'ascendance blanche est aussi anglo-saxonne que française.

Ce qui étonnera certaines gens, mais n'en est pas moins vrai.

Un livre vient de paraître, qu'on lança d'ailleurs au pavillon des Indiens de l'Expo '67, sur les naturels du pays, leurs moeurs et manières de vivre, leur histoire — dans la mesure où il est possible de la reconstituer.

Il a pour auteur Raymond Douville et Jacques-D. Casanova, et pour titre **La Vie quotidienne des Indiens du Canada** (1).

L'ouvrage est d'une remarquable richesse de renseignements, sur des peuplades qui vécurent ou vivent encore près de nous, adaptées aux manières d'aujourd'hui, mais dont le passé reste mystérieux.

On y trouve ce que l'on cherche, cela aussi qu'on n'a jamais cherché, sur l'organisation de la vie chez les Indiens d'autrefois, leurs coutumes et leurs moeurs, leurs rapports avec les Européens.

L'Illettré

(1) **Librairie Hachette, Paris.**

Pour celles qui n'en sont plus à la ... mini-jupe

TORONTO — Selon une récente enquête au sujet du vêtement féminin, il appert qu'une femme d'un certain âge et de taille corpulente qui doit s'attifer à la Twiggy, est une cliente insatisfaite.

Consciente du problème, la filiale ontarienne de l'Association des Consommateurs du Canada, et la Société Canadienne de la Croix-Rouge ont récemment organisé un sondage pour mieux connaître les doléances des citoyennes qui ont passé l'âge de la mini-jupe.

Celles-ci sont apparemment consentantes à dépenser les sommes nécessaires pour des vêtements de style, couleur et ajustement appropriés.

Dans une demeure pour gens âgés, une femme a demandé comment il lui serait possible de paraître à son avantage vêtue d'une robe à la mode d'aujourd'hui, dont la jupe remonte à une hauteur effarante, dans la position assise.

En général, ces femmes se plaignent que l'industrie du vêtement est centrée sur la mode-jeunesse, et qu'on néglige la publicité concernant les vêtements pour femmes âgées.

Les boutons et noeuds de fantaisie, les mini-jupes, les falbalas, fermeture à glissière au dos de la robe, larges poches qui se coincent aux poignées de portes, sont autant de détails qui ne conviennent pas à cette catégorie de femmes. L'une d'elles a presque supplié pour qu'on lui trouve des vêtements demi-taille. **"Je souhaiterais, quand ce ne serait qu'une seule fois", a-t-elle dit, "de rencontrer enfin une vendeuse intéressée à trouver un vêtement qui me convienne. J'ai l'impression d'enfreindre un règlement en demandant une robe à ma taille", a-t-elle ajouté.**

Deux règles de sécurité automobile

Faites deux choses bien simples chaque fois que vous prenez le volant et vos chances de décès ou de graves blessures seront coupées de moitié, affirme le Conseil canadien de la sécurité routière.

1. Fixez votre ceinture de sécurité.
2. Verrouillez les portières.

Problèmes d'enfant ... ... enfants problèmes

Lise a quatre ans. Une vraie petite peste. Toujours fourrée partout. Prête à tenter toutes sortes d'expériences, comme celle de la décoration d'intérieur sur les murs de sa chambre et de plongeuse professionnelle, non dans la baignoire mais dans un autre accessoire de la chambre de bain, que vous connaissez bien.

A elle s'applique les paroles de la chanson: je suis une enfant gâtée que personne ne peut dompter. Jusqu'aux jours où tante Anne-Marie s'amène à la maison pour remplacer maman hospitalisée pour quelques jours.

Tante Anne-Marie décide d'utiliser à son profit, l'activité débordante de Lise. Elle lui demande d'essuyer les cuillers, les petits plats ... quel plaisir! Elle l'utilise pour dresser la table aux heures des repas. Et pendant que tante s'occupe à tout ranger dans les chambres, Lise nettoie le plancher avec sa petite vadrouille. Elle y met du temps bien sûr. Tant mieux, il en restera moins pour les mauvais coups.

Tante Anne-Marie est ingénieuse. Elle prépare de beaux cartons de "dessins". Mais Lise devra les compléter. Ajouter les personnages, le soleil, les bateaux, etc. Et puis Tante découpera le tout en casse-tête et Lise devra réunir tous les morceaux. Lise est très occupée ... tellement qu'elle n'a plus le temps d'inventer de nouveaux exploits.

Thérèse Dallaire



Noël et les étrennes

Si la perspective des étrennes vous maintient plus soucieux que réjouis, plus réalistes que rêveurs, dites-vous bien que vous n'êtes pas des seuls! Les enfants d'aujourd'hui ne sont plus émerveillés par les oranges, la parenté ne se contente plus de jouer à l'assiette des soirées entières, et avec un billet de cinq dollars on n'achète pas de miracle chez l'épicier-boucher! La vie abonde en réalités cuisantes autant qu'immédiates! Penser à demain ne serait que sagesse, mais d'un autre côté s'acharner à vouloir économiser quand on arrive tout juste à boucler (bien des gens n'y arrivent d'ailleurs pas!) n'est pas chose facile! Dans plusieurs foyers, l'item loisirs n'a même plus sa place au budget: on admettra qu'il ne doit pas être très drôle de vivre pour survivre, et pour cela seulement!

Je crois qu'un peu plus de simplicité, de vérité vraie, que moins de camouflage allégerait le fardeau de bien des parents. Certains enfants (et ils sont légion) ont le coeur blindé d'égoïsme, de tranquille inconscience, surtout parce qu'ils n'ont pas la moindre idée des difficultés que leurs parents se croient tenus de leur taire! Est-il si raisonnable, après tout, que les sacrifices soient toujours à sens unique? Les enfants attendent tout, réclament tout, et ne donnent rien, tandis qu'avec un tendre entêtement le coeur des parents ne bat que pour eux ... et fort longtemps! Même quand ils sont partis, tout grandis! Une consolation se fait jour parfois: c'est de loin que les enfants aiment le mieux, et y voient enfin un peu plus clair, en ce qui a trait aux mérites de leurs parents du moins!

Trop gâter les enfants quand arrivent les fêtes, c'est réduire leurs chances d'être contentables, donc heureux en grandissant. Il est insensé de les combler, surtout si on n'a pas vraiment les moyens de le faire. Notez que tous tant que nous sommes, désirons plus et mieux que nous n'avons reçu, et devons pourtant nous contenter du raisonnable, et ce faisant y trouver quelques joies, même à force d'autosuggestion!

Conclusion: il faut donner ce qu'on peut, pas plus que ce qu'on a, et obtenir surtout que les enfants donnent à leur mesure, ne serait-ce que quelques coups de lavette ou de pelle! Reconnaissance et dévouement devraient être à la portée de tous les coeurs!

Françoise-L. Roy

866

by Laura Wheeler

L'élégance à l'école — Votre garçon sera parmi les plus élégants si vous lui tricotez ce chaud et confortable gilet. Tricotez ce chaud chandail d'une seule pièce de l'encolure aux côtes — les manches comprises. Les tricots de fantaisie juvénile, les mailles à l'endroit et à l'envers, donnent ce cachet de charme au chandail. Patron numéro 866; tailles 4-6, 8-10, 12-14.

Prix: 50c

Envoyez votre commande à:

Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron, ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Différents genres de maux de tête

Une des causes les plus fréquentes du mal de tête, nous dit l'Association Médicale Canadienne, est la tension. Le mal de tête tensionnel siège généralement à la nuque et à l'arrière de la tête, mais peut s'étendre aux tempes et au front. Les muscles du cou sont sensibles au toucher. Ce mal de tête provient de la contraction partielle continue des muscles rattachés au cuir chevelu. Il est typique que de tels maux de tête surviennent vers la fin de la journée quand le sujet est fatigué.

Un genre de mal de tête très voisin du précédent est le mal de tête psychogène ou émotionnel. Il provient d'un bouleversement émotionnel, qui peut ne pas être reconnu. Il est souvent décrit comme la sensation d'une bande serrée autour de la tête, ou d'un lourd poids sur le sommet de la tête, ou comme si le haut de la tête allait sauter.

Les maux de tête migraineux aussi sont fréquents. Bien qu'ils se rencontrent chez les deux sexes, ils sont plus fréquents chez les femmes. Il y a généralement des antécédents familiaux marqués de migraine, et celle-ci a tendance à se manifester chez les personnes intelligentes, industrieuses, énergiques, intenses et obsédées. Elle est le résultat d'une brusque dilatation des artères d'un côté de la tête et du cerveau après une période de contraction.

La migraine débute ordinairement par un trouble visuel, suivi d'un violent martellement d'un côté de la tête accompagné de nausées et de vomissements. Sa durée varie depuis plusieurs heures à une journée ou deux. L'A.M.C. dit que chacun de ces genres de maux de tête peut être soulagé par une médication appropriée prescrite par le médecin de famille.

Il y a lieu de s'inquiéter de maux de tête persistants ou fréquents. On ne devrait pas se contenter d'essayer de s'en accommoder.

L'alcoolisme, une maladie?

L'alcoolisme est-il un problème de santé, d'économie? L'alcoolisme chez-nous est-il dépendant de nos habitudes sociales? Quels sont ses méfaits chez la femme? Est-ce vraiment une maladie?

Si nous nous y arrêtons suffisamment, ces questions doivent nous inquiéter, et nous devons rechercher sincèrement les moyens de prévenir cette maladie.

Depuis une trentaine d'années, l'intérêt vis-à-vis le problème de l'alcoolisme augmente de plus en plus, parce que les statistiques nous ont fait découvrir l'ampleur du problème; tous les ans, les journaux publient des chiffres portant sur la vente des boissons: bière, vins, spiritueux; cette vente augmente d'année en année d'une façon inquiétante. Les économistes ont découvert qu'il y avait un problème financier effarant; on dépense plus pour l'alcool que pour l'éducation, et l'on sait que, depuis cinq ans, des sommes fabuleuses sont consacrées à l'éducation. La médecine étudie de plus en plus le problème de l'alcoolisme; on a découvert que l'alcoolisme est une maladie et par conséquent, il requiert l'aide de la médecine. Enfin, la société réalise les dangers que représente ce fléau pour la survie: les rapports publiés par le gouvernement canadien indiquent un nombre très élevé de cas de malades mentaux hospitalisés et dont la cause est l'alcoolisme. C'est donc actuellement chez-nous, un problème réel de santé, d'économie.

Méfaits de l'alcoolisme chez la femme

Nous savons que l'alcoolisme est cause de dommages irréparables à l'individu qui en est victime; il l'expose aux maladies les plus diverses et les aggrave, prédispose à la tuberculose, blesse peu à peu et irrémédiablement les organes les plus vitaux du corps humain, tels que l'estomac, le foie, les reins, le système nerveux. Tous ces méfaits rencontrés chez l'individu qui abuse de l'alcool sont augmentés chez la femme: sa résistance physique est moindre, et advenant une grossesse, elle transmet inévitablement à son enfant cette prédisposition à l'alcoolisme et aux maladies qu'il peut entraîner. De plus, une mère esclave de l'alcool peut-elle avoir la volonté, le désintéressement, le dévouement, le respect de ses enfants, toutes ces qualités nécessaires à leur bonne éducation? Nous pouvons en douter, puisque l'alcool durcit le coeur, rend égoïste, grossier, sans respect pour soi-même et pour les autres. L'alcool est l'ennemi du foyer familial; que de foyers désunis, misérables, à cause de l'alcoolisme de l'un des parents. Tous les jours, nous sommes témoins de scènes douloureuses.

Propagande et conventions sociales

Et pourtant, tous les jours, une publicité tapageuse, une propagande habile associe faussement "force et boisson", "sports et boisson", et on dit que l'athlète ne boit pas ... "bien recevoir et boisson", "plaisir et boisson", toutes sortes de situations avec boisson: "La vie a ses bons moments". Que dire des habitudes sociales? On baptise les navires avec du champagne; un cocktail couronne les réceptions importantes; on boit pour fêter une naissance, un baptême, un mariage ou un enterrement, on boit parce qu'on a de la joie, on boit parce qu'on reçoit, on boit quand on visite, on boit parce qu'il fait chaud ou froid, on boit parce qu'on s'amuse, on boit parce qu'on s'ennuie, etc., etc. Et peu à peu, peut-être nous dirigeons-nous lentement vers l'alcoolisme.

Jusqu'à la déchéance

Oui, l'alcoolisme est une maladie, croyez-en les spécialistes qui l'affirment; c'est une maladie qui s'installe petit-à-petit, qui ronge et désagrège lentement mais sûrement; c'est une maladie qui comporte plusieurs phases, du buveur social jusqu'à la déchéance finale qui peut causer des troubles physiques, mentaux et sociaux très graves; c'est aussi une maladie sur laquelle la médecine se penche et apporte des traitements qui soulagent et peuvent même guérir les victimes, moyennant certaines conditions.

Mme Réal Monette,
Fédération de l'AFEAS
de Mont-Laurier.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

La nouvelle Miss Monde, Madeleine Hartog-Bell Miss Pérou s'est évanouie sur la scène pendant quelques minutes peu après son couronnement, alors qu'elle était entourée par les photographes. Elle a tout juste pu répondre, d'une voix mal assurée, à quelques questions avant qu'on ne l'emmène pour qu'elle puisse se remettre de ses émotions. "Ce qui me rend la plus heureuse, c'est que le Pérou l'ait emporté". Tels ont été les premiers mots balbutiés par Mlle Hartog-Bell. Aux journalistes qui se pressaient autour d'elle, la nouvelle Miss Monde, qui ne parle pas anglais, a fait comprendre grâce à une interprète qu'elle est fiancée. Elle a bien insisté sur le fait qu'il s'agit de fiançailles sérieuses. "Je n'accepterai aucune offre pour faire des films ou pour me produire de quelque façon que ce soit sans avoir consulté ma mère", a ajouté la jeune reine.

✦ ✲ ✦

— Mon vieux, quelle tête tu fais! Qu'est-ce qui ne va pas?

C'est ma femme. Figure-toi qu'elle n'arrête pas de me demander de l'argent. Ce matin, 25 dollars, hier 30, avant-hier 45, la semaine dernière 20, c'est effrayant!

— Mais que fait-elle avec tout cet argent?

— Comment savoir! Jusqu'à présent je ne lui ai rien donné.

✦ ✲ ✦

Quand vous écroûtez des tranches de pain, laissez une bande étroite de mie sur la croûte. Les croûtes ainsi coupées pourront être roulées en spirales, fixées avec un cure-dent, puis beurrées et tartinées de fromage. Lorsque vous en avez une bonne quantité de prêtes, passez-les au grilloir pour les servir avec les apéritifs.

✦ ✲ ✦

On évite d'immobiliser un escalier, d'usage courant, en peinturant une marche sur deux. Lorsqu'elles sont sèches, on peinture le reste, sans toutefois omettre d'en avertir la famille.

✦ ✲ ✦

Pour donner plus de saveur au pot-au feu, y ajouter un peu de céleri et de piment vert hachés.

✦ ✲ ✦

L'épouse du patient: "Y a-t-il quelque espoir, docteur?"

Le docteur: "Ça dépend de ce que vous espérez!"

✦ ✲ ✦

Ne jetez pas les fonds de bouteille de bière, qui ont aigri: rien ne nettoie mieux les sièges de cuir.

✦ ✲ ✦

Les compliments sont comme la fumée ... des cigarettes: c'est ce que vous aspirez qui est dommageable.

✦ ✲ ✦

Vous épargnerez, si après vous être servie du savon, vous le déposez sur un support perforé bien sec, afin qu'il perde son humidité. Ainsi traité, il durera plus longtemps; sinon, il fondra un peu plus chaque fois.

✦ ✲ ✦

La dame: "Si le pont venait à se briser sous le poids du train, je me demande où nous irions".

Le conducteur: Cela dépend du genre de vie que vous avez mené".

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

UN SOIR D'AUTOMNE

par Paul Ferault

NUMERO 22

n'hériterait pas. Sans doute avait-il vécu, des années durant, dans la crainte de voir ma fortune lui échapper. Il résolut de m'empêcher de prendre une épouse et, pour détourner Gerda de moi, il lui joua la comédie de l'amour. Il réussit à me supplanter dans son coeur. Cela ne lui fut pas difficile: il était plus jeune, plus élégant, plus beau sans doute, et surtout plus accoutumé aux intrigues mondaines. Bref, il lui promit de l'épouser, mais plus tard, lorsqu'il ne pourrait plus redouter que je le déshérite ... Ainsi, ils seraient tous deux riches. Mais, pour que je ne sois pas tenté de m'intéresser à une autre jeune fille, Gerda devait ne jamais me repousser absolument. En me laissant espérer que, plus tard, elle pourrait accepter mon nom, elle évitait un danger possible: ma fortune ne tomberait pas en d'autres mains que celles de Luiz, et par conséquent, dans les siennes également.

"Ainsi, durant des années, en me berçant d'espoirs chimériques, elle m'a tourmenté. Et entre eux, Luiz et Gerda riaient, se moquaient de moi, supputaient les jours qu'il me restait à vivre et dépensaient par la pensée l'argent que je leur laisserais ...

"Mais Luiz n'avait pas du tout l'intention d'épouser Gerda. C'est Aline de Belrose qu'il aimait. C'est pour elle que ma fortune lui était nécessaire.

"Lorsqu'elle a appris que Luiz était fiancé avec toi, Gerda s'est précipitée chez moi, pour m'expliquer la machination, me demander pardon, et me dire qu'elle serait heureuse d'être ma femme. Elle a imploré ma pitié, me. Elle a imploré ma pitié, chargeant naturellement Luiz de toute la faute. Mais elle n'avais aucune chance. C'est toi que j'aimais et, même si tu n'avais pas rompu avec Luiz, je n'aurais pas épousé une autre femme.

"Si un véritable amour avait dicté la conduite de Luiz et de Gerda, je pourrais essayer de les comprendre, et sans doute leur pardonner. Mais il n'en était rien, du moins pas chez Luiz. Il n'aimait pas Gerda. Il n'aimait que l'argent. Pour lui, j'avais été presque un père. Il avait pu faire ses études grâce à la pension que je lui versais, s'installer à Madrid, vivre en paresseux durant des années, parce que je ne lui refusais rien. Avec lui, je me suis toujours montré tendre et confiant ... Pourtant, il s'est délibérément mis en travers de mes aspirations légitimes; il m'a arraché la femme que j'aimais, pour la seule raison que mon mariage aurait compromis son héritage ... Il n'a agi que par cupidité!

Helga soupira:

— Oui, je comprends ... Il n'est même pas digne d'Aline de Belrose, qui elle, est sincère et bonne ... Mais elle l'aime, et Luiz l'aime aussi!

— Je regrette cet amour ... Ils se marieront sans doute, mais je crains qu'elle ne trouve pas le bonheur dans cette union. Pourvu qu'il ne la fasse pas souffrir, comme il a fait souffrir Gerda ... Mais, elle, c'est une intrigante et je ne puis la plaindre ... J'espère que je n'aurai plus jamais l'occasion de la rencontrer.

Helga appuya sa tête contre l'épaule de Marcos et supplia:

— Ne voulez-vous pas faire quelque chose pour Aline, si vous refusez de vous occuper désormais de Luiz? Elle mérite qu'on l'aide ...

— Pour Aline? Peut-être ... J'y penserai. Mais il sera temps de s'occuper d'elle demain. Pour l'instant, si tu ne veux pas aller dormir, nous avons mieux à faire qu'à remuer de pénibles souvenirs. Parlons de nous ...

— Parlons de vous, plutôt ... Par exemple, dites-moi si je vous ai vraiment beaucoup manqué, tandis que moi-même je m'ennuyais à Madrid en songeant à vous et aux montagnes du Tyrol?

— Oui, dit-il lentement ... Tu m'as manqué plus que tu ne peux le croire. Plus que je ne l'aurais imaginé moi-même. Depuis des années, je vivais à Field, sans désirer m'en éloigner mais, lorsque je suis revenu de Madrid, sans toi, le village, la maison, les gens même, me sont devenus odieux. Je ne pouvais plus les supporter. Je me mettais à les détester ...

— Et maintenant?

— Maintenant? Tout est rentré dans l'ordre. C'est-à-dire que je ne m'occupe plus de rien, sauf de toi. Je suis prêt à proclamer que ce pays est le plus beau du monde, puisque tu y es avec moi, et que rien n'y manque pour que j'y trouve le parfait bonheur ...

— Madrid ne m'aurait pas semblé insupportable, si vous y étiez resté avec moi!

— Mais nous y retournerons ... Et nous irons aussi visiter Paris, et Londres, et Rome ... Tu ne te résigneras plus à vivre dans un village, à présent que tu as goûté à la vie des grandes villes.

— Oh! cela me serait bien égal, de rester à Field. L'endroit n'importe pas. Je serai heureuse partout où vous serez.

Il l'attira contre sa poitrine et demanda tendrement:

— Tu m'aimes donc à ce point?

Les yeux de la jeune fille se remplirent de douces larmes et elle soupira:

— Je vous aime tellement que, si vous vous éloigniez de moi, je ne désirerais plus vivre.

Doucement, il caressa les boucles brunes. Il balbutia:

— Muchachita ... ma petite ...

— Je veux bien être votre petite ... votre toute petite ... mais je suis tout de même assez grande pour être aussi votre femme!

— Ecoute-moi, Muchachita: je ne mérite pas le sentiment que tu éprouves pour moi, mais je puis t'assurer que tout ce qu'il sera en mon pouvoir de faire pour que tu sois la plus heureuse des femmes, je le ferai. Je te donnerai tous les moments de ma vie. Je te protégerai de tout mal, car je désire que le rire ne quitte pas tes lèvres. Je souffrirai terriblement si la moindre douleur t'afflige. Pour toi, je conquerrai ce qu'il y a de plus beau dans la vie. Je n'ai pas l'intention d'enterrer mon trésor dans un village. Je t'emmènerai où tu voudras. Mais, quand nous aurons envie de nous reposer, nous reviendrons passer quelque temps dans cette maison où nous avons commencé à vivre notre merveilleux roman, où nous retrouverons toujours la paix, et les chers souvenirs ... Car c'est ici qu'un jour, le bonheur se leva pour nous deux ...

— Je ne l'oublierai jamais Marcos: c'était par une nuit d'automne. Le vent hurlait et les nuages voilaient la lune.

— Tu as raison, dit Marcos, tout surpris ... Il faisait une vraie tempête, mais je ne m'en étais pas aperçu.

— Il fera du soleil quand nous nous marierons ... Enfin, il y en aura dans mon coeur, même si la neige tombe très fort. Ce sera à Field, dans la vieille église ...

— Ou à Paris, pour que tu puisses te procurer tout ce qui te sera nécessaire. En attendant, il faut que tu me dises ...

Vraiment? Pourquoi aurait-il fallu dire autre chose? Pourquoi parler, quand il suffit de laisser son regard plonger dans les grands yeux noirs pour y lire tout ce qu'il importe de savoir?

Sur le grand tapis, Bab étendit ses pattes, laissa filtrer un grognement satisfait, et ferma ses gros yeux de chien fidèle. Il sentait que tout était rentré dans l'ordre, et qu'il pouvait s'endormir.

FIN

Assurance-chômage: commissaire en chef

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a annoncé la nomination de M. Jacques-Marcel DesRoches au poste de commissaire en chef de la Commission d'assurance-chômage, à compter du 11 décembre 1967. Ce poste comporte un salaire annuel de $24,840.

Agé de 43 ans, M. DesRoches succède à M. Laval Fortier, âgé de 63 ans, qui vient d'être nommé commissaire à la Commission canadienne des Transports. M. DesRoches devient ainsi le 6e commissaire en chef de la Commission d'assurance-chômage depuis la création de cet organisme en 1940. Les autres commissaires ont été MM. Joseph Sirois, Arthur McNamara, Louis-J. Trottier, J.-G. Bisson et Laval Fortier.

Né à Ottawa le 9 avril 1924, M. DesRoches a obtenu son baccalauréat en commerce-économie de l'Université Carleton. Il entrait en 1950 au service du Bureau fédéral de la statistique.

En 1954, le nouveau commissaire entrait au ministère de la Production de défense et y devint directeur des services consultatifs en administration.

Revenu à la Commission du service civil en 1965, M. DesRoches devenait en 1967 directeur général adjoint de la direction du personnel de la nouvelle commission de la fonction publique.

La commission d'assurance-chômage tient son origine de la loi sur l'assurance-chômage sanctionnée le 7 août 1940.

Elle est sous la direction immédiate du commissaire en chef et de deux commissaires adjoints et fait rapport au Parlement par l'intermédiaire du ministre du Travail, M. John R. Nicholson.

L'enseignement audio-visuel se répand de plus en plus

OTTAWA — Plus de la moitié des écoles des villes canadiennes dont la population dépasse 40,000 habitants utilisent couramment les moyens audio-visuels d'enseignement les plus connus, signale le Bureau fédéral de la statistique, à la suite d'une enquête spéciale menée par M. William Lucow, adjoint au directeur de la division d'éducation du BFS.

M. Lucow a fait part des résultats de son étude devant les participants à un symposium organisé sous les auspices du Conseil canadien pour la recherche en éducation.

En septembre dernier, un questionnaire était envoyé aux ministères de l'éducation des dix provinces canadiennes et du Yukon ainsi qu'à 78 commissions scolaires de villes.

D'après les réponses obtenues, on déduit que plus de la moitié des écoles de villes en question utilisent la plupart des appareils suivants: tourne-disque, magnétophone, projecteur de diapositives ou de films, radio, téléviseur, système de sonorisation et laboratoires des langues.

Seulement 11 pour cent de ces écoles utilisent l'ordinateur pour l'enseignement quoique 22 pour cent s'en servent pour établir les horaires et tenir les dossiers scolaires.

La plupart des commissions scolaires consultées ont déclaré être en faveur d'un usage accru d'appareils automatisés d'enseignement et soulignent parmi les facteurs qui en restreignent l'usage, le prix d'achat élevé, la rapidité avec laquelle ces appareils tombent en désuétude et la difficulté d'obtenir un personnel possédant la formation requise pour l'utilisation efficace de ces appareils.

Au Sacré-Coeur

Winnipeg

Billets de la Messe de Minuit

Les billets de la messe de minuit seront distribués le dimanche 10 décembre, après les messes, en commençant par celle de 9 heures (celle-ci est célébrée à la salle). Ces billets seront remis aux personnes qui se servent régulièrement des enveloppes; elles n'auront qu'à se présenter à l'entrée de l'église.

Soirée du 30 décembre

N'oubliez pas la soirée du samedi soir 30 décembre surnommée "Centennial Wind-Up". De 8 h. à minuit, dans la salle de l'école, il y aura danse avec l'orchestre de Carmen Larosa. A minuit, l'on servira un délicieux repas avec boulettes à la viande, côtelettes de porc, etc.

Pour vous procurer des billets au prix de $3.50 par personne, adressez-vous à M. Don D'Avignon, 790, avenue William (téléphone 772-5871), au plus tôt. Le nombre de billets est limité. Tous sont bienvenus à cette soirée.

Club 80

Hello! les membres du Club 80. Réveillez-vous! On vous offre de la variété, mais pour se faire, il faut des membres en plus grand nombre. Venez, on vous attend!

Le rôle des paroisses

QUEBEC — Parlant au banquet de clôture du centenaire de la paroisse St-Sauveur de Québec, le ministre fédéral de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, a incité les paroissiens de St-Sauveur au respect envers les cadres traditionnels qui ont marqué l'évolution du peuple canadien-français.

"Les paroisses qui ont joué un si grand rôle, chez nous, il ne faut ni les mépriser ni chercher à les détruire, a dit le ministre, car s'il n'y avait pas eu de paroisses, je crois que les Canadiens français n'existeraient plus en Amérique du Nord."

Agassiz, C.-B.

M. et Mme Yves Guillou et leur fillette, Lisa, d'Aubigny, Man., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Hervé Kerbrat et M. et Mme Robert MacPherson, d'Agassiz, C.-B. C'était leur première visite dans l'Ouest et ils ont bien aimé les montagnes Rocheuses. Ils profitèrent de leur voyage pour visiter M. et Mme Wolfgang Otto, à Lethbridge, Alberta. Mme Otto est la soeur de Mme Guillou. Ils visitèrent aussi M. et Mme Houle et leur famille, à Regina. Mme Houle est la soeur de M. Guillou.

IMPERIAL OIL LIMITED



M. R. A. "Ron" Schmidt vient d'être nommé agronome "senior" de Imperial Oil Limited. Natif de Saskatchewan, il set diplômé de l'Université de Saskatchewan et possède 22 ans d'expérience dans le département du marché de Imperial Oil. Pour vos problèmes au sujet des récoltes et de la fertilité des champs, vous pouvez en discuter avec M. Schmidt en vous adressant à: Imperial Oil Limited, 379, avenue Broadway, Winnipeg.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1,00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50 — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 55—No 36



Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h et 4 h de l'après-midi

Heure finale: mardi midi

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis: 3 pièces, salle de bain et entrée privées. Facilités: lessive, stationnement. Libre: 1er janvier. Pour couple tranquille. Signaler: CEdar 3-1281. 33-914-34C.

A LOUER — 221, rue Hill, Norwood. Logis non meublé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Garage si désiré. 35-913-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. S'adresser à la porte arrière, 681, rue De la Morénie. 33-912-35C.

A LOUER — Précieux-Sang. Chambre meublée. Entrée et salle de bain privées. Pour homme avec bonnes références. Signaler: 233-6697. 35-908-T.F.

A LOUER — 458, rue Aulneau. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privée. 33-890-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 216, rue Berry. Chambre pour homme. Signaler: 247-6449. 34-898-35C.

A VENDRE ou A LOUER — Rue De la Morénie. Maison de rapport avec 6 pièces pour propriétaire. S'adresser à 532, rue St-Jean-Baptiste. 30-870-T.F.

A VENDRE — Région d'Altamont, quart de section, 150 acres en culture. Un des meilleurs quarts de la région. Appeler Scott Realty Ltd., 1113, Henderson Hy., Winnipeg, 339-1991, le soir 334-7059. 33-897-36C.

DEVONS SACRIFIER

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartements: 5 logis, 2 de 5 pièces, 3 chambres à coucher et 3 de 4 pièces, 2 chambres à coucher. 11 ans, 4 garages et 1 place de stationnement. Le tout en excellent état. Lot de 60' et profond. Revenu brut: $6,144. Revenu net: $4,644. Evalué à $45,000. On demande $42,500 seulement et considérerions offres, quant au prix et aux termes. Bonne occasion de faire un placement sûr. Pour visiter, voir Mme M. Marion, Ste 2, 219, rue La Vérendrye, ou appeler 247-4618. 34-903-35C.

A VENDRE

St-Boniface, 372, rue Desautels. Maison: 10 pièces dont 3 composent logis privé. $2,000 comptant. Balance: termes. Appeler: le jour WHitehall 2-0038; le soir CHapel 7-2457. 14-658-T.F.

A VENDRE

St-Boniface. Grande maison de rapport: 8 pièces. Site idéal. Condition au-dessus de la moyenne. Propriétaire porterait hypothèque. Appeler: Mme Davis, CHapel 7-3790 ou D. I. Gerrie & Co., GL 2-1104 ou GR 5-1032. 26-835-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS

Ecrivez pour dépliants gratuits

C. C. Jamieson

Boîte postale 22, Transcona, Man

Téléphone: 222-4492

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

J. J. H. McLean & Co. Ltd.

Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231

Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

MARCHANDS DE PEINTURE

— Gros et détail —

Accessoires pour peintres

270, ave Assiniboine, Winnipeg

Téléphone: 947-0491

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché

Téléphone: 233-4654

Norbert Tétrault, prop.

Mise au point des moteurs

Assortiment complet de produits Atlas

Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288

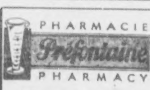
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit)

Gabriel Tétrault, propriétaire

Entretenons automobiles de toutes les marques

Lubrification, réparation de pneus



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood

A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons

Téléphone: CHapel 7-3533

Nous livrons à domicile

A VENDRE — $3,500 ou à louer $35 par mois. Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage huile, eau à pression, réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 35-905-36C.

SPECIAL ST-NORBERT

Bungalow convenant à chef d'entreprise, situé dans centre de district résidentiel. Près église et écoles catholiques. 1,200 pieds carrés, plus garage attenant et votre parc privé. Extérieur: brique, patio à l'avant avec rampe en fer forgé. Cheminée ouverte dans grand salon. Cuisine magnifique, commodités encastrées, salle à manger avec portes-patio donnant sur parc privé. D'autres commodités qui valent la peine d'être vues. Termes excellents. Environ $5,000 comptant. Considérait échange. Appeler Mrs. Joyce Friesen: 253-9224, ou Scott Realty: 247-4828. 34-902-37C.

CHANTS ET DISQUES DE NOEL — Méthodes instrumentales — Musique classique, populaire — Instruments rythmiques — Métronomes — Flûtes — Autoharpes — Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTRE, 45, rue William, Ottawa, Ont. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 33-892-36C.

POUR SUPPORTS SPENCER ET SPIRELLA, s'adresser à Mme E. M. Murray, 111, avenue Ederton, Winnipeg 19. Téléphone: 284-2063. 24-806-T.F.

ON DEMANDE — Couple d'âge moyen pour aller en Californie en automobile. Téléphone: Elie, Man., 16. 35-907-35C.

ON DEMANDE — Homme compétent âgé de plus de 40 ans pour courts voyages aux environs de St-Boniface - Winnipeg. L'homme recherché vaut jusqu'à $14,000 par année, plus un boni régulier comptant. Ecrire par avion à C. A. Dickersen, président, Southwestern Petroleum Corporation, 534, N. Main St., Fort Worth, Texas. 35-906-35C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE

191, boulevard Dollard, St-Boniface

A VENDRE

St-Boniface Centre — Restaurant avec accessoires et équipement modernes complets. Air climatisé. Chambre frigorifique. Machine pour crème glacée molle. Chiffre d'affaires annuel: $55,000. Termes.

St-Boniface — Deniset. Bungalow moderne: 8 ans, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol complet. Possession immédiate. $10,500, à termes.

St-Boniface Centre — Des Meurons. Maison de rapport. Revenu mensuel: $135, plus 4 pièces pour propriétaire. Comptant requis: $5,000.

St-Boniface — Deniset. Duplex moderne: 10 ans: 4 et 3 grandes pièces. Entrées privées. Finition plâtre. Plancher: bois dur. Bon revenu. Prix: $17,500 à termes.

St-Boniface — Magasin de quincaillerie. Commerce établi depuis plusieurs années. Stock: environ $22,000. Prix: $85,000 comprenant terrain, bâtisse, accessoires et stock. Doit être vendu prochainement.

APPELER

A. Ayotte: CE 3-5845

35-911-35C.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. 3 ans. Revenu annuel: $4,800. Prix: $39,000. Termes faciles.

RUE LARIVIERE

Près Des Meurons. Bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot. Garage. Prix: $8,500.

DANS VILAGE ST-MALO

Propriétaire transféré. Possession immédiate. Maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: huile. Eau courante et égout. Garage. Grand lot. Prix: $6,500 avec $800 comptant.

Appelez

J.-R. POIRIER REALTY

Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9

Téléphone: GR 5-1876

17-688-TF

PAUL PAQUIN

Assurances générales

989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE

Boite 63, St-Boniface, Man.

Téléphone: ALpine 3-9805

McKEAG HARRIS Realty Co.

Achetons — vendons — ou Nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.

Communiquez avec notre représentant français

Georges Guertin

Téléphones: 774-2505 — le soir 774-6461

ALEXANDER AGENCIES LTD.

556, chemin Pembina, Winnipeg 9

A VENDRE

Chemin Pembina — 300 pieds sur chemin Pembina, 350 de profondeur. Site excellent pour entreprise commercial.

Aubaine près Précieux-Sang — Réduction de $1,500 sur cette excellente maison. Chauffage: gaz. Lot clôturé, grand lot. Information fournie sur demande.

St-Norbert — Bungalow: 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini. Grand lot. Possession vers le 15 janvier.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU

284-5390 ou 269-1591

35-909-35C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, boulevard Provencher, Angle Taché et Provencher, St-Boniface

A VENDRE

RUE RITCHOT

Jolie maison de famille: 8 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Doit être vendue prochainement.

RUE DES MEURONS

Duplex très moderne, âgé 9 ans. Belles grandes cuisines. Fini plâtre et planchers de bois dur. Tout près école Marion. Prix attrayant: $16,900 seulement.

BOUL. PROVENCHER

Duplex très moderne, bien situé. Garage. $13,000.

Bureau: 247-9267

Paul GAGNON: 256-6538

ou

John A. RIVARD: 247-4927

35-910-35C.

Corsetière canadienne

Gaines & supports

Spencer Spirella

Mme Alice Gousseau, La Salle, Man.

Tél.: Sanford 322-2

Maurice Paillé

Assurance générale

AUTO — FEU

ACCIDENT — VIE

Téléphones: 253-9269 ou 233-5242

251, avenue Dussault, St-Boniface

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES

ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES

100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON

Votre vendeur personnel de

• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet

CARTER MOTORS LTD.

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018

Automobiles usagées "garanties" de première condition

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

requiert les services d'une institutrice qualifiée pour enseigner une classe de 8 enfants sous-doués à Notre-Dame-de-Lourdes. Salaire selon l'échelle en vigueur. **S'adresser à M. André Fouasse, C.P. 30, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Téléphone: 72.**

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of WILFRID ISRAEL CADORETH, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Furrier, deceased.

ALL CLAIMS against the above Estate duly verified by Statutory Declaration must be filed with the undersigned, at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 29th day of December, A.D. 1967.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 27th day of November, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of DELPHIS JOHNSON, late of the Village of Lorette, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 700 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the Third day of January, A.D. 1968.

DATED at the City of Winnipeg, in Manitoba, this 30th day of November, A.D. 1967.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & TEFFAINE, Solicitors for the Executors.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue qualifié pour les grades 5 et 6 dans une école de la ville. Expérience préférée. **S'adresser à la Commission Scolaire, 597, avenue Bannatyne (téléphone: 774-5863).** 34-904-35C.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of RAPHAEL LANOIE, late of the Village of La Salle, in Manitoba, Retired Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 17th day of January, A.D. 1968.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 14th day of December, A.D. 1967.

F. R. AVANTHAY, Solicitor for the applicant for Letters of Administration, with will annexed.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES

Travail délicat — Meilleurs gages

Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de

COIFFEUSE

Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci

Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses

Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit

MARVEL BEAUTY SCHOOL

273½, avenue Portage, Winnipeg, Man.

Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

La Norwood Jewellers

320½, avenue Taché, NORWOOD

Tél.: CHapel 7-2790

Inspecteur officiel des montres du Canadien National

Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Eh oui! Nous allons au St. Regis pour notre congé!

Nous aimons l'endroit, au centre-ville, si près de tout.

St. Regis Hotel

285, rue Smith, Winnipeg

No régional 204 — 942-0171

Imprimerie off-set instantanée et

Copies Xerox

Dessin

Dactylographie

Confection d'adresses

Expéditions postales

Reliure

Appeler le Copi-tout

805 EDIFICE PARIS

TEL. 947-0326

Guy de Margerie, prop.

Salle de réceptions du CENTRE ST-LOUIS

ANGLE PROVENCHER ET NADEAU

Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.

Renseignements: Omer Malo — 233-5710

À VENDRE

Par la Division scolaire Rivière-Seine no 14, par soumissions, la propriété suivante:

ECOLE HEATHERDALE—située à 5 milles au nord de Lorette. Edifice en bois et en revêtement brique, mesurant environ 24' x 36' en assez bon état. L'édifice et le terrain seulement.

Des soumissions cachetées seront reuçues par le soussigné jusqu'à 5 h. p.m. le 13 décembre 1967. La plus haute ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée. Termes: comptant, dès que la soumission aura été acceptée par la Commission scolaire.

R. E. Smith, sec.-trés., Division scolaire Rivière-Seine, Ste-Anne, Man.

Comment aimeriez-vous être en affaires à votre propre compte, sans investissement sauf votre temps et votre habileté? Pas de plafond sur vos revenus.

Si vous avez les qualifications voulues, cette position offre une carrière permanente et la sécurité financière.

Nos tests d'aptitude vous aideront à décider si oui ou non cette carrière vous convient.

Pour fixer un rendez-vous, signalez 947-0341 ou écrivez à:

E. M. MARCHAND

Gérant de Succursale, Fidelity Life Assurance Company

500 — 373, avenue Broadway, Winnipeg 1

Pour achat ou vente d'immeubles

Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience

Philippe Prince, représentant français

C. E. SIMONITE LTD.

Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Entreprise Générale d'Electricité

Fontaine & Compagnie

165, avenue Provencher, St-Boniface

Téléphone: 233-7425

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services

CO-OP

1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911

991, Ducharme — Tél.: 269-2240

Assurances: auto — feu — vie

M. J. Choiselat & Fils

entrepreneurs généraux

Signalez 775-0525

702 Garfield — Winnipeg 10, Man.

SALLE CENTRE ST-BONIFACE

175, avenue Cathédrale

Au nord de la Basilique

à louer pour

Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités

Service de liqueur aux tables

Cantine de premier choix

Capacité 530 personnes

Voyez M. Arnaud

Tél.: 247-3695 — Rés.: 233-3389

On demande SURINTENDANT DU SERVICE DE TRANSPORT

La Division scolaire Rivière-Seine no 14 invite des demandes pour le poste de surintendant du service de transport. Entrera en fonction le 1er janvier 1968.

Le salaire désiré, l'âge, l'expérience et les qualifications doivent être mentionnés dans la lettre de demande.

La date limite pour la réception des demandes est le 13 décembre 1967 à 5 h. p.m.

La division opère 54 autobus sur 52 routes.

Pour plus de renseignements, écrire ou téléphoner au soussigné, à GArden 2-5369.

R. E. Smith, Secrétaire-trésorier, Division scolaire Rivière-Seine, Ste-Anne, Man.

FAITES DE CET HIVER . . .

★ LE PLUS CHAUD !

★ LE PLUS SÛR !

★ LE PLUS CONFORTABLE !

CONDUISEZ . . . . . . UNE RENAULT 10 ET SOYEZ SÛR ! ! !



SEULEMENT $2148.00

RENAULT CANADA LTD.

900, avenue Nairn

Téléphone: 533-5714

Tout au bout de la nouvelle route surélevée

RENAULT 10

Ouvert jusqu'à 9 h. tous les soirs